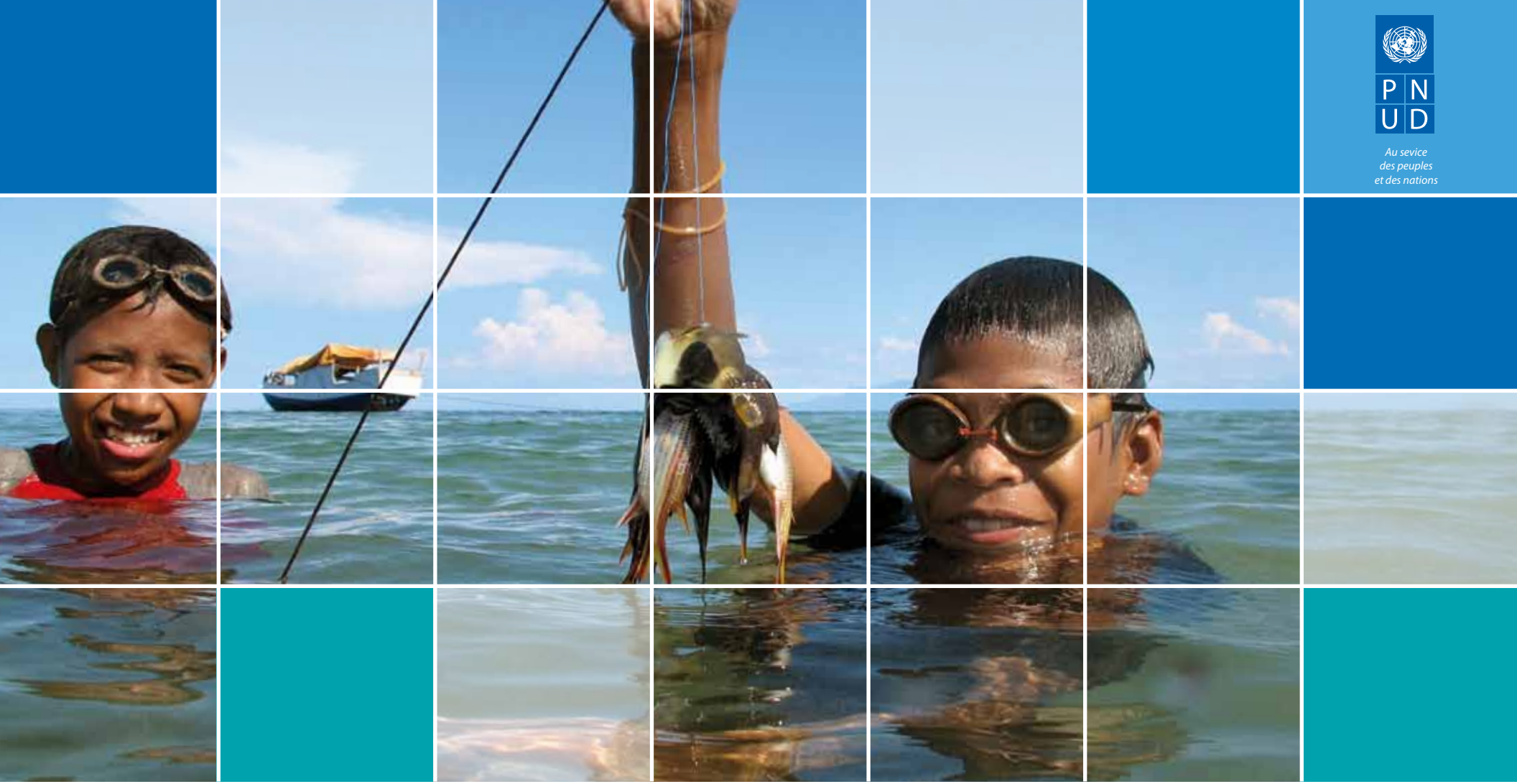

PNUD

Au sevice des peuples et des nations

LE MANUEL BIOFIN

Un instrument pour mobiliser des ressources financières pour la biodiversité et le développement

2014 VERSION

L'Initiative Finances pour la Biodiversité (BIOFIN)

Copyright: © PNUD 2014. Tous droits réservés

Auteur principal : J. Ervin

Contributeurs : N. Sekhran, C. Petersen, D. Meyers, M. Flores, Y. de Soye, O. van den Heuvel et S. Olbrisch

Suggestion de citation : PNUD. 2014. *Le Manuel BIOFIN : Un instrument pour mobiliser des ressources financières pour la biodiversité et le développement.* New York : Programme des Nations Unies pour le développement. Disponible à l'adresse www.biodiversityfinance.net.

Remerciements : Le PNUD remercie l'Allemagne, la Suisse et l'Union européenne pour leur généreux soutien financier à l'Initiative Finances pour la Biodiversité (BIOFIN).

Droits : La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales est autorisée sans l'accord préalable écrit du titulaire du copyright, sous réserve que la source soit citée dans son intégralité. La reproduction de cette publication pour la revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans l'accord préalable écrit du détenteur du droit d'auteur. Les désignations d'entités géographiques et les informations présentées dans cet ouvrage n'impliquent de la part du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites territoriales.

Photographie de couverture : Jeunes garçons pêchant au large de l'île d'Atauro (Timor-Leste). Les écosystèmes et la biodiversité procurent des services essentiels et contribuent à un développement national durable, notamment à la sécurité alimentaire. Photo © Nations Unies/Martine Perret

Crédits photographiques :
Barnes *et al*., 2014, p. 27 ; Photo Nations Unies/Edwin G. Huffman, p. 26 ; Photo Nations Unies/Jerry Frank, p. 22 ; Photo Nations Unies/Carolyn Redenius, p. 15 et p. 49 ; Photo Nations Unies/E. Darroch, p. 40 ; Photo Nations Unies/F. Charton, pp. 24-25 ; Photo Nations Unies/Ian Steele, p. 46 ; Photo Nations Unies/John Isaac, p. 16 ; Photo Nations Unies/Kibae Park, p. 7 et p. 53 ; Photo Nations Unies/Logan Abassi, p. 8 ; Photo Natios Unies/Martine Perret, p. 20 ; Photo Nations Unies/Milton Grant, p. 19 ; Photo Nations Unies/Riccardo Gangale, p. 30 ; Photo Nations Unies/Sylvain Liechti, p. 41 ; Photo Nations Unies/Yutaka Nagata, p. 54 ; Y. de Soye, pp. 3, 5, 6, 11, 18, 21, 28, 29, 32, 34–39, 42, 43, 45, 47, 48, 50, 51, 64–67

Sommaire

Introduction

Points de vue nationaux sur l'approche BIOFIN. 4

Biodiversité, écosystèmes et développement durable 5

L'Initiative Finances pour la Biodiversité (BIOFIN). 9

Le cadre conceptuel du Manuel BIOFIN 10

Interactions entre le processus de révision des SPANB et le processus de mobilisation des ressources 11

Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité 12

Questions clés relatives à la mise en œuvre du Manuel BIOFIN . 13

Interactions avec d'autres processus de planification et de budgétisation nationaux 15

Utiliser les résultats du processus BIOFIN – Transformer la trajectoire de développement 17

Cahier 1A : Analyse des pratiques et des politiques

Introduction au Cahier 1A : Forces du changement découlant des politiques et des pratiques. 18

Questions clés : Forces négatives et positives influant sur la biodiversité 19

Questions clés : Facteurs du cadre général de l'action publique 20

Mise en œuvre du Cahier 1A 21

Présentation des résultats pour le Cahier 1A. 22

Pour aller plus loin : L'évaluation d'impact sectorielle nationale. 23

Cahier 1B : Analyse institutionnelle

Introduction au Cahier 1B : Analyse institutionnelle 25

Questions clés : Impacts et dépendances et distribution des coûts et avantages des acteurs sectoriels clés. 26

Questions clés : Rôles et capacités des acteurs financiers clés . . 27

Mise en œuvre du Cahier 1B 28

Présentation des résultats pour le Cahier 1B. 29

Pour aller plus loin : L'évaluation des besoins de capacités de financement 31

Cahier 1C : Analyse des dépenses

Introduction au Cahier 1C : Dépenses pour la biodiversité 32

Questions clés : Dépenses nationales pour la biodiversité. 33

Questions clés : Les dépenses nationales pour la biodiversité . . 35

Mise en œuvre du Cahier 1C 36

Présentation des résultats pour le Cahier 1C. 37

Pour aller plus loin : L'analyse des dépenses 38

Cahier 2 : Évaluation des coûts

Introduction au Cahier 2 : Évaluation des coûts 39

Questions clés : Coûts détaillés des stratégies et actions 41

Questions clés : Synthèse du coût des stratégies et actions 42

Mise en œuvre du Cahier 2. 43

Présentation des résultats pour le Cahier 2 44

Pour aller plus loin : L'identification des coûts de mise en œuvre d'une stratégie. 45

Cahier 3 : Mobilisation des ressources

Introduction au Cahier 3 : Mobilisation des ressources 47

Questions clés : Possibilités, acteurs, mécanismes et recettes potentielles 48

Mise en œuvre du Cahier 3. 51

Présentation des résultats pour le Cahier 3 52

Pour aller plus loin : L'évaluation des mécanismes financiers . . . 53

Annexe 1 : Taxonomies utilisées dans le manuel BIOFIN 55

Annexe 2 : Liste indicative des bonnes pratiques et des actions relevant des SPANB 57

Bibliographie 68

Points de vue nationaux sur l'approche BIOFIN

Guillermo Zuñiga, ancien ministre des Finances du Costa Rica et responsable de l'Équipe BIOFIN au Costa Rica

« Lorsque j'étais ministre des Finances, j'ai appris qu'il faut de l'argent pour agir. Pour lutter contre la pauvreté, il faut de l'argent. Pour investir dans les routes ou dans les écoles, ou dans les hôpitaux, il faut de l'argent. Pour élaborer une stratégie propice à la biodiversité, il faut aussi de l'argent. Et il est impératif que cette stratégie fasse partie intégrante du Plan de développement national. Autrement dit, la biodiversité n'est pas seulement l'affaire des écologistes : c'est un élément central d'un développement national durable. L'argent consacré à la biodiversité ne constitue pas une dépense mais un investissement dans le développement durable d'un pays.

La protection et l'utilisation durable de la biodiversité sont devenues un enjeu national. L'année prochaine, le ministère des Finances sera confronté à un déficit qui devrait représenter 6,7 % du PIB. Dans le même temps, la Stratégie nationale pour la biodiversité sera finalisée, et devrait être incluse dans le Plan de développement national. Le ministère des Finances s'attache à rétablir l'équilibre des finances publiques, notamment en veillant à ce que la préservation de la diversité biologique soit pleinement intégrée dans la planification budgétaire. Cette année, la Direction du budget a ainsi entrepris une analyse des dépenses consacrées à la biodiversité afin de quantifier les investissements que notre pays a réalisés par le passé dans ce domaine.

Nous bénéficions des avantages économiques considérables qui découlent d'une biodiversité unique au Costa Rica, et nous espérons capitaliser sur ces avantages pour continuer d'investir dans la conservation de la biodiversité. Le processus BIOFIN nous aide à établir de nouvelles relations avec différentes autorités gouvernementales, ainsi qu'avec les entreprises et le secteur bancaire. Au bout du compte, nous mettrons tous à profit la biodiversité, et nous en bénéficions tous. »

« Les Philippines comptent 100 millions d'habitants, dont un quart vivent dans la pauvreté. La diversité biologique et les écosystèmes sont essentiels pour faire sortir les gens de la pauvreté, pour alimenter notre économie et pour renforcer notre résilience face au changement climatique.

L'agriculture et la pêche représentent 15 % de notre produit intérieur brut, mais les agriculteurs et les pêcheurs font partie des catégories de population les plus pauvres dans notre pays, et ce sont eux qui dépendent le plus des ressources naturelles et de la biodiversité. L'écotourisme dans certains de nos espaces naturels, en particulier dans les zones protégées, est une composante majeure de notre économie locale et nationale, et son importance ne cesse de croître. Les services écosystémiques sur lesquels reposent ces secteurs sont essentiels pour pérenniser notre croissance économique et pour contribuer au développement durable.

De plus, les Philippines est l'un des pays du monde les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Nous subissons au moins 20 typhons par an, et, d'après les estimations de la Banque asiatique de développement, les dommages que causent ces typhons et les séismes nous coûtent environ 1,6 milliard de dollars chaque année.

Ramón J P. Paje, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, République des Philippines

Nous avons un double impératif : préserver la biodiversité et l'utiliser durablement. Si nous faisons en sorte que nos écosystèmes, en particulier les forêts et les mangroves, restent en bonne santé, nous pourrons atténuer les conséquences délétères des catastrophes naturelles, tout en continuant de nous développer. Nous espérons que le processus inclusif et stratégique que la méthodologie BIOFIN encourage permettra à davantage de parties prenantes, gouvernementales et non gouvernementales, de se mobiliser pour préserver la biodiversité. »

Biodiversité, écosystèmes et développement durable

Un enjeu planétaire – Remédier à l'appauvrissement et à l'évolution rapide de la biodiversité au niveau mondial tout en assurant un développement national durable

La vie sur Terre, y compris la vie humaine, repose sur la biodiversité et les écosystèmes. Or, le monde est confronté à un appauvrissement de la biodiversité sans précédent et irréversible[1]. Les taux d'extinction des espèces sont aujourd'hui près de 1 000 fois plus élevés que le taux « historique »[2] et pourraient être plus de 10 000 fois supérieurs si la disparition d'espèces et le changement climatique se poursuivaient au rythme actuel[3].

Au cours des 30 dernières années, les populations d'espèces sauvages ont diminué de 60 % dans les pays tropicaux et d'environ 30 % à l'échelle du globe[4] et 70 % des espèces connues dans le monde sont exposées à un risque d'extinction d'ici 2100[5]. Ces tendances ont de graves conséquences pour le bien-être humain, et les populations les plus vulnérables et économiquement défavorisées pâtissent fortement de l'appauvrissement de la biodiversité et de la destruction des écosystèmes. En effet, nombre des habitants pauvres de la planète dépendent directement de la nature pour se nourrir, accéder à de l'eau potable, se soigner, trouver des combustibles, se loger et assurer leur subsistance[6], et les populations pauvres sont celles qui souffrent le plus des effets du changement climatique et des chocs qui en résultent : sécheresse, inondations, canicules et fortes tempêtes[7].

On observe déjà d'importantes transformations climatiques, telles qu'une augmentation de l'intensité et de la fréquence des tempêtes majeures, une multiplication des épisodes de sécheresse, des vagues de chaleur et des inondations par rapport aux moyennes historiques, une élévation du niveau des mers dans le monde entier et un réchauffement et une acidification des océans[8]. Ces transformations ont un impact non seulement sur la santé des écosystèmes naturels et gérés, mais aussi sur la capacité des êtres humains à planifier et à gérer ces écosystèmes : l'évolution du climat accroît l'incertitude et l'imprévisibilité de la gestion des systèmes agricoles qui assurent l'alimentation au niveau national et mondial, des systèmes hydrologiques qui sécurisent l'approvisionnement en eau à l'échelle nationale et des systèmes marins, côtiers, de zones humides et forestiers qui protègent les populations contre les catastrophes naturelles.

Dans le même temps, les scientifiques admettent de plus en plus que les pressions exercées par les activités humaines sur les systèmes fonctionnels de la Terre sont d'une ampleur telle qu'elles pourraient provoquer de brusques changements environnementaux sur toute la planète[9]. Ces pressions revêtent de multiples formes, mais les plus graves se traduisent par la disparition d'habitats, par de la pollution (y compris l'émission de gaz à effet de serre) et par une utilisation et une consommation non durables des ressources naturelles. Ces pressions qui s'exercent au niveau national se combinent au niveau mondial et deviennent insupportables pour toute la planète. Selon une estimation, nous consommons aujourd'hui 150 % de l'ensemble des ressources que la Terre peut porter[10]. En d'autres termes, si nous ne changeons pas la trajectoire actuelle du

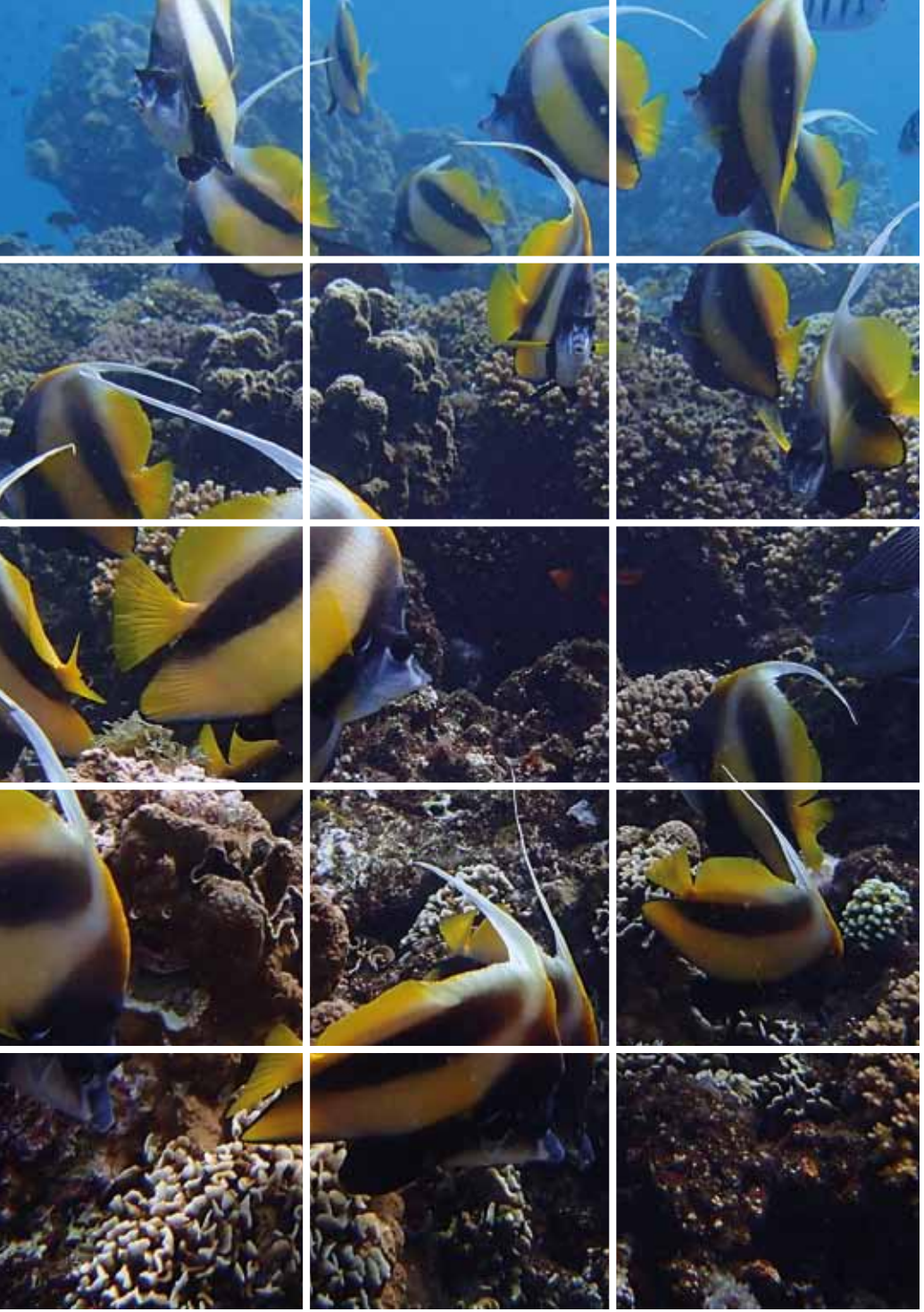

développement, notre bien-être et celui de la planète en seront profondément affectés, de manière irréversible.

Dans ce contexte de crise, la santé et le bien-être des citoyens continuent de dépendre des gouvernements. Plus d'un individu sur quatre, soit près de 2,5 milliards de personnes, vit avec moins de 2 dollars par jour[11]. Les gouvernements de tous les pays du monde, mais surtout ceux des pays les moins avancés, sont chaque jour confrontés à des arbitrages et des décisions difficiles pour pouvoir répondre aux besoins fondamentaux de leurs habitants, dont dépend le développement humain : alimentation, eau potable, logement, accès à l'assainissement, éducation, soins de santé et moyens de subsistance.

À l'approche de la date-butoir de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, les pays revoient leurs objectifs et leurs programmes de développement national durable dans le cadre de l'élaboration d'Objectifs de développement durable pour l'après-2015. De nouvelles priorités se dessinent : une croissance économique équitable et inclusive, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer la durabilité de l'environnement, l'interaction entre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, la gestion des arbitrages et la sensibilisation à l'importance d'une utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes lors de la planification du développement national[12]. Les gouvernements nationaux n'ont jamais eu un rôle aussi difficile à jouer dans cette planification : ils doivent définir un cap qui permettra de répondre aux besoins humains les plus urgents, tout en veillant à la conservation, à l'utilisation durable et au partage équitable des avantages et, dans certains cas, à la restauration de la diversité biologique et des écosystèmes dont dépend le bien-être humain.

Un nouveau paradigme du développement – Assurer un développement durable en investissant dans la biodiversité et les écosystèmes

Étant donné que l'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique mondial sont liés, et qu'il faut aussi repenser le développement national durable, il apparaît de plus en plus nécessaire de réorienter fondamentalement la trajectoire de développement actuelle et d'élaborer un nouveau paradigme. Ce paradigme reposera sur plusieurs grands principes. Le premier principe est la nécessité de comprendre l'importance sociale et économique de la biodiversité, de la quantifier et de l'inclure dans les cadres de prise de décisions. La dernière décennie a vu se multiplier les articles, ouvrages, méthodes et approches permettant d'identifier et de chiffrer les effets positifs de la nature sur le bien-être humain[13] ainsi que d'intégrer ces effets positifs dans les systèmes de comptabilité nationaux[14]. À l'heure où l'importance économique et sociale de la nature apparaît de plus en plus clairement, que l'appauvrissement de la biodiversité fait peser un coût sociétal et financier considérable sur les économies locales et nationales[15] et sur le bien-être de l'humanité, et que le coût de l'inaction devient rapidement supérieur au coût de l'action[16], les pouvoirs publics ne peuvent plus fermer les yeux sur l'impact des pratiques conduisant à un développement non durable. Ils identifient de plus en plus d'opportunités de croissance stratégique verte qui feront avancer le développement durable grâce à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes.

Le deuxième grand principe du nouveau paradigme de développement durable est la nécessité de remédier rapidement à l'appauvrissement de la biodiversité, ou d'inverser cette tendance, afin de protéger le bien-être humain. Conscients de l'importance inestimable de la biodiversité et des écosystèmes pour la vie humaine, et étant donné le rythme d'appauvrissement de la biodiversité dans le monde[17], 193 gouvernements se sont entendus en 2010 sur un ambitieux Plan stratégique pour la biodiversité[18]. Ce plan, qui constitue un cadre de référence non seulement pour les conventions relatives à la diversité biologique, mais aussi pour l'ensemble du système des Nations Unies et pour tous les autres acteurs qui participent à la gestion de la biodiversité et à l'élaboration des politiques, appelle les Parties à prendre de toute urgence des mesures efficaces pour mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin que, d'ici 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, ce qui permettra de préserver la diversité de la vie sur Terre et contribuera au bien-être humain ainsi qu'à l'élimination de la pauvreté. Le Plan stratégique comporte 20 cibles, qui couvrent un vaste éventail d'aspects de la biodiversité pour lesquels cinq objectifs ont été définis : a) gérer les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant cette dernière dans la gouvernance et dans la société ; b) atténuer les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable de cette diversité ; c) améliorer l'état de la diversité biologique en protégeant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique ; d) renforcer pour tous les avantages de la diversité biologique et des services écosystémiques ; et e) renforcer la mise en œuvre.

Pour concrétiser ces deux principes, il faut investir à plus grande échelle dans la biodiversité et les écosystèmes, et évaluer précisément le rapport coût-efficacité des politiques et pratiques existantes. Nombre de pays commencent à comprendre que l'investissement dans la biodiversité et les écosystèmes est l'un des moyens les plus efficients et les plus

efficaces d'atteindre les objectifs de développement durable. Ce type d'investissement peut offrir un taux de rendement sociétal de 1 pour 50, voire plus[19]. Deux documents élaborés au niveau national peuvent servir de guide pour ce processus. Le premier est le plan de développement national lui-même. C'est en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, qu'un premier appel a été lancé pour que les pays se dotent de plans de développement durable. Cet appel a été réitéré lors du Sommet mondial sur le développement durable, en 2002, puis lors du Sommet Rio+20, en 2012. Seuls quelques plans de développement nationaux montrent comment les investissements dans la biodiversité peuvent permettre la réalisation des objectifs de développement nationaux, mais le processus qui consiste à définir des objectifs de développement durable pour l'après-2015 vient à point nommé pour ce faire. Les Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) forment le second document. L'Objectif 17 appelle chaque pays à réviser son SPANB pour l'aligner sur les Objectifs d'Aichi. Les SPANB sont l'instrument national de premier plan pour la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, et tous les signataires de cette Convention sont tenus d'en élaborer un[20]. À ce jour, 178 pays ont finalisé leur premier SPANB, et presque tous sont en train de revoir leur SPANB pour le mettre en conformité avec les Objectifs d'Aichi d'ici 2015. Les premiers SPANB avaient pour principal défaut de ne pas chiffrer clairement le coût de mise en œuvre des stratégies et actions, et la quasi-totalité d'entre eux ne s'accompagnaient pas d'un solide plan de mobilisation des ressources[21]. En outre, l'Objectif 20 appelle les pays à évaluer et à mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des SPANB.

L'Initiative BIOFIN et le Manuel BIOFIN visent à aider les pays à concevoir une nouvelle trajectoire de développement qui leur soit propre, en évaluant et en mobilisant les ressources financières requises pour mettre pleinement en œuvre les stratégies décrites dans leur SPANB, et sans perdre de vue la contribution directe de ces stratégies à la réalisation des objectifs de développement durable nationaux.

L'Initiative Finances pour la Biodiversité (BIOFIN)

À propos de BIOFIN

C'est dans l'optique de répondre au besoin urgent d'outils et d'approches pour la réalisation de l'Objectif 20 du Plan stratégique de la CDB que le PNUD a lancé l'Initiative Finances pour la Biodiversité (BIOFIN), un nouveau partenariat mondial qui vise à remédier d'une manière globale et systématique au déficit de financement de la diversité biologique au niveau planétaire (voir également www.biodiversityfinance.net)). BIOFIN a pour finalité d'aider les gouvernements à élaborer de solides arguments en faveur d'un accroissement des investissements consacrés à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes et de la diversité biologique, ainsi qu'au partage équitable des avantages, en s'attachant tout particulièrement à identifier les déficits de financement à l'échelle nationale et à y remédier. Le Manuel BIOFIN entend aider les pays à chiffrer leur déficit de financement, à améliorer le rapport coût-efficacité par l'intégration de la biodiversité dans la planification du développement et la planification sectorielle au niveau national, et à définir des stratégies complètes pour la mobilisation des ressources.

Actuellement, 19 pays participent à l'élaboration du Manuel BIOFIN et à son amélioration, en concertation avec une unité technique gérée par le PNUD. Le processus d'apprentissage régional et mondial permettra d'améliorer le Manuel, lequel sera largement diffusé auprès des responsables de la planification financière et environnementale et d'autres parties intéressées au niveau national. Les pays partenaires sont les suivants (octobre 2014) : Afrique du Sud, Botswana, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Fidji, Guatemala, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Ouganda, Pérou, Philippines, Seychelles, Thaïlande et Zambie. La Namibie met elle aussi en œuvre le Manuel grâce à un financement de la GIZ (Agence allemande pour la coopération internationale). À mesure que des ressources supplémentaires seront disponibles, le PNUD pourrait être à même d'apporter un soutien à un plus vaste ensemble de pays.

L'équipe mondiale BIOFIN élabore plusieurs produits et outils pour aider les pays à utiliser le Manuel. Le premier d'entre eux est le Manuel BIOFIN lui-même (le présent document), qui vise à promouvoir la réalisation harmonieuse des différentes étapes de mobilisation des ressources et l'adoption des principes essentiels par les pays partenaires. Le deuxième est un grand tableur Excel, disponible sur le site Web de BIOFIN, qui aidera les planificateurs à saisir les données à chaque étape du Manuel BIOFIN et qui accompagnera le Manuel. Le troisième outil, en cours d'élaboration, sera un Guide détaillé de l'utilisation du Manuel BIOFIN, qui présentera des exemples illustratifs et les leçons que les pays participant à l'Initiative BIOFIN peuvent en tirer et qui seront utiles à d'autres pays désireux de recourir eux aussi à cette approche. Le Manuel et les produits BIOFIN qui l'accompagnent donneront aux pays des orientations concrètes pour évaluer les dépenses existantes relatives à la biodiversité et les coûts de mise en œuvre de leurs SPANB, ainsi que pour comprendre comment mobiliser les ressources financières nécessaires au déploiement intégral de leur SPANB révisé. Les pays pourront ainsi améliorer leurs politiques en faveur de la biodiversité et leurs politiques sectorielles, et engager des dépenses reflétant mieux leurs objectifs sur le plan de la biodiversité et du développement.

Le Manuel BIOFIN

Le Manuel BIOFIN comporte trois grandes parties :

- **Partie I – Évaluation du contexte du financement de la biodiversité :** Les trois cahiers interdépendants (Cahiers 1A, 1B et 1C) qui forment la Partie I explorent le contexte qui influera sur le plan de mobilisation des ressources et incluent a) une analyse des forces découlant des politiques et des pratiques qui affectent la biodiversité et les écosystèmes, b) une analyse des institutions et acteurs clés, de leurs interactions avec ces forces et du financement de la biodiversité, et c) une analyse du volume et de l'efficacité des dépenses publiques et privées consacrées à la biodiversité.
- **Partie II – Analyse des coûts relatifs aux SPANB :** Le Cahier 2 se penche sur les coûts de mise en œuvre des SPANB et inclut a) une analyse des coûts de chaque ensemble de stratégies et d'actions et b) une synthèse et une prioritisation de tous les coûts existants et à venir jusqu'en 2020.
- **Partie III – Élaboration d'un plan de financement :** Le Cahier 3 donne des orientations pour l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources et inclut a) une analyse des mécanismes de financement, des acteurs et des opportunités potentiels et b) un guide montrant comment synthétiser tous les résultats dans un plan global de mobilisation des ressources.

Le cadre conceptuel du Manuel BIOFIN

Le cadre méthodologique du Manuel BIOFIN a été élaboré d'après un vaste corpus de travaux de recherche et d'analyse consacrés à l'analyse des dépenses publiques et des institutions dans divers domaines, tels que la santé, le climat, l'éducation et l'environnement[22]. Les processus d'analyse des dépenses incluent en règle générale a) une analyse des dépenses existantes et du contexte global de ces dépenses, notamment des institutions, politiques et acteurs clés et de l'efficacité du financement, b) une analyse des coûts et du déficit de financement concernant la réalisation des objectifs fondamentaux et c) un plan destiné à remédier à ce déficit tout en améliorant l'efficacité des dépenses et en alignant le financement sur les principaux buts et objectifs.

Le Manuel BIOFIN étant en outre étroitement lié à l'élaboration et à la révision des SPANB, son cadre conceptuel s'appuie sur un ensemble bien établi de principes relatifs à la planification et à l'évaluation de la conservation de la biodiversité au moyen d'un modèle pressions-état-réponses, où les *pressions* sont les activités humaines qui ont un impact négatif sur la diversité biologique et les écosystèmes, l'état désigne les conditions, la situation et les tendances environnementales et les *réponses* sont les actions engagées pour remédier aux pressions environnementales et améliorer l'état de l'environnement[23]. Ce cadre conceptuel suppose que le processus BIOFIN soit pleinement intégré au processus de révision des SPANB et au processus de mobilisation des ressources, et en particulier que l'état et les tendances de la biodiversité, ainsi que les nombreuses forces qui influent sur l'évolution de la biodiversité, ont été essentiellement définis dans le cadre du processus de révision des SPANB.

Le Manuel BIOFIN développe le modèle pressions-état-réponses en y ajoutant deux scénarios : un scénario du « *statu quo* », dans lequel les pressions existantes qui s'exercent sur la biodiversité perdureront en l'absence de toute intervention, et un nouveau scénario d'« investissement dans la biodiversité », dans lequel des investissements éliminent les pressions de façon adéquate, ce qui améliore l'état et les tendances de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que le bien-être humain qui en dépend. Ces deux scénarios permettent aux planificateurs de comparer les coûts et les avantages de ces deux trajectoires différentes, et de présenter avec davantage d'efficacité les arguments sociaux et économiques qui plaident en faveur d'un accroissement des investissements dans la biodiversité. En outre, le Manuel BIOFIN comporte une « analyse des causes profondes »[24] qui créent des pressions. À cette fin, les planificateurs continuent d'explorer les causes (forces) et les facteurs contributifs qui sont à l'origine des pressions. Étant donné qu'il se compose de plusieurs cadres conceptuels, le Manuel BIOFIN ne conduit pas seulement à examiner les dépenses relatives à la biodiversité, mais aide aussi les planificateurs à s'assurer que les dépenses correspondent aux buts et objectifs définis pour la biodiversité et le développement, et que la réalisation de ces buts et objectifs remédie aux principaux facteurs d'appauvrissement et de dégradation de la biodiversité dans un pays donné. Le Manuel BIOFIN regroupe ces différents cadres conceptuels (analyses des dépenses nationales, modèles pressions-état-réponses, comparaison de scénarios et analyse des causes profondes) en un cadre conceptuel unique. À terme, ce cadre conceptuel devra être intégré dans les plans et budgets publics.

Le cadre conceptuel du Manuel BIOFIN

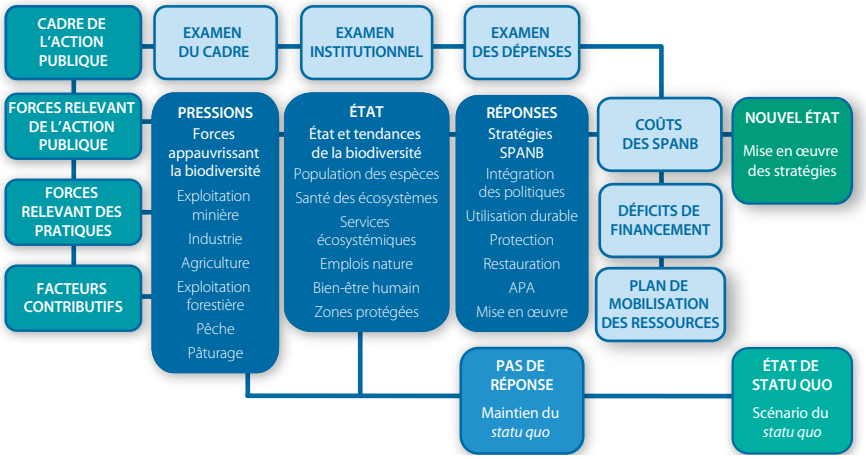

Interactions entre le processus de révision des SPANB et le processus de mobilisation des ressources

La mise en œuvre du Manuel BIOFIN est étroitement liée à l'élaboration et à la révision des SPANB. D'une manière générale, le Manuel vise à définir à l'intention des planificateurs une approche systématique, mais flexible, pour l'identification et la mobilisation des ressources financières qui permettront de combler l'écart entre le financement de référence existant et les coûts de mise en œuvre des SPANB.

Cependant, le Manuel BIOFIN *ne* remplace *pas* les discussions entre les principales catégories de parties prenantes, ni les décisions et arbitrages difficiles dont s'accompagnent fréquemment la définition des objectifs, stratégies et plans pour la diversité biologique ainsi que l'allocation des ressources financières. Il constitue un mécanisme qui permet de prendre systématiquement en compte les résultats de ces discussions et, sur la base de stratégies négociées, d'établir un plan de mobilisation des ressources qui soit à la fois solide et réaliste et qui fixe l'ordre des priorités. Il constitue également un mécanisme structuré qui peut encourager un dialogue national sur l'adéquation entre les politiques et pratiques et les objectifs de biodiversité et de développement, ainsi que sur l'efficacité et le bien-fondé d'un large éventail de dépenses existantes et potentielles, publiques ou privées. Il est donc probable que le processus SPANB et le processus du Manuel BIOFIN seront itératifs, le développement de l'un contribuant au développement de l'autre.

Le Manuel BIOFIN suppose que les planificateurs ont déjà achevé ou sont sur le point d'achever le processus d'élaboration des SPANB (voir www.nbsapforum.net pour une présentation synthétisée des étapes de la révision des SPANB). Parmi ces premières étapes, la plus fondamentale est peut-être l'analyse de l'état et des tendances de la biodiversité, des écosystèmes et des services écosystémiques dans un pays donné. Les SPANB sont en effet axés sur l'état et les tendances de la biodiversité au niveau national. Ils guident toutes les stratégies et actions ultérieures et influent donc *in fine* sur les coûts. Le Manuel BIOFIN n'a cependant pas pour vocation de présenter une méthodologie complète pour l'évaluation de l'état et des tendances de la biodiversité. Ce sont les rapports nationaux sur la biodiversité qui doivent exposer cette méthodologie[25].

Il convient de noter que, quel que soit l'état d'avancement du processus de révision des SPANB, les planificateurs devraient chercher des solutions pour commencer d'inclure et d'intégrer le plus tôt possible le processus de mobilisation des ressources dans le processus de révision des SPANB. En premier lieu, les planificateurs peuvent permettre une meilleure intégration a) en veillant à ce que des représentants du ministère des Finances et d'autres experts du financement fassent partie de l'équipe de révision des SPANB ; b) en identifiant et en associant dès que possible à la révision des SPANB d'autres grands acteurs financiers et sectoriels potentiels, en particulier les secteurs pouvant financer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ; c) en définissant les mécanismes de financement et en évaluant la faisabilité de leur mise en œuvre ; d) en préparant les institutions à une analysedes dépenses relatives à la biodiversité ; et e) en concevant des systèmes qui permettent de compiler les données financières pour cette analyse. De plus, les pays ne devraient pas attendre la finalisation du plan de mobilisation des ressources pour commencer de mettre en œuvre les SPANB. Nombre de stratégies peuvent être déployées dès à présent avec les ressources existantes, et il faudrait que les pays déterminent les actions à engager en priorité pour empêcher tout nouvel appauvrissement irrémédiable de la biodiversité et des écosystèmes.

ÉTAPES DE LA RÉVISION DES SPANB

- **S'organiser** – Organiser la logistique et faire le bilan des SPANB existants
- **Associer les parties prenantes et communiquer avec elles** – Identifier les parties prenantes concernées et élaborer un plan de communication
- **Recueillir les informations essentielles** – notamment sur l'état et les tendances de la biodiversité, les relations entre la société et la biodiversité, le cadre juridique, institutionnel et de l'action publique, le financement de la biodiversité, le degré de sensibilisation du public et les lacunes du savoir
- **Définir des stratégies et des actions** – Élaborer une vision nationale ; fixer des objectifs nationaux ; définir des stratégies et des actions spécifiques
- **Élaborer des plans de mise en œuvre** – Définir les acteurs, les échéanciers et les coûts spécifiques pour chaque action ; élaborer un plan de mobilisation des ressources ; veiller à ce que les stratégies soient intégrées dans les cadres nationaux ; finaliser les indicateurs et mettre en place le Centre d'échange
- **Mettre en œuvre les SPANB** – Mobiliser les parties prenantes ; mettre en œuvre les stratégies et actions clés ; mobiliser les ressources financières
- **Assurer un suivi et établir des rapports** – Rédiger des rapports nationaux ; communiquer les résultats de la mise en œuvre des SPANB ; revoir et adapter les priorités en fonction des résultats de la mise en œuvre[26]

Les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Afin de rationaliser le calcul des coûts des SPANB, le Manuel BIOFIN regroupe les 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans cinq catégories : a) intégration et utilisation durable de la diversité biologique ; b) protection ; c) restauration ; d) accès et partage des avantages ; et e) stratégies encourageant la réalisation de ces objectifs. L'encadré 6 présente la relation entre les Objectifs d'Aichi énoncés dans le Plan stratégique de la CDB et les groupes de stratégies et d'actions définis dans le Manuel BIOFIN[27].

STRATÉGIES D´INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ ET D´UTILISATION DURABLE	**But stratégique A : Remédier aux causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant celle-ci dans la gouvernance publique et dans la société** **Objectif 1 :** Prendre conscience de l'importance de la diversité biologique **Objectif 2 :** Intégrer la diversité biologique dans les stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté, ainsi que dans les comptes et les systèmes de notification nationaux **Objectif 3 :** Éliminer les incitations et subventions néfastes pour la diversité biologique et introduire des incitations positives **Objectif 4 :** Mettre en œuvre des plans favorisant une production et une consommation durables **But stratégique B : Réduire les pressions directes et encourager l'utilisation durable de la biodiversité** **Objectif 5 :** Réduire au moins de moitié le rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, notamment des forêts, et réduire leur dégradation et leur fragmentation **Objectif 6 :** Gérer les stocks de poisson, d'invertébrés et de plantes aquatiques et opérer des prélèvements d'une manière durable **Objectif 7 :** Gérer l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture d'une manière durable et préserver la diversité biologique **Objectif 8 :** Réduire la pollution, notamment celle causée par l'excès d'éléments nutritifs **Objectif 9 :** Empêcher l'introduction et l'établissement d'espèces non indigènes envahissantes, classées par ordre de priorité, lutter contre leur propagation ou les éradiquer **Objectif 10 :** Limiter le plus possible les multiples pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et sur les autres écosystèmes vulnérables
STRATÉGIES DE PROTECTION	**But stratégique C : Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique** **Objectif 11 :** Protéger au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, créer des réseaux d'aires protégées bien reliés les uns aux autres et instaurer d'autres mesures de conservation effectives par zone **Objectif 12 :** Éviter l'extinction d'espèces menacées connues et améliorer leur état de conservation **Objectif 13 :** Préserver la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux domestiques et de leurs congénères sauvages, et élaborer et mettre en œuvre des stratégies destinées à limiter le plus possible l'érosion génétique et à préserver la diversité génétique
STRATÉGIES DE RESTAURATION	**But stratégique D : Renforcer les bienfaits pour tous de la diversité biologique et des services écosystémiques** **Objectif 14 :** Restaurer et préserver les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, tels que l'eau, et qui contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être **Objectif 15 :** Améliorer la résilience et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone grâce à des mesures de conservation et de restauration, notamment en restaurant au moins 15 % des écosystèmes dégradés
STRATÉGIES DE PARTAGE DES AVANTAGES	**Objectif 16 :** D'ici 2015, mettre en œuvre et rendre opérationnel, conformément à la législation nationale, le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation
STRATÉGIES D´AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE STRATEGIES	**But stratégique E : Renforcer la mise en œuvre, au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités** **Objectif 17 :** Élaborer des SPANB révisés par les Parties et commencer à les mettre en œuvre **Objectif 18 :** Intégrer les connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales, avec la participation entière et effective de ces communautés **Objectif 19 :** Améliorer et partager les connaissances relatives à la diversité biologique, à son importance, à son fonctionnement, à son état, à ses tendances et aux conséquences de son appauvrissement **Objectif 20 :** Mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique

Questions clés relatives à la mise en œuvre du Manuel BIOFIN

Structures et mode de gouvernance recommandés

La Convention sur la diversité biologique recommande que les pays constituent des groupes consultatifs multisectoriels pour élaborer leurs SPANB. Dans la plupart des cas, ce sera le même groupe consultatif ou comité de pilotage qui mettre en œuvre le Manuel BIOFIN. La révision des SPANB relève en général du ministère de l'Environnement. Cependant, dans la plupart des pays pilotes, le processus BIOFIN est supervisé par le ministère des Finances ou conjointement par ces deux ministères, ce qui permet un dialogue et une bonne interaction entre les stratégies pour la biodiversité et les réalités budgétaires et comptables nationales. Il appartient à chaque pays de décider quelle structure de gouvernance permettra d'optimiser les effets souhaités du processus BIOFIN ainsi que l'intégration de la planification de la biodiversité dans les plans et budgets nationaux.

Principes fondamentaux

Les planificateurs doivent garder à l'esprit quelques grands principes fondamentaux pour l'utilisation du Manuel BIOFIN :

- **Un bon rapport coût-efficacité :** Il s'agit d'atteindre avec la plus grande efficience possible les principaux buts et objectifs relatifs à la biodiversité, et notamment de réaliser simultanément les objectifs de biodiversité et les objectifs de développement durable nationaux.
- **La prise en compte des besoins des utilisateurs :** Il s'agit in fine d'aider les utilisateurs les plus importants (les planificateurs seront chargés de la mise en œuvre) à comprendre, interpréter et mettre en œuvre les résultats.
- **L'inclusion :** Les SPANB doivent être élaborés selon une démarche multisectorielle, inclusive et associant de nombreux groupes d'intérêts, et le plan de mobilisation des ressources doit être établi de la même façon.
- **La lutte contre la pauvreté :** Llorsqu'ils évaluent les avantages et les inconvénients de différents scénarios, les mécanismes de financement, les acteurs et les priorités, les planificateurs doivent réfléchir aux effets sur les composantes de la société les plus pauvres et les plus vulnérables et trouver des solutions pour atténuer la pauvreté.
- **L'information :** S'il n'est pas forcément judicieux de rendre publiques toutes les informations, il convient de communiquer la plupart des résultats, y compris ceux de l'analyse des dépenses relatives à la biodiversité, et d'informer sur les grandes priorités, les mécanismes de financement recommandés, ainsi que sur les conséquences potentielles et les moyens de protéger ces mécanismes.

Conditions préalables pour la mise en œuvre

Pour que le Manuel BIOFIN soit correctement utilisé, plusieurs conditions préalables doivent être réunies :

- **La volonté politique :** elle est nécessaire pour faire avancer le processus d'évaluation BIOFIN. Les résultats ne seront pas fructueux sans un leadership clairement défini et le soutien du plus haut échelon de gouvernement.
- **La collaboration :** Les planificateurs dans les organismes publics, dans les ministères et dans d'autres organisations doivent être prêts à collaborer les uns avec les autres.
- **La transparence :** Les planificateurs doivent être disposés à réexaminer sans a priori les priorités des dépenses tenues pour acquises depuis longtemps, à repérer et remplacer les processus de gestion des dépenses et de gestion financière inefficaces, et aussi à permettre aux planificateurs nationaux BIOFIN d'accéder à toutes les données sur les dépenses budgétaires et le financement.
- **La participation des grands groupes d'intérêts :** Les planificateurs doivent être prêts à mener des discussions délicates, potentiellement source de tensions, avec de puissants groupes d'intérêts qui ne souhaitent peut-être pas se pencher sur certains problèmes, tels que les incitations ayant des effets dommageables sur l'environnement ou les dépenses inefficaces. Le Manuel BIOFIN propose des outils et des orientations pour ces discussions, mais seul le processus difficile qui vise à établir un dialogue national permettra un changement.
- **Des capacités :** Les planificateurs doivent avoir un minimum de capacités pour mener à bien chaque étape du Manuel BIOFIN, notamment pour élaborer des SPANB robustes, pour procéder aux évaluations et analyses les plus importantes et pour gérer des données complexes.
- **Un engagement à utiliser les résultats :** Le Manuel BIOFIN ne vaut que pour la solidité des changements qu'il induira. Il constitue un moyen d'atteindre un objectif (transformer le financement de la diversité biologique), et non une fin en soi.

Flexibilité et variabilité des niveaux de résolution et de confiance

Le Manuel BIOFIN est structuré de manière à apporter à chaque question posée dans chacun des cahiers une réponse avec un niveau de profondeur et de résolution qui varie notamment en fonction des ressources disponibles, des capacités nationales existantes, de la complexité des institutions du pays, des procédures de financement et de budgétisation, des données disponibles et de l'importance de l'élément considéré pour le pays. Lorsque les planificateurs nationaux déterminent comment mettre en œuvre le Manuel BIOFIN, ils doivent viser le niveau de résolution le plus élevé pour chaque question, mais ils peuvent envisager un niveau de résolution inférieur pour certaines questions, en fonction du contexte national. Le niveau de résolution peut dépendre à la fois de l'ampleur des efforts et du volume des ressources nécessaires pour répondre à chaque question (discussion informelle, entre pairs, en comité de pilotage, ou étude de faisabilité formelle et complète) ainsi que du niveau de détail et de rigueur de la réponse (une ou deux phrases sur la faisabilité globale, ou résultats d'une évaluation complète de la faisabilité). De même, ils doivent savoir qu'ils ne sont pas tenus de remplir toutes les cellules pour mener à bien toutes les étapes du Manuel BIOFIN (nombre de cellules peuvent être laissées vide) et qu'ils peuvent ajouter de nouveaux champs pour tenir compte des besoins de leur pays. De plus, la feuille de calcul Excel qui accompagne le Manuel comporte des menus déroulants et les champs nécessaires à la saisie des informations qu'il serait difficile de communiquer sous la forme d'un document papier. Plutôt que de présenter un ensemble de listes prescriptives, le Manuel BIOFIN propose une approche flexible qui permet aux planificateurs de définir eux-mêmes les champs les plus importants (secteurs, institutions, stratégies, etc.). Au besoin, les différents encadrés donnent des orientations supplémentaires.

Analyse des dépenses et chiffrage : précision et fourchettes d'estimation

Le Manuel BIOFIN doit permettre aux planificateurs de calculer tous les coûts réels de la mise en œuvre des SPANB, ainsi que de définir et de mobiliser les ressources adéquates. Néanmoins, tout exercice de calcul des dépenses et des coûts liés à un projet de cette ampleur nécessitera de nombreuses estimations. Afin d'aider les planificateurs à adopter une approche systématique pour ces estimations, le Manuel suggère par endroits de définir des fourchettes d'estimation basse et haute, qui permettront de prendre en compte une partie des incertitudes liées aux estimations, d'opérer des choix de stratégies et d'actions et de comprendre les implications des différents scénarios de financement. Les planificateurs peuvent décider de ne retenir qu'une seule fourchette d'estimation, ou d'appliquer ces deux fourchettes à tous les calculs, en fonction des circonstances et des besoins. L'objectif ultime n'est pas forcément de chiffrer précisément le coût de la mise en œuvre d'un SPANB, mais de déterminer une fourchette réaliste des coûts nécessaires pour répondre aux grandes priorités.

L'analyse des dépenses et le chiffrage des coûts induisent toutefois le risque de comptabiliser deux fois une dépense ou un coût. Dans tous les cas, les planificateurs doivent s'efforcer d'éviter ce calcul en double, que ce soit pour le calcul des dépenses relatives à la biodiversité (Cahier 1C) ou pour l'évaluation des coûts (Cahier 2A). Étant donné que certaines stratégies de biodiversité peuvent être classées dans plusieurs catégories (restauration de zones protégées, intégration de l'agriculture dans les politiques de façon à préserver les grands services écosystémiques, etc.) les planificateurs doivent savoir identifier les doublons potentiels, et donc le risque de double comptabilisation, et les éviter. À cette fin, il faudra prendre une série de décisions bien documentées, qui permettront de déterminer si les dépenses et les coûts relèvent d'une stratégie spécifique ou d'une autre.

Sources des données et hypothèses

Pour mettre en œuvre le Manuel BIOFIN, les planificateurs devront formuler des hypothèses et s'accommoder des limitations liées aux sources et à la fiabilité des données disponibles. Afin que ces informations soient aussi transparentes que possible, et s'ils veulent comprendre l'étendue des efforts et le niveau de rigueur requis pour chaque réponse, ils devront présenter des informations sur les « hypothèses et sources des données » pour toutes les sections de chaque cahier. Tous les rapports devraient clairement mentionner ces hypothèses et ces sources de données.

Interactions avec d'autres processus de planification et de budgétisation nationaux

Le Manuel BIOFIN va au-delà de la Convention sur la diversité biologique, et les SPANB peuvent eux aussi inclure des stratégies provenant d'autres traités, tels que la Convention sur la conservation des espèces migratrices, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Convention de Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale, la Convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour la protection du patrimoine mondial, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En outre, le Manuel BIOFIN est étroitement lié à un certain nombre de processus visant à évaluer l'importance de la biodiversité et des écosystèmes pour l'économie et la société. En particulier, quatre méthodologies et initiatives influent directement sur le Manuel BIOFIN, dont : a) l'initiative TEEB du Programme des Nations Unies pour l'environnement (www.teebweb.org), b) le partenariat WAVES (comptabilisation de la richesse naturelle et évaluation des écosystèmes) de la Banque mondiale (www.waves.org), c) la méthodologie « *Targeted Scenario Analysis* » du Programme des Nations Unies pour le développement[28] et d) le Système de comptabilité environnementale économique (SEEA) des Nations Unies.[29]

De plus, le processus de révision des SPANB coïncide avec les efforts mondiaux qui visent à redéfinir les objectifs de développement durable. C'est en effet sur les Objectifs de développement durable (ODD), qui succèderont en 2015 aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, que s'appuieront les pays pour revoir leurs plans nationaux de développement durable. On constate une forte convergence entre les ODD et les Objectifs d'Aichi, notamment pour la gestion durable des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et à l'assainissement, la réduction des risques et des effets des changements climatiques, la sécurité de l'emploi et des moyens de subsistance, le développement économique inclusif et la promotion de la santé et du bien-être[30]. Il existe à l'évidence des liens très étroits entre la biodiversité et la santé des écosystèmes, d'un côté, et le bien-être humain, de l'autre, particulièrement pour les sociétés les plus pauvres et les plus vulnérables. Si leur mise en œuvre est attentive aux synergies entre les tendances de la biodiversité et les problèmes de développement au niveau national, les SPANB pourront devenir une feuille de route à la fois pour la conservation de la diversité biologique et pour le développement durable. Dès lors que les synergies entre les objectifs de biodiversité et les objectifs nationaux de développement durable seront identifiées et mises à profit, les planificateurs pourront définir les principaux points d'entrée permettant d'argumenter en faveur d'investissements plus substantiels dans la biodiversité, tout en renforçant le soutien et l'engagement politiques à long terme.

EXEMPLES DE LA CONTRIBUTION DES SPANB AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT NATIONAUX

- Les forêts bien gérées, restaurées et protégées peuvent participer à la sécurité de l'approvisionnement en eau à long terme, surtout en période de sécheresse, et servir de réservoirs d'énergie de secours lors d'une crise énergétique ;
- Les écosystèmes humides protégés et restaurés peuvent offrir aux populations côtières et des basses terres une protection contre les inondations et permettre la filtration critique de l'eau, ce qui rend moins nécessaire, ou inutile, la construction d'installations de traitement des eaux ;
- Un système national de zones protégées performant peut procurer à un pays des recettes fiscales et soutenir les emplois ainsi que les moyens de subsistance locaux ;
- La protection de la diversité génétique agricole, notamment des plantes sauvages apparentées aux plantes cultivées, peut contribuer à la sécurité alimentaire à long terme, tout particulièrement dans le cas des espèces résistantes aux événements climatiques extrêmes tels qu'une inondation, la sécheresse ou une vague de chaleur ;
- Les stratégies d'identification des pratiques de gestion durable des ressources naturelles dans l'agriculture, la foresterie et l'aquaculture assureront un flux pérenne de produits et de services pour les générations futures et atténueront la déperdition du capital naturel ;
- En identifiant et en éradiquant les espèces non indigènes envahissantes ou en empêchant leur propagation, on pourra d'économiser des millions de dollars, accroître la productivité des écosystèmes naturels et réduire le risque de catastrophe naturelle telle qu'un incendie de grande ampleur ;
- La protection des écosystèmes et les efforts de restauration peuvent mettre les populations pauvres et vulnérables à l'abri des effets des changements climatiques, tels que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes côtières, et empêcher les glissements de terrain ou les catastrophes naturelles à la suite d'une pluviométrie excessive ;
- Les écosystèmes bien gérés peuvent constituer un gisement de ressources médicinales essentiel à la préservation de la santé des populations rurales ;
- La protection et la restauration des récifs coralliens, ainsi que la prévention des principales menaces pesant sur le milieu marin, peuvent assurer la santé à long terme des zones de pêche, ce qui est crucial à la fois pour l'alimentation et pour la subsistance de millions d'individus.

Utiliser les résultats du processus BIOFIN – Transformer la trajectoire de développement

Le Manuel BIOFIN vise à aider les pays à transformer leurs plans nationaux de financement de la biodiversité et, ainsi, à mettre en œuvre leur SPANB et à atteindre les Objectifs d'Aichi. Cependant, les SPANB ne se résument pas à un ensemble de plans au profit de la diversité biologique. S'ils sont pleinement mis en œuvre, ils peuvent encourager un développement national et mondial durable, et constituer un mécanisme permettant d'infléchir la trajectoire de développement actuelle, qui, en général, n'est pas pérenne.

Les SPANB constituent une étape fondamentale permettant de passer de la prise de conscience sociétale et de la planification à des pratiques et politiques sectorielles nationales propices à la biodiversité, qui permettront d'amorcer et de préserver un cercle vertueux ou d'inverser un cercle vicieux. Un SPANB bien pensé peut transformer un cercle vicieux en accroissant la prise de conscience sociétale et en améliorant les politiques et les pratiques, ainsi que les effets sur les populations et la diversité biologique. Le financement de la biodiversité est crucial : un SPANB bien financé a une probabilité beaucoup plus grande d'être efficace qu'un SPANB non accompagné d'un plan de mobilisation des ressources solide et réaliste. L'Initiative BIOFIN entend donner aux SPANB les meilleures chances de succès, afin de créer un cercle de développement vertueux.

En supprimant progressivement ou en éliminant d'emblée les incitations qui ont des effets dommageables sur l'environnement, en introduisant de nouvelles incitations positives, en instaurant des mécanismes de marché, en exploitant de nouvelles sources de financement privé, en réduisant les coûts des stratégies, en réorientant les dotations budgétaires publiques ou simplement en se concentrant sur l'accès à l'aide publique au développement et en améliorant l'efficacité de cette aide, le Manuel BIOFIN vise un seul et même objectif : permettre aux pays partenaires de transformer la trajectoire de la biodiversité, du financement et du développement, tout en mettant en place les conditions d'un avenir durable.

BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT : CERCLE VICIEUX ET CERCLE VERTUEUX

Dans le cas d'un cercle vicieux, on trouve au début de la trajectoire de développement une faible prise de conscience de l'importance de la biodiversité et des écosystèmes. Il en découle des politiques qui privilégient une exploitation des ressources à court terme, non durable, au lieu d'une conservation et d'une gestion durable. À leur tour, ces politiques conduisent à des pratiques non durables, telles que le déboisement intensif des forêts, la surpêche ou l'aménagement sauvage des côtes. Ces politiques ont des effets délétères à la fois sur les êtres humains et sur les ressources naturelles, ainsi que sur la santé économique à long terme des pays, ce qui entraîne une dévalorisation supplémentaire du capital naturel.

À l'inverse, un cercle vertueux commence par une large prise de conscience de l'importance de la biodiversité et des écosystèmes, qui se traduit par des politiques reflétant l'importance de la nature et débouchant sur des pratiques durables : création de réseaux de zones protégées bien gérés, qui préservent les services écosystémiques essentiels, pratiques de gestion durables qui ont des effets bénéfiques à long terme À leur tour, ces pratiques sont propices à la fois à la biodiversité et au bien-être humain, avec à la clé une large prise de conscience de l'importance de la biodiversité et des écosystèmes. L'Initiative BIOFIN vise à promouvoir ce cercle vertueux.

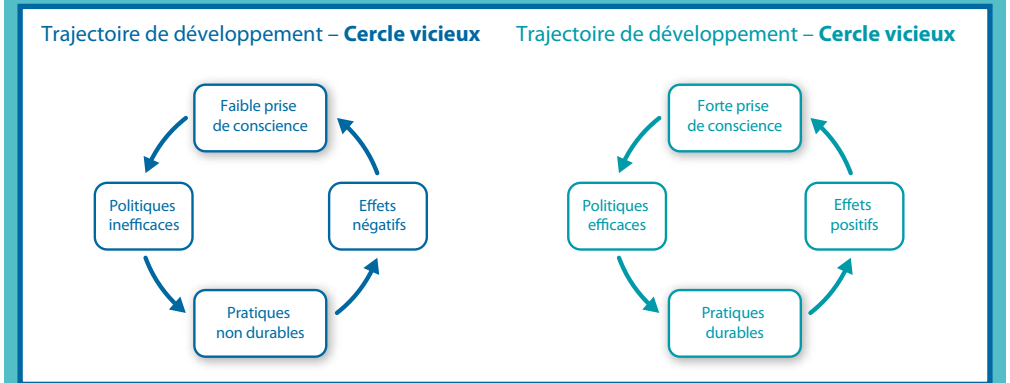

PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS LE CAHIER 1A

État et tendances de la biodiversité : Évolutions de l'intégrité écologique des principaux éléments de la biodiversité et des écosystèmes au cours du temps, définies par des paramètres tels que la population, la diversité, la taille, la composition, la répartition et la complexité trophique des parcelles.

Tendances négatives et positives de la biodiversité et des écosystèmes : Les tendances négatives sont les évolutions de la biodiversité et des écosystèmes qui ont des effets délétères sur la santé et sur le fonctionnement d'une espèce, d'une population ou d'un écosystème, ou qui limitent les services écosystémiques (fragmentation forestière, dégradation de la qualité et diminution de la quantité des ressources hydriques disponibles, déclin de la population d'une espèce menacée, etc.). Les tendances positives sont les évolutions de la biodiversité et des écosystèmes qui ont des effets bénéfiques sur la santé et sur le fonctionnement d'une espèce, d'une population ou d'un écosystème, ou qui améliorent les services écosystémiques (par ex. accroissement de la population d'espèces menacées et recul des espèces non indigènes envahissantes).

Pratiques sectorielles négatives et positives : Les pratiques sectorielles négatives sont les activités qui par leur caractère répété sont susceptibles d'engendrer des tendances négatives de la biodiversité et des écosystèmes (telles que le déboisement intensif, les processus de production manufacturière qui polluent les cours d'eau, les modes de pêche qui entraînent d'importantes captures accidentelles…). Les pratiques sectorielles positives sont les activités qui se traduisent par des tendances positives, ou du moins neutres, au niveau de la biodiversité et des écosystèmes, tels que les processus de production manufacturière non polluants.

Politiques, forces du marché et cadre de l'action publique : On entend par politique toute mesure qui, à l'intérieur ou au-delà d'un secteur spécifique, contribue directement ou indirectement à une pratique sectorielle. On entend par forces du marché tout aspect des marchés, de l'économie et du commerce qui influe sur les mécanismes e gestion de la biodiversité et des écosystèmes (droits de douane, subventions, prix du marché, accès au marché, part de marché, approvisionnement du marché, demande de produits issus de la biodiversité, etc.). Enfin, le cadre de l'action publique se compose de tous les facteurs qui influent sur l'élaboration et sur l'application des politiques propices à la biodiversité et au développement économique, ainsi sur le mode de gestion de la biodiversité. Au sens large, il inclut des aspects comme le leadership, la volonté politique, la gouvernance, la cohésion des politiques, la coordination intergouvernementale, le système judiciaire et la liberté de la presse.

Introduction au Cahier 1A : Forces du changement découlant des politiques et des pratiques

Le Cahier 1A a pour objectif d'identifier les pratiques, les politiques et les facteurs du cadre de l'action publique qui influent sur les tendances positives et négatives de la biodiversité et des écosystèmes.

Les planificateurs commencent par examiner et définir l'état et les tendances majeures de la biodiversité et des écosystèmes dans leur pays. Ces informations proviennent généralement des 4e et 5e rapports nationaux (voir www.cbd.int/reports) qui sont axés sur l'état et les tendances de la diversité biologique au niveau national. Sur la base de ces informations, les planificateurs repèrent les secteurs et les pratiques sectorielles spécifiques qui influent sur chaque tendance (les « forces »). Pour chaque ensemble de pratiques sectorielles, ils déterminent ensuite les politiques, les facteurs du cadre de l'action publique et les forces du marché qui soit entravent soit encouragent des pratiques durables.

Les planificateurs se fondent sur l'analyse des forces du changement présentée dans le Cahier 1A pour identifier dans le Cahier 1B les principaux acteurs sectoriels et financiers. Même si la Méthodologie BIOFIN se concentre essentiellement sur les acteurs financiers clés, le Cahier 1A permet aux planificateurs d'analyser sous un angle large les solutions potentielles qui engendreront des économies de coûts, notamment en agissant à la source sur les forces négatives.

Le Cahier 1A aide aussi les planificateurs à identifier certains des problèmes plus vastes auxquels il faut remédier pour que les SPANB et le plan de mobilisation des ressources puissent être mis en œuvre efficacement. La résolution de ces problèmes peut également avoir des répercussions sur les coûts dans le Cahier 2.

Après avoir complété le Cahier 1A, les planificateurs pourront définir a) l'état et les tendances clés de la biodiversité, b) les secteurs et pratiques sectorielles clés qui influent sur ces tendances, c) les politiques, facteurs du cadre de l'action publique et forces du marché clés qui contribuent à ces pratiques et (d) un ensemble concis de recommandations, énoncées par ordre de priorité, pour améliorer ou étendre ces pratiques et politiques sectorielles.

Questions clés : Forces négatives et positives influant sur la biodiversité

Section 1 : Forces négatives influant sur les pratiques et les politiques sectorielles

- Décrire les principales tendances négatives de la biodiversité et des écosystèmes
- Pour chaque tendance négative, décrire en quelques mots la force de changement à l'œuvre
- Sélectionner la catégorie et la sous-catégorie qui décrivent le mieux cette force
- Pour chaque force, identifier 1 à 3 pratiques sectorielles clés qui sont à l'origine de la tendance négative de la biodiversité
- Pour chaque pratique, identifier les 1 à 3 politiques sectorielles, facteurs du cadre de l'action publique ou forces du marché clés qui exercent une influence
- Identifier les conséquences économiques si elles sont connues
- Présenter toutes les grandes hypothèses et les principales sources de données

Section 2 : Forces positives influant sur les pratiques et les politiques sectorielles

- Décrire les principales tendances positives de la biodiversité et des écosystèmes
- Pour chaque tendance positive, décrire en quelques mots la force de changement à l'œuvre
- Sélectionner la catégorie et la sous-catégorie qui décrivent le mieux cette force
- Pour chaque force, identifier 1 à 3 pratiques sectorielles clés qui sont à l'origine de la tendance positive de la biodiversité
- Pour chaque pratique, identifier les 1 à 3 politiques sectorielles, facteurs du cadre de l'action publique ou forces du marché clés qui exercent une influence
- Identifier les effets économiques positifs s'ils sont connus
- Présenter toutes les grandes hypothèses et les principales sources de données

Utilisation du Cahier 1A : Sélectionner les catégories et sous-catégories de forces du changement

Les catégories et sous-catégories utilisées sont les suivantes :

- **Intégration des politiques :** Production manufacturière, énergie, mines, transports, infrastructure, déchets, tourisme, autres secteurs contribuant au développement
- **Utilisation des ressources naturelles :** Exploitation forestière, agriculture, pâturage, eau, pêche, espèces envahissantes et autres secteurs utilisant les ressources naturelles
- **Protection :** Zones protégées par l'État, zones protégées co-gérées, zones protégées communautaires, zones protégées privées, zones protégées transfrontières, autres zones, corridors et zones-tampon faisant l'objet de mesures de conservation, méthodes de conservation ex situ, mesures relatives au commerce et contrôles/sanctions, autres formes de protection des sols, de l'eau, des espèces et des habitats
- **Restauration :** Efforts de restauration déployés par l'État, efforts de restauration privés, restauration communautaire, restauration industrielle, restauration de terrains industriels, restauration de corridors et de zones-tampon, et tous autres efforts de restauration
- **Accès et partage des avantages :** Consentement préalable éclairé, modalités définies d'un commun accord, partage des avantages, savoirs traditionnels, état de conservation, et toutes autres forces influant sur l'accès et le partage des avantages
- **Amélioration de la mise en œuvre :** Communication, recherche, suivi, cadre juridique et autres forces influant sur la mise en œuvre
- **Autres :** Toutes autres catégories de forces

L'Annexe 1 présente des informations supplémentaires sur les différentes catégories de forces du changement découlant des pratiques et des politiques.

UN EXEMPLE DE TENDANCES, DE FORCES, DE PRATIQUES ET DE FACTEURS DU CADRE DE L'ACTION PUBLIQUE

Tendance négative de la biodiversité : En Ouganda, les stocks de perche du Nil sont tombés de 1,9 million de tonnes en 1999 à seulement 0,35 million de tonnes en 2009.

Forces sectorielles : La pêche commerciale et la pêche de subsistance sont les deux principaux secteurs qui influent sur cette tendance.

Pratiques sectorielles : On trouve parmi les pratiques sectorielles spécifiques l'utilisation d'engins de pêche illégaux, tels que les filets de pêche monofilament et les petits filets maillants, la surpêche de poissons immatures qui perturbe la chaîne trophique, ou la pêche dans les aires de reproduction et les frayères.

Politiques et facteurs du cadre de l'action publique : Le régime de gestion des pêcheries en accès libre, dans lequel les pêcheurs obtiennent facilement des droits d'accès après avoir acquitté une redevance minime, engendre une vive concurrence et une surpêche, les pêcheurs devant redoubler d'efforts pour réaliser des prises de plus en plus réduites.[31]

Photo pour les Nations Unies : Milton Grant

EXEMPLES DE FACTEURS DU CADRE DE L'ACTION PUBLIQUE

Aux Philippines[32], l'arrachage des forêts de mangroves influe largement sur l'évolution de la biodiversité. Cette tendance résulte de facteurs négatifs liés au cadre de l'action publique, notamment :

- De lois sur le zonage et sur l'aménagement du territoire insuffisantes ou inexistantes et peu appliquées
- De politiques publiques favorisant une croissance économique, une production et une consommation à court terme plutôt qu'un développement durable à long terme
- De l'absence d'indicateurs du développement durable dans divers secteurs, d'où des politiques et des pratiques sectorielles non durables
- De l'absence de système statistique robuste permettant d'améliorer la comptabilisation des ressources naturelles

Cependant, il existe aussi des facteurs positifs liés au cadre de l'action publique, notamment :

- Des engagements internationaux forts
- Des informations transparentes et disponibles
- Une large prise de conscience de l'importance de la biodiversité

Photo pour les Nations Unies : Martine Perret

Questions clés : Facteurs du cadre général de l'action publique

Section 3 : Facteurs négatifs du cadre de l'action publique

- Identifier les facteurs négatifs du cadre de l'action publique les plus importants qui nuisent à l'efficacité des mesures de conservation, à une utilisation durable et/ou au partage équitable des avantages de la biodiversité
- Décrire brièvement chaque facteur négatif
- Pour chaque facteur négatif, sélectionner la catégorie qui décrit le mieux ce facteur
- Pour chaque facteur négatif, décrire ses principaux impacts sur la biodiversité
- Mentionner les sources des données ou toute information pertinente
- Identifier les recommandations clés pour l'amélioration du cadre général de l'action publique

Section 4 : Facteurs positifs du cadre de l'action publique

- Identifier les facteurs positifs du cadre de l'action publique les plus importants qui encouragent la conservation, l'utilisation durable et/ou le partage équitable des avantages de la biodiversité
- Décrire brièvement chaque facteur positif
- Pour chaque facteur positif, sélectionner la catégorie qui décrit le mieux ce facteur
- Pour chaque facteur positif, décrire ses principaux impacts sur la biodiversité
- Mentionner les sources des données ou toute information pertinente
- Identifier les recommandations clés pour l'amélioration du cadre général de l'action publique

Utilisation du Cahier 1A : Sélectionner les catégories et sous-catégories de facteurs du cadre de l'action publique

Les sections 3 et 4 du Cahier 1A incluent un menu déroulant, qui permet de sélectionner une catégorie de facteurs du cadre de l'action publique (voir ci-dessous), ce qui facilite les analyses plus générales. Cependant, les planificateurs peuvent décider de passer outre ces catégories en indiquant seulement les facteurs de leur propre cadre d'action publique :

- La volonté et le leadership politiques
- Les pressions exercées par les groupes d'intérêts économiques
- Les médias et la liberté de la presse
- L'attitude du grand public
- La sensibilisation du grand public à l'importance de la biodiversité
- La gouvernance et l'état de droit
- La coordination intersectorielle
- L'alignement des activités des différentes agences sur les objectifs nationaux
- La participation aux processus de prise de décisions
- Les organisations non gouvernementales
- Autres facteurs du cadre de l'action publique

Mise en œuvre du Cahier 1A

Pour mettre en œuvre le Cahier 1A, les planificateurs peuvent envisager différents niveaux de profondeur et de résolution, dont chacun peut requérir des degrés différents de personnel, de ressources financières, de disponibilité des données et d'exhaustivité des évaluations antérieures. Le tableau ci-dessous propose des suggestions pour une résolution grossière, intermédiaire et fine pour la réponse à chaque question.

	NIVEAU 1 : RÉSOLUTION GROSSIÈRE	NIVEAU 2 : RÉSOLUTION INTERMÉDIAIRE	NIVEAU 3 : RÉSOLUTION FINE
SECTIONS 1 et 2 : Pratiques et politiques induisant des tendances négatives et positives dans la biodiversité et les écosystèmes	• Identifier un sous-ensemble restreint mais déterminant de grandes tendances (par ex. de 5 à 7) sur la base des données du 4e ou 5e Rapport national • Identifier les secteurs clés, les pratiques sectorielles et les impacts sur la biodiversité ainsi que les facteurs contributifs lors des discussions d'examen par les pairs en comité de pilotage	• Identifier un sous-ensemble de grandes tendances (par ex. de 12 à 15) sur la base des données du 4e ou 5e Rapport national • Identifier les secteurs clés, les pratiques sectorielles et les impacts sur la biodiversité ainsi que les facteurs contributifs lors des discussions d'examen par les pairs, complétées par les données relatives à l'évaluation d'impact sectorielle et par les données existantes sur l'analyse par arbre des causes	• Identifier un ensemble complet de grandes tendances (par ex. de 20 à 30) sur la base des données du 4e ou 5e Rapport national et dans d'autres sources pertinentes • Identifier les secteurs clés, les pratiques sectorielles et les impacts sur la biodiversité par une évaluation d'impact sectorielle et identifier les facteurs contributifs par une analyse par arbre des causes poussée. Parvenir à un consensus lors des discussions d'examen par les pairs en comité de pilotage
ECTIONS 3 et 4 : Facteurs négatifs et positifs liés au cadre de l'action publique	• Identifier les facteurs clés liés au cadre de l'action publique par des discussions d'examen par les pairs en comité de pilotage	• Identifier les facteurs clés liés au cadre de l'action publique par des discussions d'examen par les pairs en comité de pilotage sur la base d'examens antérieurs du cadre de l'action publique	• Identifier les facteurs clés liés au cadre de l'action publique par un examen détaillé du cadre de l'action publique. Parvenir à un consensus lors des discussions d'examen par les pairs en comité de pilotage

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi commencer par l'état et les tendances de la biodiversité et des écosystèmes ?

Lorsque l'on identifie les acteurs sectoriels et financiers clés (Cahier 1B) et que l'on analyse les coûts des stratégies et actions d'amélioration de la biodiversité (Cahier 2), on passe souvent à côté des économies que l'on peut faire en s'attaquant aux forces de changement à la racine.

Pourquoi inclure les forces positives comme les forces négatives ?

Inclure les forces de changement positives dans l'analyse globale (par ex. la protection accrue des espèces menacées, la restauration des bassins versants vitaux, l'amélioration de l'état des forêts grâce à la certification forestière) peut aider les planificateurs à identifier les nouveaux acteurs financiers, les moyens potentiels de réduire efficacement le coût de mise en œuvre des stratégies et les mécanismes susceptibles de combler les déficits financiers.

Pourquoi inclure les conséquences économiques des forces de changement ?

Inclure les conséquences économiques des forces de changement peut aider les planificateurs à calculer de manière plus systématique les coûts et avantages véritables du statu quo. Par exemple, le poisson représente près de 20 % des exportations de marchandises de l'Ouganda en valeur. Ses exportations de perches du Nil sont passées de 140 à 80 millions d'USD en l'espace de cinq ans, essentiellement en raison de politiques et de pratiques de gestion inefficaces.[33]

EXEMPLES DE FORCES DE CHANGEMENT

En Colombie[34], les planificateurs ont identifié des forces de changement clés dans chaque région du pays. Parmi les forces de changement positives, on peut citer un ensemble d'aires protégées publiques, privées et communautaires, ainsi que la création de districts de conservation des sols. Parmi les forces de changement négatives, on peut citer :

- Les incendies de forêts d'origine humaine
- L'exploitation forestière illégale, qui entraîne la fragmentation forestière et l'incursion d'espèces envahissantes.
- L'exploitation minière illégale
- L'avancée de la frontière agricole
- Les empiètements et conversions illégaux à l'intérieur des aires protégées
- Le développement de l'infrastructure
- L'utilisation aveugle de produits agrochimiques et la mécanisation excessive, provoquant une détérioration de la qualité des sols
- Les impacts négatifs des plantations de palmiers en Afrique

Source : 5e Rapport national de la Colombie

Photo Nations Unies : Jerry Frank

Présentation des résultats pour le Cahier 1A

- **États et tendances clés de la biodiversité :** Les planificateurs sont vivement encouragés à inclure dans le rapport BIOFIN une section synthétisant l'état et les tendances clés de la biodiversité, à partir de la version révisée des SPANB, ou du 4e et/ou 5 Rapport national. Elle doit comporter approximativement 3–5 pages.

- **Pratiques sectorielles, politiques et facteurs clés de l'action publique induisant des tendances négatives pour la biodiversité :** Cette section devrait décrire les pratiques sectorielles *spécifiques* entraînant un état et des tendances négatifs pour la diversité biologique, et faire dans l'idéal une description des tendances spécifiques de la biodiversité et des écosystèmes résultant de ces pratiques. Les planificateurs devraient prendre en compte toutes les catégories potentielles de forces et de secteurs, y compris l'intégration systématique dans toutes les politiques, l'utilisation des ressources naturelles, la protection, la restauration, l'accès et le partage des avantages ainsi que d'autres secteurs, si nécessaire. Cette section doit comporter approximativement 5–7 pages.

- **Pratiques sectorielles, politiques et facteurs clés de l'action publique induisant des tendances positives pour la biodiversité :** Cette section devrait décrire les pratiques sectorielles *spécifiques* entraînant un état et des tendances positifs pour la diversité biologique, et faire dans l'idéal une description des tendances spécifiques de la biodiversité et des écosystèmes résultant de ces pratiques. Les planificateurs devraient prendre en compte toutes les catégories potentielles de forces et de secteurs, y compris l'intégration systématique dans toutes les politiques, l'utilisation des ressources naturelles, la protection, la restauration, l'accès et le partage des avantages ainsi que d'autres secteurs, si nécessaire. Cette section doit comporter approximativement 5–7 pages

- **Analyse des facteurs négatifs du cadre général de l'action publique :** Cette section devrait décrire les facteurs négatifs du cadre général de l'action publique et leurs liens avec les forces résultant des pratiques sectorielles et de l'action publique, et faire la synthèse des recommandations clés pour l'atténuation de ces facteurs. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.

- **Analyse des facteurs positifs du cadre général de l'action publique :** Cette section devrait décrire les points positifs du cadre général de l'action publique et leurs liens avec les forces résultant des pratiques sectorielles et de l'action publique, et faire la synthèse des recommandations clés pour capitaliser sur ces points forts et ces opportunités. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.

- **Résumé des recommandations clés :** Cette section devrait synthétiser toutes les forces de changement clés par une description synthétique, une synthèse des conséquences économiques et une synthèse des recommandations clés. Cette section doit comporter approximativement 3–5 pages.

Pour aller plus loin : L'évaluation d'impact sectorielle nationale

ÉTAPES	QUESTIONS CLÉS À POSER CONCERNANT LES TENDANCES POSITIVES ET NÉGATIVES DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES
1. Identifier, examiner et classer par ordre de priorité les secteurs clés candidats à l'évaluation d'impact	• Quels secteurs sont les plus importants pour l'économie ? • Quels secteurs sont les plus souvent associés à des activités illicites ? • Quels secteurs sont les plus vitaux pour la réalisation des objectifs nationaux de développement ? • Quels secteurs sont les plus dépendants de la biodiversité biologique ? • Quels secteurs enregistrent les taux de croissance les plus élevés ? • Quels secteurs sont les plus souvent associés à des impacts négatifs et positifs sur la diversité biologique et les écosystèmes (par ex. *via* des évaluations d'impact au niveau des sites) ?
2. Identifier les principales forces de changement de la biodiversité et des écosystèmes pour chaque secteur sélectionné	• Quels secteurs sont des forces de changement dans l'utilisation et l'occupation des sols ? • Quels secteurs sont des forces de changement dans la fragmentation et l'isolement des habitats ? • Quels secteurs sont des forces de changement *via* l'extraction, la récolte ou le prélèvement d'espèces ? • Quels secteurs créent des apports allochtones dont des émissions, des effluents et des produits chimiques ? • Quels secteurs engendrent des perturbations et des altérations, y compris dans des processus écologiques ? • Quels secteurs introduisent des espèces non indigènes envahissantes ou des organismes génétiquement modifiés ? • Quels secteurs favorisent la restauration, la protection et/ou l'utilisation durable ?
3. Identifier la portée, l'étendue et la distribution de chacune des forces de changement pour chaque secteur clé	• Quelles forces sont les plus répandues dans le paysage terrestre ou marin ? • Comment ces forces sont-elles distribuées – quels sont les schémas d'occurrence spécifiques ? • Quels sont les impacts les plus sévères se produisant dans le paysage terrestre ou marin ? • Quels sont les impacts les moins sévères se produisant dans le paysage terrestre ou marin ? • Où les impacts sectoriels empiètent-ils sur le territoire des zones clés pour la biodiversité ?
4. Identifier les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes produits par chacune des forces	• Quelles forces altèrent la santé écologique et la viabilité des espèces essentielles ? • Quelles forces altèrent les processus écologiques ? • Quelles forces altèrent les stocks et les flux de services écosystémiques ? • Quelles forces altèrent la résilience et la vulnérabilité face au changement climatique ?
5. Identifier et classer par ordre de priorité les forces sectorielles en fonction de leur impact sur la biodiversité et les écosystèmes	• Quels secteurs produisent les impacts les plus étendus sur la biodiversité et les écosystèmes ? • Quels secteurs produisent les impacts les plus sévères sur la biodiversité et les écosystèmes ? • À quels secteurs faut-il s'attaquer en priorité pour inverser les tendances négatives pour la biodiversité et renforcer les tendances positives ?

Le tableau ci-contre présente les étapes d'une évaluation d'impact sectorielle nationale sur la diversité biologique, et énonce les questions clés à poser à chaque étape. L'objectif d'une évaluation d'impact sectorielle est d'identifier les secteurs qui jouent le rôle le plus important dans les tendances positives et négatives de la diversité biologique et des écosystèmes. Bien que la plupart de ces évaluations se concentrent sur l'appauvrissement de la diversité biologique et sur les forces qui en sont responsables, dans le contexte des stratégies de chiffrage des coûts en vue des SPANB, il est également utile de cerner les forces responsables des tendances positives de la diversité biologique et des écosystèmes.

Sur la base des résultats de cette évaluation d'impact, les planificateurs peuvent identifier quels secteurs jouent le rôle le plus important pour l'élaboration de stratégies et d'actions et pour le chiffrage des coûts, quels secteurs peuvent être des acteurs financiers potentiels, et quels secteurs risquent de supporter les coûts les plus lourds pour la transition du scénario du *statu quo* à un scénario durable.[35]

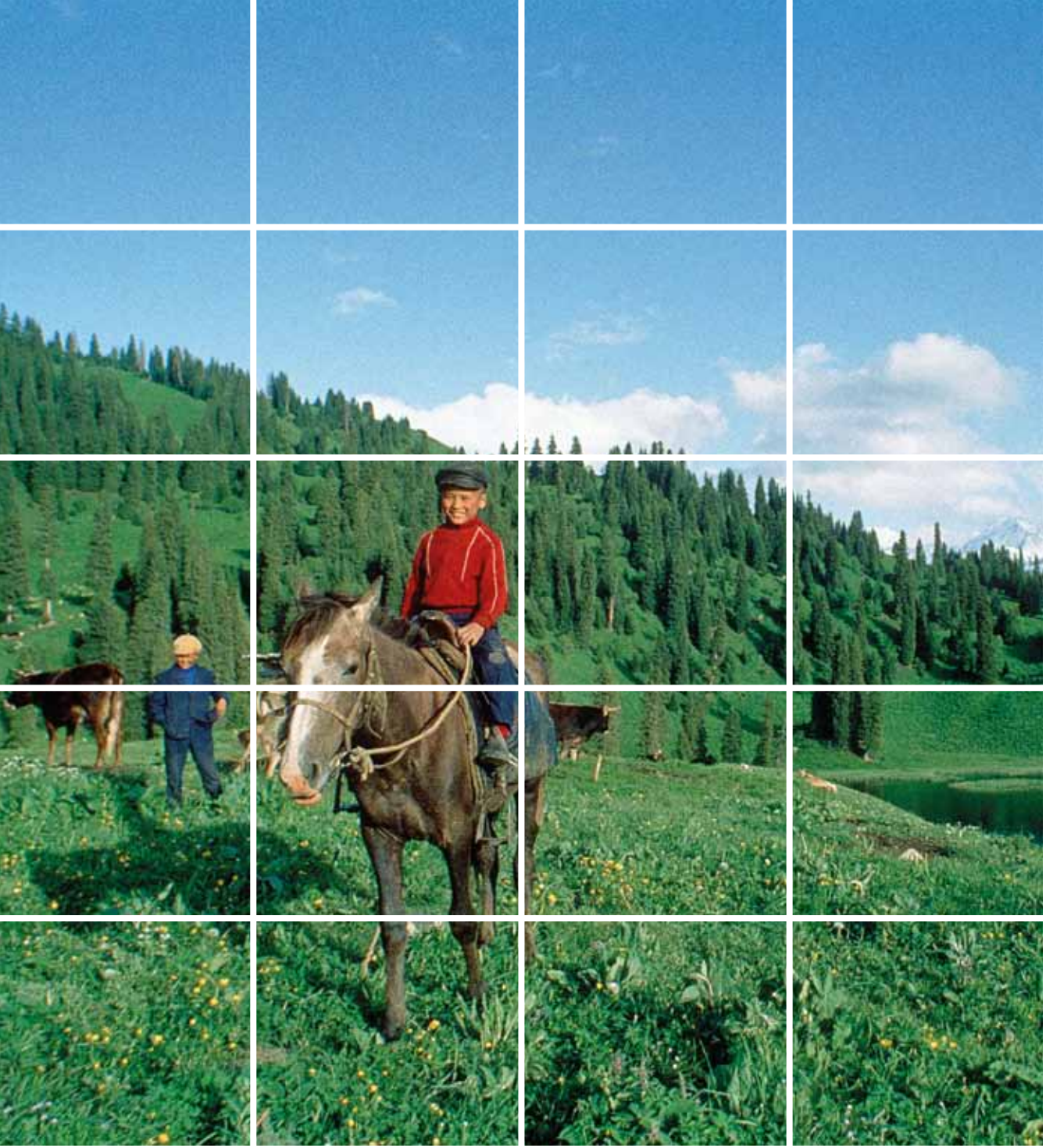

ANALYSE DES CAUSES PROFONDES

Deux approches similaires, une analyse des causes profondes et une analyse de situation, peuvent aider les planificateurs à identifier les causes sous-jacentes des forces de changement pour la biodiversité et les écosystèmes, ainsi que les facteurs clés et le cadre de l'action publique. Par essence, une analyse des causes profondes impose au planificateur de continuer à se poser la question « pourquoi » jusqu'à ce que les facteurs sous-jacents fondamentaux soient mis en évidence.

Les principaux composants d'une analyse des causes profondes et d'une analyse de situation sont :

- **Les éléments de la biodiversité :** Il s'agit des espèces, des communautés naturelles, des écosystèmes et des services écosystémiques qui sont affectés par les secteurs clés.
- **Les menaces, pressions et forces :** Il s'agit de l'ensemble des influences directes et indirectes qui alimentent les tendances négatives pour la biodiversité et les écosystèmes, y compris, par exemple, la conversion des habitats, la pollution ou la surconsommation.
- **Les facteurs sous-jacents :** Il s'agit des facteurs contributifs, dont la démographie, la pauvreté, les inégalités, les politiques publiques, les marchés, la vie politique et les capacités institutionnelles au niveau micro et macro.
- **Un modèle conceptuel :** Un modèle conceptuel montre la relation entre les éléments de la biodiversité, les menaces directes, les pressions et les forces, ainsi que les facteurs sous-jacents qui contribuent à ces forces.[36]

Introduction au Cahier 1B : Analyse institutionnelle

Le Cahier 1B a pour finalité d'identifier les acteurs financiers clés existants et potentiels futurs dans le scénario du *statu quo* existant comme dans un « état futur d'investissement dans la biodiversité ».

Le Cahier 1B commence par les forces négatives et positives identifiées dans le Cahier 1A. Pour chacune, les planificateurs déterminent les acteurs sectoriels les plus importants et classifie leurs relations dans le *statu quo* existant et dans un état futur d'investissement dans la biodiversité. Ils déterminent également comment les coûts et les avantages sont distribués, là aussi dans un scénario actuel et futur. En cernant les impacts et les dépendances de chaque acteur sectoriel clé vis-à-vis de chacune des forces de changement, ils comprennent mieux qui pourrait financer les investissements dans la biodiversité.

Sur la base de l'analyse sectorielle des impacts et des dépendances, et de la distribution des coûts et des avantages dans le cadre de deux scénarios différents, les planificateurs sélectionnent ensuite un sous-ensemble des acteurs financiers les plus importants – qui seront inclus dans la suite des analyses menées dans le Manuel. C'est ce petit ensemble d'acteurs financiers qui sera utilisé dans l'analyse des dépenses effectuée dans le Cahier 1C, et qui correspond aux acteurs financiers potentiels évoqués dans le Cahier 2. Pour chaque acteur financier, les planificateurs identifient une succession de rôles (définition des priorités budgétaires et des budgets annuels, accès et le décaissement des fonds, reporting financier et dépenses). Enfin, les planificateurs évaluent les besoins de capacités existants et futurs pour chaque acteur financier, en se concentrant sur les capacités requises pour la mise en œuvre des SPANB, ainsi que sur les conséquences financières des déficits de capacités.

Lors de la mise en œuvre du Cahier 1B, les planificateurs seront capables d'identifier : a) un ensemble d'acteurs sectoriels clés liés à chaque grande force de changement de l'état et des tendances de la biodiversité et des écosystèmes ; b) leurs impacts et dépendances, et la distribution des coûts et avantages, dans le cas du *statu quo* et d'un état d'investissement dans la biodiversité ; c) un ensemble consolidé d'acteurs financiers à inclure dans le reste du Manuel ; d) une analyse des rôles financiers existants de ces acteurs clés et e) les besoins de capacités nouveaux et existants pour chaque acteur afin de mettre en œuvre les résultats de l'évaluation BIOFIN et toute conséquence financière de ces déficits de capacités.

PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS LE CAHIER 1B

Acteurs sectoriels : Les acteurs sectoriels sont toute agence, institution, communauté, entreprise ou tout groupe qui a un impact sur les forces de changement de la biodiversité ou qui en est dépendant.

Acteurs financiers : Les acteurs financiers sont toute agence, institution, communauté, entreprise ou tout groupe qui a un impact *financier ou économique* sur les forces de changement de la biodiversité ou qui en est dépendant sur le plan financier ou économique. Les acteurs financiers sont principalement des acteurs qui paient ou investissent dans des stratégies relatives à la biodiversité ou qui ont les moyens de le faire.

Statu quo **existant et futur :** Le *statu quo* existant se définit comme l'état actuel, sans changement. Le *statu quo* futur est l'état futur projeté, en supposant que les trajectoires existantes (taux de croissance de la population humaine, financement de la biodiversité, tendances de la population des espèces, rythme de consommation des ressources) ne connaissent pas d'infléchissements majeurs.

État d'investissement dans la biodiversité : L'état d'investissement dans la biodiversité est l'état futur projeté dans lequel les investissements dans la biodiversité sont entièrement réalisés, et les impacts positifs en résultant se sont concrétisés ou sont en train de le faire (par ex., les investissements sont effectués dans la restauration, la protection, l'amélioration de la gestion et l'intégration sectorielle), ce qui produit une situation et des tendances positives pour la biodiversité et les écosystèmes.

Impacts, dépendances, coûts et avantages vis-à-vis de la biodiversité : Les impacts sur la biodiversité sont les impacts généraux que tel ou tel acteur ou institution produit sur la biodiversité, que ce soit directement (c'est-à-dire en exerçant des pressions) ou indirectement (par des politiques négatives). Les dépendances à la biodiversité correspondent au degré de responsabilité d'une institution dans l'apparition d'une force de changement, actuellement ou à l'avenir. Les coûts incluent les coûts économiques globaux que la société doit supporter, y compris les coûts financiers (à savoir les pertes pécuniaires) et non financiers (par ex. la perte d'opportunités, la diminution de la résilience). Les avantages sont tous les avantages sociaux et économiques qui découlent de la diversité biologique, pour les usagers directs et indirects, les consommateurs et les bénéficiaires.

EXEMPLES D'IMPACTS ET DE DÉPENDANCES

Aux Philippines, la consommation et la gestion de l'eau constituent un enjeu primordial. Cependant, les districts des eaux ne tiennent généralement pas compte du coût de la préservation de l'eau. Par conséquent, le prix de l'eau est sous-évalué.

Les bénéficiaires du *statu quo* sont les consommateurs d'eau existants, dont les exploitations agricoles irriguées, les consommateurs d'eau industriels et domestiques et les centrales hydroélectriques.

Dans le *statu quo* actuel, c'est le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles qui supporte le coût de la protection et de la gestion des cours supérieurs des cours d'eau. En analysant les scénarios potentiels, les planificateurs étudient la faisabilité de transférer ces coûts aux districts locaux des eaux, voire aux consommateurs directs dans le cadre d'une rémunération des services écosystémiques. Les planificateurs étudient également la possibilité d'intégrer les questions de biodiversité dans la gestion des cours supérieurs des cours d'eau, à des fins d'efficience.

Source : Analyses BIOFIN antérieures

Photo Nations Unies : Edwin G. Huffman

Questions clés : Impacts et dépendances et distribution des coûts et avantages des acteurs sectoriels clés

Section 1 : Impact, dépendances, coûts et avantages des acteurs sectoriels clés liés aux forces négatives

- Pour chaque force négative, identifier les acteurs sectoriels clés les plus importants
- Pour chaque acteur sectoriel, sélectionner la relation que l'acteur clé entretient avec le *statu quo* actuel et avec l'état futur d'investissement dans la biodiversité
- Donner des explications ou énoncer les conséquences de ces impacts et dépendances
- Pour chaque acteur sectoriel, sélectionner la distribution des coûts et des avantages à la fois dans le *statu quo* actuel et dans l'état futur d'investissement dans la biodiversité
- Donner des explications ou énoncer les conséquences de ces coûts et avantages

Section 2 : Impacts, dépendances, coûts et avantages des acteurs sectoriels clés liés aux forces positives

- Pour chaque force positive, identifier les acteurs sectoriels clés les plus importants
- Pour chaque acteur sectoriel, sélectionner la relation (impacts et dépendances) que l'acteur clé entretient à la fois avec le *statu quo* actuel et avec l'état futur d'investissement dans la biodiversité
- Donner des explications ou énoncer les conséquences de ces impacts et dépendances
- Pour chaque acteur sectoriel, sélectionner la distribution des coûts et des avantages à la fois dans le *statu quo* actuel et dans l'état futur d'investissement dans la biodiversité
- Donner des explications ou énoncer les conséquences de ces coûts et avantages

Utilisation du Cahier 1B : Sélectionner les catégories de responsabilités, de coûts et d'avantages

Les descripteurs utilisés pour classifier la relation de l'acteur sectoriel à la force de changement dans le cadre du *statu quo* existant sont : « responsable de la force de changement » et « pas responsable de la force de changement ». Les descripteurs utilisés pour classifier la relation de l'acteur sectoriel à la force de changement dans le cadre de l'état futur d'investissement dans la biodiversité sont : « sera responsable du nouvel état » et « ne sera pas responsable du nouvel état ». Dans cette analyse, « responsable » est utilisé pour signifier que la force de changement apparaît en raison des actions directes et/ou indirectes engagées par chaque acteur.

Les descripteurs utilisés pour classifier les coûts et les avantages de chaque acteur sectoriel dans le cadre du *statu quo* existant sont : « bénéficie de », « supporte le coût de », « les deux », ou « ni l'un ni l'autre ». Les descripteurs utilisés pour classifier les coûts et les avantages de chaque acteur dans le cadre de l'état futur d'investissement dans la biodiversité sont : « bénéficiera de », « paiera », « les deux » ou « ni l'un ni l'autre ». Dans cette analyse, « avantage » est utilisé pour désigner des avantages économiques au sens large, à la fois directs et indirects, et ce concept est en général lié aux services écosystémiques (par ex., une fabrique de boissons tire avantage d'une utilisation gratuite de l'eau) et « paie » est utilisé pour désigner les coûts économiques au sens large qu'un acteur supporte ou supporterait (par ex., une communauté côtière paie le prix du défrichage commercial des forêts de mangrove sous la forme d'une vulnérabilité accrue aux tempêtes).

Questions clés : Rôles et capacités des acteurs financiers clés

Section 3 : Rôles, responsabilités et capacités des acteurs financiers clés

- À partir des analyses des Sections 1 et 2, identifier les acteurs financiers clés, y compris l'acteur, le secteur et le ministère spécifiques, ainsi que la catégorie et la sous-catégorie qui les décrivent le mieux
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans la définition des priorités budgétaires
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans les processus budgétaires annuels
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans l'accès aux fonds
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans le décaissement des fonds
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans le reporting financier
- Identifier le rôle de chaque acteur financier clé dans les dépenses
- Identifier les besoins de capacités de financement de chaque acteur financier clé dans le *statu quo* existant
- Identifier les besoins de financement nouveaux de chaque acteur financier clé dans l'état d'investissement dans la biodiversité
- Ajouter toute note ou description expliquant vos réponses et soulignant les principales hypothèses

Utilisation du Cahier 1B : Rôles, responsabilités et capacités des acteurs financiers clés

La Section 3 inclut les catégories suivantes pour les rôles et responsabilités :

- Définition des priorités budgétaires : Choisir entre « rôle de premier plan », « rôle mineur », « aucun rôle » ou « autre »
- Accès aux fonds : Choisir entre « accès direct », « accès négocié », « aucun accès » ou « autre »
- Budgétisation annuelle : Choisir entre « élabore le budget », « soumet le budget », « approuve le budget », « aucune relation » ou « autre »
- Décaissement des fonds : Choisir entre « décaisse directement », « décaisse indirectement », « aucune relation » ou « autre »
- Dépense : Choisir entre « dépense directement », « dépense indirectement », « ne dépense pas » ou « autre »
- Capacités dans le *statu quo* existant : Décrire brièvement sous forme narrative toute capacité essentielle actuellement requise pour renforcer tous les aspects des pratiques financières
- Capacités futures : Décrire brièvement sous forme narrative toute capacité nouvelle relative au financement qui serait requise dans l'état futur d'investissement dans la biodiversité

ACTEURS FINANCIERS CLÉS IDENTIFIÉS EN NAMIBIE

Une analyse récente des acteurs financiers clés en Namibie[37] a mis en évidence les acteurs financiers suivants :

- Ministère de l'Environnement et du Tourisme
- Ministère de l'Agriculture, de l'Eau et des Forêts
- Ministère de la Pêche et des Ressources marines
- Ministère des Terres et de la Réinstallation
- Ministère de la Jeunesse, du Service national, des Sports et de la Culture
- Ministère des Mines et de l'Énergie
- Ministère des Travaux publics, des Transports et des Communications
- Fonds pour l'environnement mondial
- Gouvernement des États-Unis
- Gouvernement allemand
- Fonds mondial pour la nature
- Union européenne
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Southern African Science Service Centre for Climate Change and Adaptive Land Use
- Autres fonds des donateurs
- NedBank
- Propriétaires fonciers privés

Source : Barnes et al., 2014

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi partir d'un vaste ensemble d'acteurs sectoriels ?

En partant d'un vaste ensemble d'acteurs sectoriels, les planificateurs peuvent être certains de prendre en compte des acteurs financiers potentiels qui risqueraient sinon d'être laissés de côté, surtout dans l'étude des acteurs financiers potentiels futurs dans le cadre du nouvel état d'investissement dans la biodiversité.

Pourquoi évaluer les impacts, les dépendances, les coûts et les avantages ?

S'ils comprennent la relation entre qui est responsable des forces de changement, qui bénéficie des services écosystémiques et qui supporte le coût des pratiques actuelles, les planificateurs pourront mieux identifier les stratégies susceptibles d'intégrer la valeur de la biodiversité et des écosystèmes, ainsi que les conséquences négatives d'une utilisation non durable, dans les structures et politiques financières et de marché.

Pourquoi analyser les besoins de capacités et les rôles financiers des acteurs financiers clés ?

En cernant les rôles de chaque acteur financier, les planificateurs sont mieux à même de comprendre les forces et les faiblesses du système dans son ensemble. Traiter les besoins de capacités de financement existants et futurs constitue une étape critique vers une utilisation plus efficiente des ressources financières.

Mise en œuvre du Cahier 1B

Pour mettre en œuvre le Cahier 1B, les planificateurs peuvent envisager différents niveaux de résolution, dont chacun peut requérir des degrés différents de personnel, de ressources financières, de disponibilité des données et d'exhaustivité des évaluations antérieures. Le tableau ci-dessous propose des suggestions pour une résolution grossière, intermédiaire et fine pour la réponse à chaque question.

	NIVEAU 1 : RÉSOLUTION GROSSIÈRE	NIVEAU 2 : RÉSOLUTION INTERMÉDIAIRE	NIVEAU 3 : RÉSOLUTION FINE
SECTIONS 1 et 2 : Impacts et dépendances des acteurs sectoriels clés, et distribution des coûts et des avantages, pour les forces négatives et positives	• Identifier un ensemble limité d'acteurs sectoriels clés • Évaluer les dépendances et les impacts, ainsi que les coûts et les avantages sur la base des discussions en comité de pilotage	• Dresser une liste relativement complète des acteurs sectoriels clés • Estimer les dépendances et les impacts, ainsi que les coûts et les avantages sur la base des discussions en comité de pilotage et des meilleures informations disponibles, comme les institutionnels existants	• Effectuer ou actualiser un institutionnel permettant de dresser une liste complète des institutions clés dans tous les principaux secteurs • Effectuer une analyse poussée des dépendances et des impacts, ainsi que des coûts et des avantages, pour les acteurs sectoriels les plus importants
SECTION 3 : Rôles institutionnels, responsabilités et besoins de capacités des acteurs financiers clés	• Identifier les rôles et responsabilités, ainsi que les questions clés relatifs au financement par des discussions en comité de pilotage • Identifier les capacités de financement et les besoins de capacités des acteurs et institutions responsables en comité de pilotage	• Identifier les rôles et responsabilités relatifs au financement par des discussions en comité de pilotage, complétées par les meilleures informations disponibles sur les évaluations financières • Identifier les besoins de capacités d'une sélection d'acteurs financiers clés par des discussions en comité de pilotage et des consultations informelles, complétées par les conclusions des évaluations de capacités existantes	• Effectuer une évaluation poussée des questions clés de financement liées aux rôles et responsabilités institutionnels • Effectuer une évaluation poussée des besoins de capacités financières sur un large éventail d'acteurs financiers clés

Présentation des résultats pour le Cahier 1B

- **Relation entre les forces de changement et les acteurs et institutions clés y afférents :** Cette section devrait décrire de manière synthétique les acteurs et les institutions qui sont liés à et/ou responsables de chacune des forces de changement identifiées dans le Cahier 1A. Elle devrait également décrire les acteurs et les institutions qui contribuent à et/ou sont responsables du *statu quo* et des stratégies futures. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.
- **Distribution existante et potentielle des avantages :** Cette section devrait décrire les acteurs et les institutions qui bénéficient actuellement des forces de changement déterminant le *statu quo* existant. Cette analyse devrait être suivie d'une description des stratégies SPANB pertinentes, classées par ordre de priorité, ainsi que d'une description des acteurs et des institutions susceptibles de bénéficier de chacune de ces stratégies. Cette section doit comporter approximativement 3–5 pages.
- **Distribution existante et potentielle des coûts :** Cette section devrait décrire les acteurs et les institutions qui supportent actuellement les coûts, directement et indirectement, du *statu quo* actuel ou des forces de changement, et faire une projection de la distribution des coûts dans le scénario futur de mise en œuvre des stratégies SPANB. Elle doit comporter approximativement 3–5 pages.
- **Rôles et mécanismes institutionnels :** Cette section devrait décrire les rôles et responsabilités institutionnels pour la détermination des priorités nationales, la définition des budgets annuels, le décaissement et la dépense des ressources financières. Elle devrait également inclure un graphique et une description des mécanismes institutionnels entre les institutions responsables du financement et des dépenses liés à la biodiversité. Elle devrait par ailleurs inclure un organigramme présentant les relations et les mécanismes institutionnels. Cette section doit comporter approximativement 3–7 pages.
- **Capacités et besoins de capacités :** Cette section devrait faire la synthèse des principales capacités liées au financement nécessaires pour chacun des acteurs clés, ainsi que des conséquences financières pour le renforcement de ces capacités. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.
- **Problèmes et recommandations clés :** Cette section devrait inclure une synthèse des principaux problèmes pesant sur la gestion des ressources financières des acteurs et institutions clés, à la fois dans le *statu quo* existant et dans les scénarios futurs, avec les stratégies et actions prévus dans les SPANB. Chacun de ces problèmes devrait être accompagné d'une brève série de recommandations, énonçant par exemple les priorités pour l'amélioration des mécanismes institutionnels, et les capacités financières prioritaires pour les nouvelles stratégies. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.

MÉCANISMES INSTITUTIONNELS AUX PHILIPPINES

Aux Philippines, les mécanismes institutionnels du financement de la biodiversité suivent quatre étapes :

Préparation du budget :

- La commission de coordination du budget détermine les objectifs économiques généraux, les niveaux de dépenses, les projections de recettes et le plan de financement
- Le département du budget et de la gestion (DBM) émet un appel à « demandes de dotations budgétaires », auquel les agences publiques répondent en renvoyant des estimations et des priorités budgétaires détaillées
- À la suite des audiences budgétaires, le DBM propose un budget, qui est ensuite examiné et approuvé par le Président et le Cabinet, puis soumis au Congrès

Autorisation budgétaire :

- La commission d'affectation des crédits de la Chambre des Représentants examine le budget et procède à des audiences, avec la commission des finances du Sénat
- La commission mixte finalise le budget dans le projet de loi portant ouverture des crédits

Exécution du budget :

- Le système simplifié de décaissement débloque les fonds, pendant que le DBM élabore une matrice budgétaire par agence

Reddition des comptes :

- Au niveau des agences, la reddition des comptes sur le budget revêt la forme d'une analyse, par la direction, des résultats effectifs par rapport aux objectifs de travail
- La commission de contrôle des comptes veille à ce que toutes les dépenses soient conformes à la réglementation comptable et à/aux objectif(s) pour lesquels les fonds ont été alloués[38]

ÉLÉMENTS D'UNE ANALYSE INSTITUTIONNELLE TYPE

Les éléments ci-dessous se retrouvent habituellement dans l'analyse institutionnelle qui accompagne la revue des dépenses dans d'autres secteurs.

Rôle dans la planification et le financement de la biodiversité :

- De quelles manières chaque institution influence-t-elle les décisions de financement de la biodiversité ?
- Les rôles et les responsabilités de gestion de la biodiversité au sein des différents agences publiques et ministères, et entre eux, sont-ils clairement définis ?
- Quels sont les principaux aspects associés aux mécanismes institutionnels existants qui facilitent ou entravent un financement efficace de la biodiversité ?

Responsabilités, coûts et avantages :

- Quels impacts chaque institution a-t-elle sur la biodiversité ?
- L'institution comprend-elle bien ces impacts ?
- Quels sont les obstacles au changement institutionnel ?

Alignement sur les objectifs nationaux liés à la biodiversité :

- Comment pourrait-on renforcer la collaboration et la coordination sur les questions de biodiversité ?
- Quels impacts ont les structures organisationnelles sur les politiques et les stratégies dans le domaine de la biodiversité ?
- Quel est le degré de cohérence entre les politiques des institutions et les politiques et objectifs nationaux ?
- Existe-t-il des incohérences ou des conflits entre le mandat officiel d'une institution, ses pratiques et politiques et ses impacts sur la biodiversité ? [39]

Pour aller plus loin : L'évaluation des besoins de capacités de financement

CAPACITÉS	EXEMPLES DE COMPÉTENCES INSTITUTIONNELLES LIÉES AU FINANCEMENT
Capacités de planification stratégique	• L'aptitude à classer par ordre de priorité l'ensemble des stratégies SPANB et à identifier celles qui sont les plus efficientes et présentent le meilleur rapport coût/efficacité pour la réalisation des objectifs nationaux de biodiversité et de développement • L'aptitude à juger l'efficacité potentielle des stratégies et actions pour la réalisation d'objectifs multiples, dont des objectifs nationaux de biodiversité et de développement • L'aptitude à élaborer des programmes, des budgets et des plans transversaux entre de multiples agences, divisions et départements, ainsi qu'entre acteurs publics et privés • L'aptitude à évaluer les compromis à long terme entre de multiples scénarios, et à comprendre les arbitrages intersectoriels de la politique • L'aptitude à élaborer des scénarios multiples pour les écosystèmes et la biodiversité, y compris des scénarios de *statu quo* et d'investissement futur dans la biodiversité, et à énoncer les résultats de ces scénarios en termes d'objectifs de développement nationaux • L'aptitude à établir un lien entre les objectifs de développement nationaux et l'intégrité des écosystèmes naturels, et aussi avec le flux des services écosystémiques et les stocks de capital naturel • L'aptitude des ministères à re-caler leurs plans et politiques sur les objectifs et buts nationaux supérieurs
Capacités de gestion financière et de reporting	• L'aptitude à élaborer des stratégies qui contreront efficacement les forces de l'appauvrissement de la biodiversité • L'aptitude à gérer efficacement le flux des ressources financières entre agences, et à assurer le décaissement et l'exécution effectifs des fonds • L'aptitude à calculer les impacts des incitations perverses, et à exposer des arguments contrefactuels dans la perspective d'éliminer progressivement ces incitations • L'aptitude à mettre en place des cadres et des systèmes transparents qui déterminent comment les fonds sont budgétés et alloués, décaissés et exécutés et qui en rendent compte
Capacités de communication et de persuasion	• L'aptitude à développer un large éventail de partenariats novateurs avec une grande diversité d'acteurs, y compris des partenariats de financement public-privé • L'aptitude à contrer des groupes d'intérêt puissants qui souhaitent maintenir le *statu quo* conduisant à l'épuisement des ressources naturelles en avançant des arguments économiques tout aussi puissants • L'aptitude à communiquer clairement les avantages à placer les politiques et les pratiques sur une trajectoire durable • L'aptitude à convaincre les plus hauts niveaux de gouvernement d'investir dans la biodiversité et les écosystèmes pour réaliser les objectifs de développement nationaux • L'aptitude à mobiliser les investissements privés pour les biens publics comme l'infrastructure verte et la préservation de la biodiversité

Pour mettre intégralement en œuvre le Manuel BIOFIN et engager les actions qui résultent des analyses BIOFIN, il faudra disposer de compétences dans un large éventail de disciplines liées au financement. Le tableau ci-contre propose une liste de contrôle indicative qui peut aider les planificateurs BIOFIN et SPANB à classer par ordre de priorité les domaines clés pour le renforcement des capacités liées au financement.

PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS LE CAHIER 1C

Dépenses générales : Les dépenses générales totales, qu'elles soient consacrées à la biodiversité ou à d'autres postes, correspondent à ce qu'un acteur dépense sur un exercice donné.

Dépenses liées à la biodiversité : Toute dépense, effectuée par un acteur financier public ou privé, qui favorise la préservation, l'utilisation durable et/ou un partage équitable des avantages de la biodiversité sur un exercice donné.

Efficacité des dépenses : L'efficacité des dépenses liées à la biodiversité indique dans quelle mesure une dépense parvient au résultat précis attendu de manière efficiente et avec un bon rapport coût/efficacité (par ex., des campagnes de plantation d'arbres inefficaces échouent année après année).

Dépenses néfastes pour la biodiversité : Les dépenses néfastes pour la biodiversité sont les dépenses directes et indirectes qui sont en opposition avec les objectifs nationaux relatifs à la biodiversité, et/ou avec la préservation, l'utilisation durable et le partage équitable des avantages de la biodiversité (par ex., des dépenses qui favorisent la plantation d'espèces non indigènes envahissantes, et les subventions qui encouragent une surutilisation des pesticides et engrais chimiques). Dans la mesure du possible, les planificateurs devraient inclure les acteurs financiers existants qui font des dépenses néfastes pour la biodiversité lorsqu'ils mettent en œuvre le Cahier 1B.

Dépense effectivement attribuée à la biodiversité : Indique dans quelle mesure une dépense globale peut être comptabilisée comme une dépense pour la biodiversité ; indique dans quelle mesure une dépense favorise la préservation, l'utilisation durable et/ou le partage équitable des avantages de la biodiversité.

Scénario du *statu quo* **:** Scénario susceptible de se concrétiser à l'avenir en l'absence de changements substantiels du *statu quo* existant (par ex., des changements substantiels des politiques ou du taux probable d'augmentation ou de baisse des dépenses ou des recettes).

Introduction au Cahier 1C : Dépenses pour la biodiversité

Le Cahier 1C a pour objectif d'évaluer l'ampleur des dépenses publiques et privées relatives à la biodiversité effectuées dans le passé, et d'estimer le montant probable qui sera dépensé à l'avenir selon divers scénarios, y compris un scénario de *statu quo*.

Les planificateurs commencent le Cahier 1C en étudiant les dépenses globales et les dépenses liées à la biodiversité pour chaque acteur financier clé identifié dans le Cahier 1B. Cette information est habituellement collectée pendant un processus d'analyse des dépenses. Les planificateurs peuvent choisir de recueillir et d'analyser les données soit sur la base des dépenses (c'est-à-dire collecter les données sur chaque dépense relative à la biodiversité pour chaque programme de chaque acteur financier) soit sur la base des programmes (c'est-à-dire collecter les données sur chaque programme relatif à la biodiversité pour chaque acteur financier). Les données issues de l'analyse détaillée des dépenses peuvent être compilées et synthétisées dans une vue d'ensemble. Le tableur Excel procure une feuille de calcul à la fois pour une analyse détaillée et synthétique des dépenses.

Le Cahier 1C permet aux planificateurs non seulement de cerner l'étendue des dépenses pour la biodiversité et d'établir une valeur de référence passée et future projetée pour le financement, mais aussi d'évaluer l'efficacité des dépenses clés, et de comprendre l'impact des dépenses néfastes pour l'environnement ainsi que le rapport coût/efficacité et l'efficience d'ensemble. En mettant en œuvre le Cahier 1C, les planificateurs établissent une référence à partir de laquelle ils peuvent déterminer le déficit de financement, sur la base des coûts de mise en œuvre des SPANB, qui sont définis dans les Cahiers 2A et 2B. Cela permet de déterminer l'ampleur des efforts de mobilisation des ressources requis dans les Cahiers 3A et 3B.

Les informations sur l'efficacité et la nocivité de toutes les dépenses (y compris sans lien avec la biodiversité) peuvent apporter les renseignements requis pour une gestion plus efficiente de ressources financières limitées, et pour l'identification des économies possibles.

À la fin du Cahier 1C, les planificateurs seront capables d'identifier : a) les acteurs financiers clés ; b) les domaines et les montants des dépenses efficaces et inefficaces par secteur et par acteur financier ; c) les domaines et les montants, par secteur et par acteur financier, des dépenses néfastes pour la biodiversité ; d) les tendances du total effectif du budget, des dépenses et des dépenses liées à la biodiversité, par secteur et par acteur financier, sur une période de cinq à six ans ; e) le montant et les tendances projetés des dépenses futures, par secteur et par acteur financier, sur plusieurs années ; f) un ensemble de recommandations clés pour améliorer l'efficience et l'efficacité des dépenses, par secteur et par acteur clé, et pour améliorer le réalignement des priorités budgétaires.

Questions clés : Dépenses nationales pour la biodiversité

Section 1 : Informations générales sur les dépenses et le budget à l'échelle nationale

- À combien se chiffre le budget annuel total de l'État depuis 2006 ?
- À combien se chiffrent les dépenses annuelles totales de l'État depuis 2006 ?
- À combien se chiffre le PIB annuel depuis 2006 ?

Cahier supplémentaire 1C : Analyse détaillée de chaque dépense liée à la biodiversité

- Pour chaque acteur financier clé identifié dans le Cahier 1B, identifier le budget total et les dépenses effectives
- Pour chaque acteur financier clé, identifier toutes les dépenses relatives à la biodiversité
- Pour chaque dépense, identifier dans les séries temporelles le montant total dépensé chaque année
- Pour chaque dépense, identifier la source des fonds
- Pour chaque dépense, donner une description rapide, ainsi que toute information supplémentaire nécessaire
- Pour chaque dépense, choisir la catégorie et la sous-catégorie de stratégies SPANB appropriées
- Pour chaque dépense, identifier le code budgétaire national correspondant, et le code spécifique de l'agence concernée (le cas échéant)
- Pour chaque dépense, choisir le pourcentage attribuable à la biodiversité
- Pour chaque dépense, choisir le degré d'efficacité
- Pour chaque dépense, choisir le degré de nocivité pour la biodiversité, le cas échéant, induit par la dépense
- Ajouter des remarques, hypothèses, données ou autres commentaires supplémentaires si nécessaire

Utilisation du Cahier 1C : Analyse détaillée des dépenses liées à la biodiversité pour chaque acteur financier

- **Sélectionner une catégorie et une sous-catégorie de stratégies SPANB :** Faire la sélection à partir des catégories et sous-catégories décrites à l'Annexe 1

- **Sélectionner le pourcentage attribuable à la biodiversité :** Les utilisateurs peuvent faire leur sélection dans un menu déroulant proposant les valeurs 100 %, 75 %, 50 %, 25 % ou 10 %, ou inscrire leur propre pourcentage, qui est alors utilisé pour le calcul des dépenses effectivement attribuées à la biodiversité. La valeur par défaut dans le Manuel est de 100 %

- **Sélectionner l'efficacité des dépenses :** Les utilisateurs peuvent choisir entre « très », « essentiellement », « modérément », « marginalement » ou « pas du tout » efficaces, ainsi que « ne sait pas ». On calcule les dépenses effectives consacrées à la biodiversité en multipliant les dépenses effectives attribuables à la biodiversité par 100 %, 75 %, 50 %, 25 % ou 0 %. La valeur par défaut est de 100 %

- **Sélectionner le degré de nocivité pour la biodiversité :** Les utilisateurs peuvent choisir entre « extrêmement », « très », « modérément », « un peu » ou « pas du tout » néfaste, et aussi « ne sait pas ». On calcule le total des dépenses néfastes pour la biodiversité automatiquement en multipliant le total des dépenses par 100 %, 75 %, 50 %, 10 % ou 0 % respectivement, ou les utilisateurs peuvent ajouter leur propre pourcentage. La valeur par défaut est de 0

RÉSULTATS D'UNE ANALYSE RÉCENTE DES DÉPENSES EN NAMIBIE

La Namibie a récemment analysé ses dépenses liées à la biodiversité entre 2006 et 2013[40]. Le rapport a présenté les conclusions suivantes :

- La Namibie consacre plus de 1 milliard de dollars namibiens (91,4 millions USD) chaque année à la biodiversité.
- Trois ministères (de l'Environnement et du Tourisme, de l'Agriculture ; des Eaux et des Forêts et de la Pêche et des Ressources marines) comptent pour plus de 90 % des dépenses pour la biodiversité en Namibie.
- Les dépenses pour la biodiversité représentent en moyenne 2 % des dépenses totales de la Namibie, et moins de 1 % du PIB du pays.
- Il est probable que les dépenses réelles pour la biodiversité soient sous-estimées en Namibie en raison des limitations des données disponibles et de la période sous revue.
- Moins de 5 % des dépenses pour la biodiversité sont consacrées à l'intégration sectorielle.

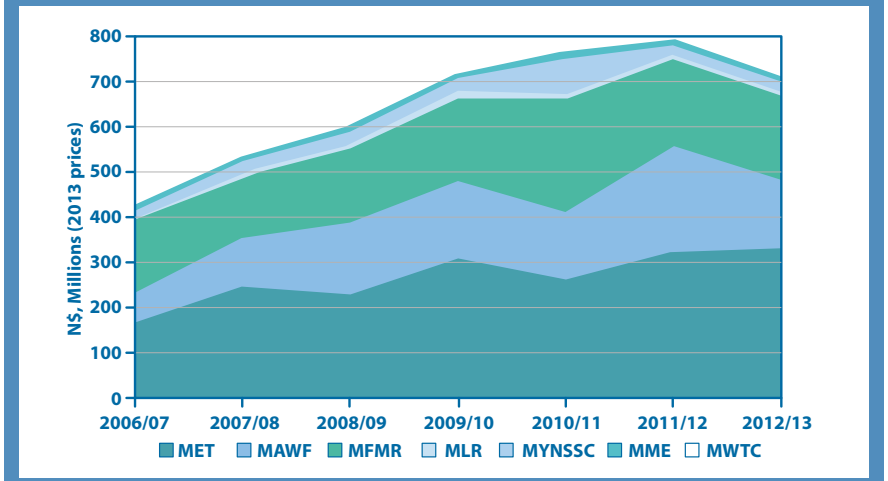

Questions clés : Dépenses nationales pour la biodiversité

Section 2 : Analyse synthétique des dépenses de référence liées à la biodiversité

- Pour chaque acteur financier clé identifié dans le Cahier 1B, calculer le budget total
- Pour chaque acteur financier clé, calculer les dépenses effectives
- Pour chaque acteur financier clé, calculer le budget total pour la biodiversité
- Pour chaque acteur financier clé, sélectionner la tendance projetée pour le budget annuel pour chaque catégorie
- Pour chaque entrée, les utilisateurs devraient noter les principales hypothèses et autres explications
- L'efficacité globale des dépenses pour la biodiversité, les dépenses néfastes totales et les dépenses totales liées à la biodiversité seront calculées automatiquement et classées par catégorie, sur la base des données saisies sur la feuille de calcul de l'analyse détaillée des dépenses dans le Cahier supplémentaire 1C

Section 3 : Valeur de référence du financement futur estimé dans le scénario du « *statu quo* »

- Sur la base des données saisies à la Section 2, la feuille de calcul calculera automatiquement le scénario de référence futur pour le financement par année et par catégorie. Les planificateurs peuvent et devraient évaluer et réviser ces projections à partir des informations supplémentaires.

Utilisation du Cahier 1C : Analyse synthétique et valeur de référence pour le a futur

- **Sélectionner les tendances des budgets futurs :** Pour déterminer les tendances de la variation annuelle future estimée du budget, les utilisateurs ont le choix entre « stable », « en hausse », « en baisse » et « nouveau ». Si la dépense risque d'augmenter ou de baisser, sélectionner ou saisir la variation estimée en pourcentage. Si la dépense est nouvelle, saisir le montant annuel de la variation projetée.
- **Sélectionner les taux de variation des budgets futurs :** Si la réponse est « en hausse » ou « en baisse », les utilisateurs peuvent sélectionner dans le menu déroulant sous « Pourcentage annuel de variation » 2 %, 5 %, 10 %, 50 %, 100 % (ou 200 % pour une hausse), ou saisir une valeur différente. Ce pourcentage entrera dans le calcul de la valeur de référence estimée pour le financement futur. Les planificateurs peuvent et devraient saisir des données supplémentaires qui préciseront les tendances futures, comme les contributions probables des ONG, des agences d'aide bi- et multilatérales, ainsi que les tendances nationales du financement sectoriel et des programmes.
- **Sélectionner les catégories et les sous-catégories :** Les planificateurs peuvent faire leur choix à partir de la taxonomie présentée à l'Annexe 1.

PROJECTION DES DÉPENSES POUR LA BIODIVERSITÉ DE LA NAMIBIE

Lors de la récente analyse des dépenses de la Namibie[41], l'équipe de planification a utilisé les chiffres de base des budgets effectifs du ministère de l'Environnement et du Tourisme jusqu'en 2015, et a réalisé des projections du budget futur pour les trois ans à venir (2015–2017) à partir des tendances passées. Tel a été le point de départ de l'élaboration d'une série de projections à plus long terme.

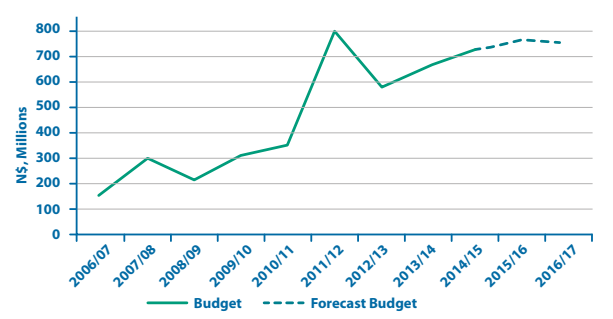

La figure ci-dessous montre les dépenses pour la biodiversité effectuées par le ministère de l'Environnement et du Tourisme (MET) entre 2006 et aujourd'hui, ainsi que les projections jusqu'en 2021, selon quatre scénarios probables, à partir de la figure ci-dessus.

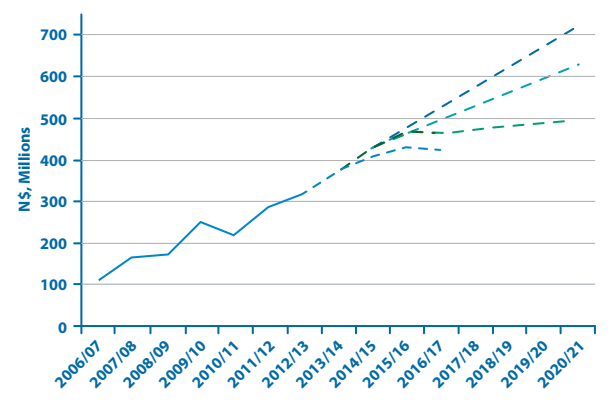

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi évaluer l'efficacité des dépenses ?

L'un des principes élémentaires d'une gestion financière efficace veut que les fonds soient dépensés de la manière la plus efficiente possible pour parvenir à l'objectif visé. Une dépense inefficace et inefficiente peut grever les budgets locaux et nationaux et priver de moyens d'autres postes de dépenses vitaux. En identifiant les domaines où l'on peut améliorer les dépenses, les planificateurs identifient aussi des opportunités d'économies futures, ce qui peut aider à combler des déficits de financement futurs.

Pourquoi évaluer les dépenses néfastes pour la biodiversité ?

Les dépenses néfastes pour la biodiversité peuvent contribuer à la réalisation d'autres objectifs sociétaux, par exemple lorsque l'on subventionne les engrais ou pesticides chimiques pour que les produits alimentaires soient moins chers, ou que l'on accorde des exonérations fiscales au secteur hôtelier pour favoriser la création d'emplois et la hausse des revenus. Cependant, ces objectifs sociétaux peuvent être atteints d'une manière non seulement neutre, voire positive pour la biodiversité, mais aussi qui réduise le coût global pour la société. Inclure les dépenses néfastes pour la biodiversité dans le Manuel BIOFIN encourage les planificateurs à dialoguer ouvertement sur les dépenses et les subventions que l'on a longtemps tenues pour acquises.

Mise en oeuvre du Cahier 1C

	NIVEAU 1 : RÉSOLUTION GROSSIÈRE	NIVEAU 2 : RÉSOLUTION INTERMÉDIAIRE	NIVEAU 3 : RÉSOLUTION FINE
Section 1 : Vue d'ensemble du budget et des dépenses à l'échelle nationale	• Calculer le total du budget et des dépenses de l'État, des prêts et dons étrangers ainsi que le PIB sur la base des chiffres existants, ou des meilleures estimations disponibles	• Calculer le total du budget et des dépenses de l'État, des prêts et dons étrangers ainsi que le PIB sur la base des chiffres existants, ou des meilleures estimations disponibles (comme avec la résolution grossière)	• Calculer le total du budget et des dépenses de l'État, des prêts et dons étrangers ainsi que le PIB sur la base des chiffres existants, ou des meilleures estimations disponibles (comme avec la résolution grossière)
Section 2 : Dépenses de référence liées à la biodiversité et analyse de l'efficacité des dépenses	• Identifier un petit sous-ensemble des acteurs financiers liés à la biodiversité les plus significatifs, dans le cadre d'un examen par les pairs • Les dépenses peuvent être estimées sur la base d'un échantillonnage • Déterminer l'efficacité des dépenses par catégorie, et identifier des domaines dans lesquels ces dépenses nuisent à la biodiversité à partir d'un sous-ensemble d'acteurs financiers sélectionnés • Utiliser des données programmatiques au lieu d'une analyse détaillée des dépenses	• Identifier un sous-ensemble des acteurs financiers liés à la biodiversité les plus significatifs, et identifier la plupart des domaines de la Section 2 • Certaines dépenses peuvent être estimées sur la base d'un échantillonnage • Déterminer l'efficacité des dépenses par catégorie, et identifier des domaines dans lesquels ces dépenses nuisent à la biodiversité avec des estimations qualitatives des totaux pour les institutions clés	• Effectuer une analyse poussée des acteurs financiers les plus significatifs pour la biodiversité, en complétant la plupart des champs des Sections 2 et 3, ou tous • Pour les acteurs financiers significatifs, évaluer l'efficacité par une analyse, en calculant le montant des dépenses inefficaces, et pour les acteurs restants, déterminer l'efficacité des dépenses liées à la biodiversité par catégorie • Identifier les dépenses néfastes pour la biodiversité, et estimer le montant des économies potentielles réalisées si ces dépenses étaient supprimées
Section 3 : Valeur de référence du financement futur estimé dans le scénario du « *statu quo* » et du scénario « d'état d'investissement dans la biodiversité »	• Déterminer le scénario de référence futur projeté uniquement sur la base des dépenses passées	• Déterminer le scénario de référence futur projeté sur la base des dépenses passées et d'une analyse des tendances ou conditions futures probables	• Déterminer le scénario de référence futur projeté sur la base des dépenses passées et d'une analyse complète des tendances, conditions et éventualités futures probables

Présentation des résultats pour le Cahier 1C

- **Vue d'ensemble du budget et des dépenses à l'échelle nationale.** Cette section devrait décrire les budgets et dépenses publics nationaux généraux au moins de 2006 à 2010, et jusqu'à 2013 si possible. Elle doit comporter approximativement 2–3 pages. Cependant, elle devrait également s'accompagner d'une annexe décrivant plus en détail le processus de collecte des données et chaque agence incluse dans l'analyse, mentionner toute information supplémentaire et comprendre des fiches récapitulatives détaillées. La longueur estimée de cette annexe variera suivant le contexte national.
- **Analyse des dépenses de référence et de l'efficacité des dépenses.** Cette section devrait décrire de manière synthétique les acteurs et institutions clés inclus dans l'analyse et les dépenses totales consacrées à la biodiversité de 2006 à 2010 pour chaque acteur. De plus, elle devrait identifier les principaux enjeux liés à l'efficacité des dépenses pour la biodiversité pour chaque acteur ou institution, de même que les principales dépenses néfastes pour l'environnement, avec une analyse des impacts économiques, sociaux et écologiques des dépenses néfastes pour l'environnement. Cette section doit comporter approximativement 3–4 pages. Une annexe supplémentaire devrait faire la synthèse des fiches récapitulatives et des résultats des analyses des dépenses pour les principales institutions, et sa longueur estimée dépendra du nombre des acteurs financiers et de leur complexité. Cette section devrait inclure des graphiques, des camemberts et/ou autres types de synthèses visuelles facilement accessibles présentant les dépenses consacrées à la biodiversité. Il convient de noter que l'analyse des dépenses effectives peut être très longue (100 pages ou plus) suivant le degré de détail.
- **Analyse des dépenses par grand groupe de stratégies.** Cette section devrait comprendre une fiche synthétique sur les dépenses totales organisées en catégories de stratégies mondiales et nationales. Les pays peuvent choisir d'utiliser une classification différente de celle présentée dans cette méthodologie. Cette section doit comporter approximativement 1–2 pages.
- **Valeur de référence du financement futur estimé dans le scénario du «** statu quo **».** Cette section devrait faire la synthèse des dépenses projetées dans un scénario du « *statu quo* », avec une description des hypothèses clés utilisées dans les projections de ce scénario. Cette section doit comporter approximativement 1–2 pages.
- **Recommandations clés.** Cette section devrait comporter une synthèse des enjeux clés, accompagnée d'un ensemble de recommandations, à partir des résultats du Cahier 1C. Les enjeux pourraient inclure, par exemple, des recommandations sur la suppression des dépenses néfastes pour l'environnement et des mesures pour l'amélioration de l'efficacité des dépenses liées à la biodiversité. Cette section doit comporter approximativement 2–3 pages.

DÉPENSES PASSÉES ET DÉPENSES FUTURES PRÉVUES EN NAMIBIE

La figure ci-dessous présente les dépenses passées et les projections des dépenses futures jusqu'en 2021 pour l'ensemble des acteurs financiers, y compris au sein des pouvoirs publics namibiens, ainsi que les contributions des donateurs extérieurs, des investisseurs privés et des ONG.[42]

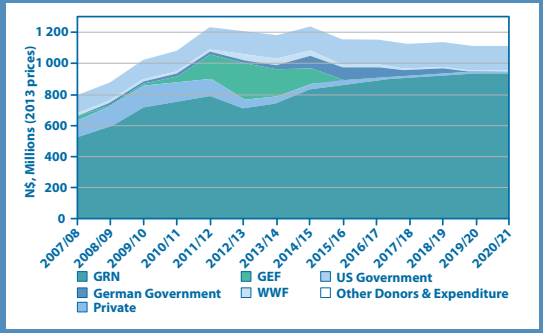

Le tableau d'ensemble des dépenses futures projetées est très différent lorsque les dépenses de l'État namibien sont exclues. Le graphique ci-dessous présente les dépenses réelles totales non publiques consacrées à la biodiversité de 2007 à 2021.

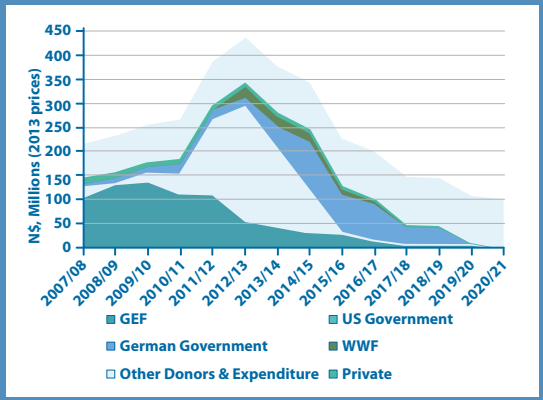

COMMENT UTILISER DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE FINANCEMENT

Pour calculer les dépenses futures, les planificateurs de la Namibie[43] ont utilisé une série de scénarios de financement différents afin de déterminer le financement futur de référence pour le ministère de l'Agriculture, des Eaux et des Forêts.

Dans les projections A, B et C, l'équipe de planification a prévu les dépenses sur le prochain cycle de planification sur la base des tendances passées des dépenses effectives, du rapport entre les prévisions et le budget effectif, et de la part des dépenses consacrées à la biodiversité par rapport aux dépenses globales.

En prenant ces chiffres comme point de départ relativement prudent, l'équipe de planification a étudié quatre scénarios : une tendance linéaire à partir des prévisions ***a posteriori*** de 2006 à 2013, une tendance linéaire utilisant des données de 2009 à 2013, une tendance linéaire excluant l'année aberrante de 2011/2012, et une tendance linéaire utilisant les données prévisionnelles pour 2014-2017, appliquées jusqu'en 2021.

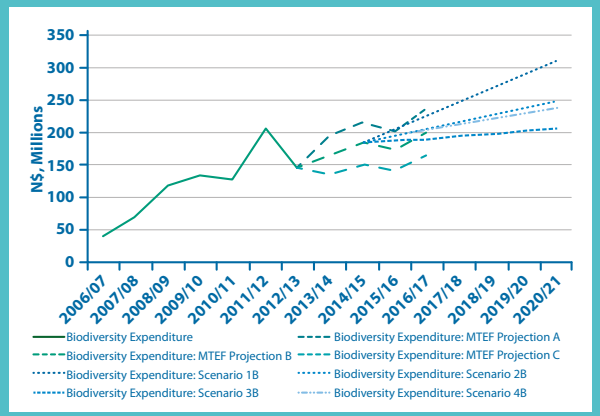

Pour aller plus loin : L'analyse des dépenses

Le tableau ci-dessous présente les étapes d'une analyse des dépenses type.

ÉTAPES	QUESTIONS CLÉS À POSER CONCERNANT LES TENDANCES POSITIVES ET NÉGATIVES DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES
ÉTAPE 1 : Passer en revue les entités publiques et privées pertinentes pour l'analyse des dépenses consacrées à la biodiversité	Pour suivre les dépenses liées à la biodiversité sur un large éventail d'acteurs publics et privés, les planificateurs doivent commencer par identifier l'ensemble des acteurs financiers (Cahier 1B). Ils devraient également regarder au-delà des entités qui traitent directement de la biodiversité, par exemple celles qui s'intéressent à l'agriculture, à la foresterie, à la pêche, aux zones côtières, à REDD, à l'utilisation des sols, à la sécurité alimentaire et à d'autres secteurs. En passant en revue les entités potentiellement concernées, les planificateurs ne devraient pas non plus oublier que toutes les dépenses liées à la biodiversité ne sont pas forcément étiquetées comme telles. Certaines dépenses ayant des conséquences sur la biodiversité sont parfois allouées à d'autres fins. Par exemple, des fours de cuisson solaires sont parfois introduits dans une région dans l'objectif d'améliorer la santé de la population et d'éviter les maladies respiratoires provoquées par les fours à bois, mais cette décision a aussi pour effet d'atténuer les pressions sur la biodiversité, car elle entraîne une diminution du prélèvement de bois de chauffe dans les forêts locales.
Étape 2 : Se procurer les données désagrégées auprès des entités	Une fois qu'ils ont identifié tout l'éventail des acteurs financiers, les planificateurs devront se procurer les informations pertinentes auprès des entités concernées, et devront suivre les différentes activités, les sources et la date des dépenses, entre autres. Les sources sont principalement les budgets (de l'État, local/de district, des entreprises, des ménages, des donateurs), les rapports annuels (élaborés par la plupart des institutions gouvernementales et non gouvernementales) et les feuilles de calcul ainsi que les dossiers des agences. Les dépenses peuvent également revêtir la forme d'impôts et de taxes, de compensations écologiques et de redevances à l'État. Lors de l'analyse des budgets publics, les planificateurs devraient identifier les codes de dépenses spécifiques afin de mieux suivre les différents flux. Il est possible que les agences statistiques nationales aient à leur disposition des données utiles. L'accès à ces données ne sera pas toujours simple, et les planificateurs devront instaurer un climat de confiance avec celui qui les détient. Certaines entités craignent en effet de communiquer des informations internes à des concurrents potentiels, ou de voir leur fiscalité augmenter du fait des éléments rendus publics. Il est vital que le processus d'appropriation soit le plus vaste possible et il faut pour cela solliciter les entités et les parties prenantes concernées pendant tout le processus, et communiquer clairement les objectifs de l'approche BIOFIN.
Étape 3 : Intégrer les informations sur les dépenses dans un cadre cohérent	Les informations obtenues devront être intégrées dans un système cohérent et permettant des comparaisons, avec harmonisation des monnaies, des sources, des catégories de dépenses, des dates des dépenses et du format des données. Lors de l'élaboration de ce système, les planificateurs devraient prendre en compte non seulement les dépenses pour la biodiversité bénéfiques à l'environnement, mais aussi les dépenses néfastes.
Étape 4 : Élaborer des scénarios de référence passés et des projections futures	Dès lors que les planificateurs ont compilé et synthétisé les différentes dépenses pour les multiples acteurs financiers, ils peuvent commencer à créer une valeur de référence globale pour les dépenses passées consacrées à la biodiversité. Les planificateurs peuvent ensuite s'appuyer sur ces chiffres passés pour projeter une valeur de référence des dépenses futures dans le cadre d'un scénario du *statu quo*.

Introduction au Cahier 2 : Évaluation des coûts

L'objectif du Cahier 2 est de calculer le coût global de mise en œuvre de la série de stratégies et d'actions en fonction du SPANB d'un pays, et d'estimer le déficit de financement à combler.

Les planificateurs utilisent tout d'abord un cahier supplémentaire pour les coûts détaillés de chaque ensemble de stratégies et d'actions. Ils identifient d'abord la suite de stratégies et d'actions qui seront incluses dans l'analyse, et les transforment en « activités chiffrables » concrètes (actions auxquelles on peut associer des coûts spécifiques). À cette fin, les planificateurs sont encouragés à examiner les résultats du Cahier 1A (Forces de changement découlant des politiques et des pratiques) afin de vérifier que la suite de stratégies et d'actions remédient pleinement aux forces négatives, et tirent parti des forces positives et les développent. Ce processus s'apparentera probablement à une négociation entre les acteurs clés du processus de révision du SPANB. Même si le SPANB est finalisé, il est possible d'ajouter des stratégies dans l'analyse BIOFIN, afin de réduire les coûts et d'accroître l'efficience, et de les inclure sous la forme d'un addendum au SPANB. La prioritisation est un élément supplémentaire du Cahier 2. Les planificateurs sont encouragés à assigner des priorités à chaque activité chiffrable incluse, ce qui permettra de parvenir à des compromis et de concevoir des scénarios lors de l'élaboration d'un plan de mobilisation des ressources dans le Cahier 3.

Une fois toutes les données détaillées entrées dans le cahier supplémentaire, ces chiffres sont automatiquement résumés dans le Cahier 2 « Évaluation des coûts ». Si les planificateurs ne souhaitent pas utiliser ce cahier, ils peuvent quand même entrer les données dans le Cahier 2 en recourant à leur propre méthode de calcul des coûts. Le Cahier 2 regroupe les informations sur le scénario du *statu quo* et détaille tous les coûts annuels non récurrents et récurrents pour toutes les unités de coût. En observant les écarts entre ces chiffres sur une base annuelle, les planificateurs peuvent calculer les besoins de financement nécessaires à la mise en œuvre du SPANB dans leur pays, et mieux comprendre comment séquencer certaines actions. Il convient d'élaborer simultanément un échéancier des stratégies et actions décrites dans le SPANB, car les coûts devront probablement être stratégiquement étalés sur plusieurs années.

Grâce aux données présentées dans le Cahier 2, les planificateurs peuvent comprendre l'ampleur et le moment d'apparition des déficits et/ou des excédents de financement. Le déficit total, ainsi que les déficits annuels projetés, peuvent leur permettre de délimiter le champ du plan de mobilisation des ressources dans le Cahier 3, qui est destiné à combler ces déficits. Les planificateurs peuvent aussi utiliser les résultats du présent cahier pour séquencer et prioritiser les stratégies clés.

À l'issue du Cahier 2, les planificateurs pourront identifier a) un ensemble prioritaire d'activités chiffrables correspondant aux stratégies et actions du SPANB, b) les conséquences financières de la mise en œuvre de chaque activité chiffrable et donc de toutes les stratégies et actions décrites dans le SPANB, c) l'année d'apparition probable de ces coûts et d) l'écart entre les dépenses consacrées à la biodiversité probables et les coûts à venir estimés, par stratégie, catégorie et année, avec à chaque fois une estimation basse et haute.

L'objectif du Cahier 2 est de calculer le coût global de mise en œuvre de la série de stratégies et d'actions en fonction du SPANB d'un pays, et d'estimer le déficit de financement à combler.

PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS LE CAHIER 2

Activité chiffrable : ensemble discret d'activités auquel est associé un ensemble de coûts spécifiques. Voir l'Annexe 2 pour des exemples de transformation de diverses stratégies et actions en activités chiffrables spécifiques.

Élément de coût : élément discret auquel est associé un coût spécifique, tel que salaire, transport, matériel, honoraires et équipements, entre autres.

Unité de coût : mesure descriptive servant à mesurer un élément de coût, tel qu'un poste en équivalent temps-plein, les journées facturées par un consultant, le nombre de billets d'avion pour les participants à un atelier.

Code de référence national du SPANB : code associé à une stratégie, sous-stratégie, action ou sous-action au sein d'un SPANB, permettant une référence croisée avec l'activité chiffrable.

Déficit et excédent de financement : différence entre le total des dépenses projetées et le total des coûts projetés pour mettre en œuvre le SPANB. Peut être calculé par stratégie, action ou activité chiffrable, par catégorie ou sous-catégorie, et/ou par année. Il peut y avoir un excédent lorsque les dépenses modélisées dépassent les coûts projetés.

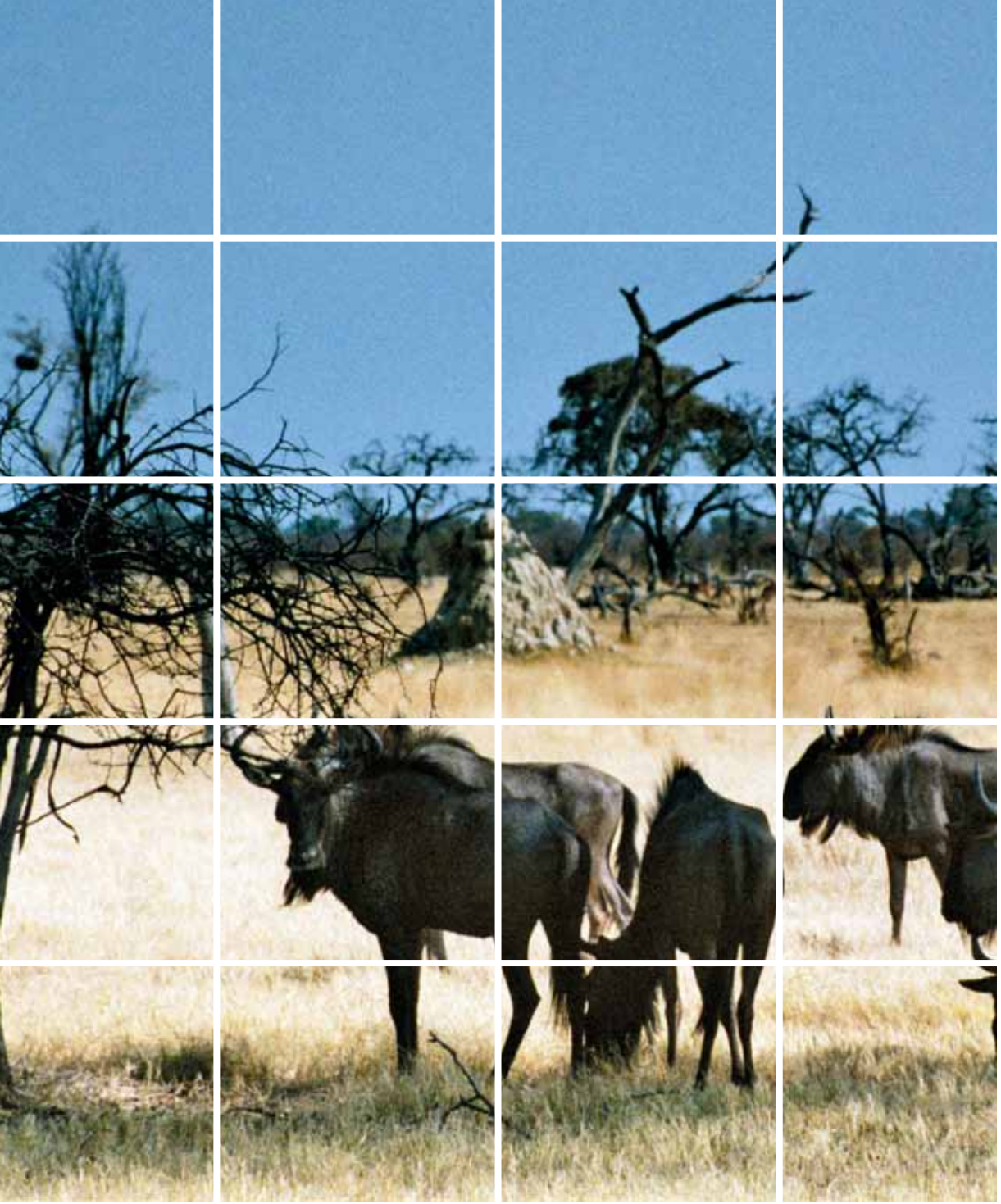

EXEMPLES DE STRATÉGIES ET D'ACTIONS AU BOTSWANA

Le Botswana revoit actuellement son SPANB, mais a déjà identifié une série complète de stratégies. Voici quelques actions auxquelles il serait facile d'associer des coûts spécifiques : [44]

Stratégie : Intégration d'actions visant explicitement à favoriser la conservation de la biodiversité dans les processus de planification à tous les niveaux, dans la comptabilité nationale et dans les systèmes de reporting nationaux.

Actions :

- À compter de 2015, soumettre tous les grands projets nationaux (réseaux routiers ou électriques) à des évaluations environnementales stratégiques obligatoires
- D'ici 2016, organiser des ateliers d'intégration systématique de la biodiversité pour tous les bureaux agricoles de district et régionaux

Stratégie : D'ici 2025, diviser par deux au moins le taux de conversion des terres naturelles, et réduire significativement la dégradation et la fragmentation.

Actions :

- D'ici 2017, identifier et protéger les itinéraires de migration entre les zones de gestion de la faune de Gchihaba et de Tsodilo et le delta de l'Okavango et le lac Ngami
- D'ici 2018, instaurer des pratiques de gestion des terres durables pour toutes les terres de pâturage des tribus.

Questions clés : Coûts détaillés des stratégies et actions

Section 1 : Identifier les coûts détaillés de toutes les stratégies et actions

- Pour chaque ensemble de stratégies et d'actions à inclure dans l'analyse des coûts, identifier une série d'activités chiffrables
- Pour chaque activité chiffrable, choisir la catégorie et la sous-catégorie qui décrivent le mieux l'action.
- Pour chaque activité chiffrable, identifier chaque élément de coût spécifique nécessaire pour mener à bien l'action (possibilité d'ajouter des éléments de coûts si nécessaire dans le Manuel BIOFIN)
- Pour chaque élément de coût, donner l'unité dont le coût sera chiffré
- Pour chaque élément de coût, donner le nombre total d'unités
- Pour chaque élément de coût, donner les estimations haute et basse des coûts par unité
- Sur la base de ces chiffres, le tableur calculera automatiquement les estimations basse et haute pour chaque élément de coût
- Noter l'année/les années de survenue du coût (qu'il soit non récurrent, épisodique ou récurrent) entre 2015 et 2022

Utilisation du Cahier 2 :

L'objectif du Cahier 2 est de traduire les activités chiffrables en un petit sous-ensemble d'éléments de coût qui peut être estimé afin d'identifier le coût global de l'action.

- **Sélectionner ou décrire l'élément de coût :** Les utilisateurs peuvent choisir dans un menu déroulant qui comprend les salaires, les consultants, les frais et services professionnels divers, les déplacements et le transport, le matériel et les fournitures, les équipements, l'infrastructure, les investissements, les coûts opérationnels et administratifs et autres.
- **Indiquer l'unité pour l'élément de coût :** Les utilisateurs doivent indiquer l'unité pour chaque élément de coût. Par ex., pour les salaires, l'unité peut être un pourcentage d'un poste en équivalent temps plein, ou, pour les déplacements, les vols à destination et en provenance d'un lieu donné.
- **Indiquer le coût maximum et minimum par activité :** Les utilisateurs doivent estimer le coût maximum et minimum pour chaque activité. Par ex., lorsqu'ils planifient une formation, les planificateurs peuvent estimer qu'un vol coûtera entre 500 et 750 USD (hypothèses moyennes basse et haute).
- **Indiquer le nombre d'unités :** Les utilisateurs doivent estimer le nombre total d'unités nécessaires pour que la réalisation de l'action atteigne une efficacité minimum.
- **Indiquer l'année/les années de survenue du coût :** Les utilisateurs peuvent sélectionner n'importe quelle année ou toutes les années entre 2015 et 2022. Certains coûts ne se produiront qu'une seule fois, d'autres chaque année et d'autres périodiquement.

Voir également l'Annexe 1 pour une taxonomie des actions, et leurs liens avec des catégories et sous-catégories pertinentes.

EXEMPLE DE DÉFICITS DE FINANCEMENT IDENTIFIÉS À BÉLIZE

Les planificateurs de Bélize[45] ont récemment calculé la valeur de référence des dépenses actuelles pour les zones protégées, puis élaboré un « scénario de financement de base » qui permettrait d'empêcher la perte d'espèces et la dégradation des écosystèmes, ainsi qu'un « scénario de financement optimal » qui permettrait de réaliser et d'exploiter l'ensemble des avantages potentiels du système national de zones protégées.

Dans le scénario de base, les besoins de financement totalisaient 10 293 956 USD contre 20 025 956 USD dans le scénario optimal. Ces besoins concernaient six grands domaines stratégiques : gestion et protection des ressources, tourisme et loisirs, gestion et administration, développement et sensibilisation des communautés, exploitation et maintenance des installations, et dépenses d'équipement. Le calcul des besoins en financement de chaque secteur du programme a permis aux planificateurs de mieux identifier et prioritiser les mécanismes et stratégies financiers potentiels pour combler ces besoins.

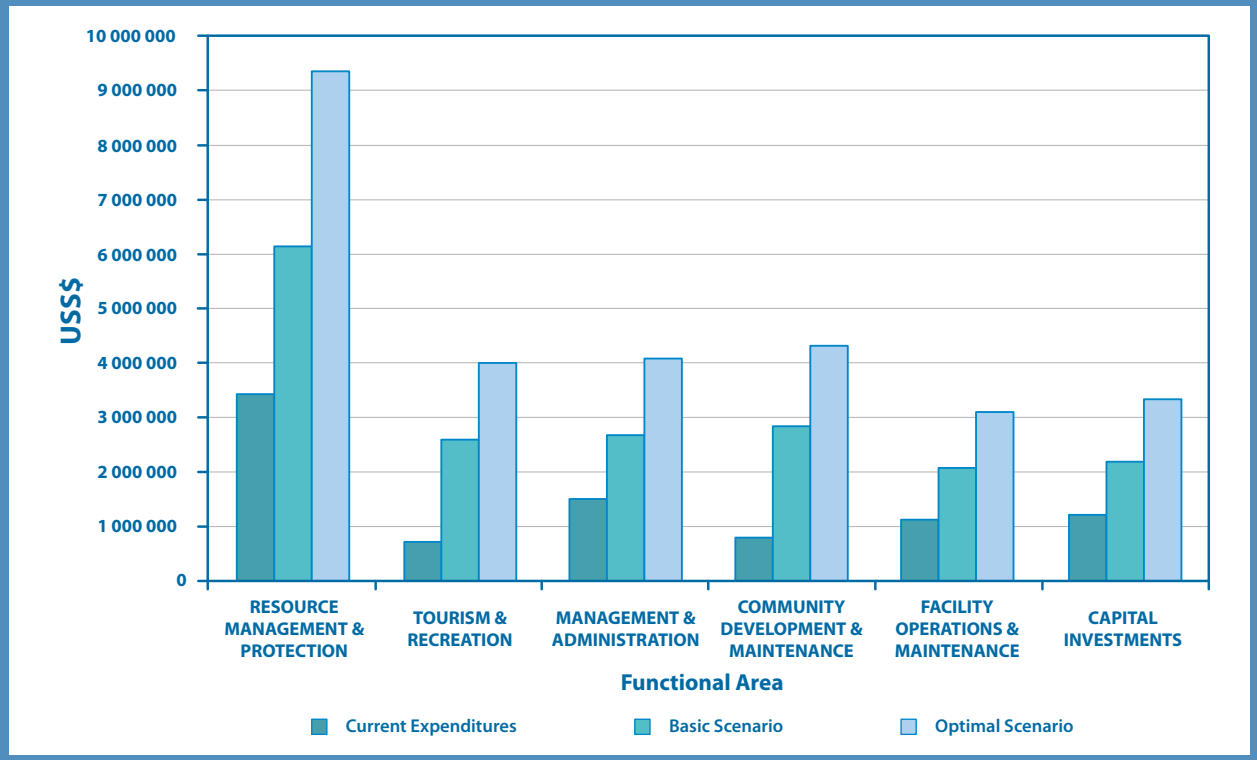

Questions clés : Synthèse du coût des stratégies et actions

Section 2 : Total des coûts et déficits de financement pour toutes les activités chiffrables

- Sur la base des chiffres de la Section 1 du Cahier 2, le tableur Excel BIOFIN synthétise automatiquement la fourchette de coûts de chaque activité chiffrable pour produire une vue d'ensemble globale, qui peut être analysée par activité chiffrable, par stratégie et/ou action nationale, par catégorie et/ou sous-catégorie, et par année.
- Sur la base des chiffres du Cahier 1C concernant les dépenses projetées pour la biodiversité, le tableur calcule automatiquement les besoins financiers globaux en fonction des catégories et sous-catégories utilisées pour décrire les dépenses et les coûts à venir de la mise en œuvre des stratégies et actions pour la biodiversité.
- Les planificateurs devront aussi analyser et prioritiser les stratégies et les besoins financiers, tant à l'intérieur que pour l'ensemble des grandes stratégies (des cellules Excel sont prévues pour sélectionner les priorités).

Mise en œuvre du Cahier 2

Pour mettre en œuvre le Cahier 2, les planificateurs peuvent envisager différents niveaux de résolution, dont chacun peut nécessiter des niveaux différents de personnel, de moyens financiers, de disponibilité des données et de niveau d'achèvement des évaluations antérieures. Le tableau ci-dessous propose quelques suggestions pour calculer les coûts ponctuels et récurrents, et déterminer les niveaux de résolution faible, intermédiaire et élevé lors de la mise en œuvre du Cahier 2.

	NIVEAU 1 : RÉSOLUTION GROSSIÈRE	NIVEAU 2 : RÉSOLUTION INTERMÉDIAIRE	NIVEAU 3 : RÉSOLUTION FINE
SECTION 1 : Calcul des coûts ponctuels, de la fourchette des coûts et des coûts récurrents	• Calculer une estimation des coûts non récurrents pour chaque stratégie sur la base des discussions en comité de pilotage, en tenant compte des données des spécialistes de la finance • Estimer des fourchettes hautes et basses avec une variance simple (+ ou -15 % par ex.) • Estimer les coûts récurrents pour chaque stratégie sur la base des discussions en comité de pilotage, en tenant compte des données des spécialistes de la finance	• Estimer les coûts non récurrents pour chaque stratégie sur la base d'un calcul détaillé des coûts de chaque action, sur la base des discussions en comité de pilotage, en tenant compte des données des spécialistes de la finance et des meilleures informations disponibles • Estimer des fourchettes hautes et basses sur la base de variances simples, et ajustées en fonction des meilleures informations disponibles • Estimer les coûts récurrents pour chaque stratégie d'après un calcul approfondi des coûts récurrents pour chaque action, d'après les discussions en comité de pilotage, et avec les informations données par les spécialistes de la finance	• Analyser précisément les coûts non récurrents de toutes les stratégies et actions, sur la base de données budgétaires réalistes, des dépenses antérieures et d'évaluations détaillées des coûts • Estimer des fourchettes hautes et basses sur la base de scénarios précis afin de mener à bien l'activité chiffrable • Effectuer une analyse précise des coûts récurrents de toutes les stratégies et actions, sur la base d'informations budgétaires réalistes sur les opérations et la gestion, sur les dépenses antérieures et sur des évaluations de coûts détaillées, intégrant des hypothèses clés sur les coûts futurs
SECTION 2 : Estimer les besoins de financement	• Calculer l'écart financier global (déficit ou excédent) pour chaque ensemble de stratégies	• Calculer l'écart financier global (déficit ou excédent) pour chaque ensemble de stratégies, actions et activités chiffrables	• Calculer l'écart financier global (déficit ou excédent) pour chaque ensemble de stratégies, actions et activités chiffrables (identique au niveau 2)

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi faire reposer les coûts sur des « activités chiffrables » plutôt que sur des stratégies et des actions ?

Dans son SPANB, chaque pays élabore des stratégies et des actions de la manière dont il le souhaite. Certains ont défini quelques stratégies, relativement peu d'actions, d'autres ont élaboré de multiples stratégies, comportant chacune des sous-stratégies, des actions et des sous-actions. La création d'une « activité » commune afin d'attribuer les coûts permet aux planificateurs de se concentrer sur un ensemble d'actions relativement cohérent assorties de coûts spécifiques. Il peut s'agir de stratégies, d'actions ou de sous-actions.

Pourquoi entrer autant dans le détail ?

Les coûts d'une action ou d'une activité chiffrable peuvent être estimés de nombreuses manières. On peut se fonder simplement sur le coût des actions antérieures, sur le coût d'actions analogues dans d'autres parties de la région, ou utiliser la meilleure estimation. Cependant, un processus détaillé de comptabilité analytique permet aux planificateurs de remettre en question les hypothèses et d'identifier les secteurs où des économies seraient possibles. Les dépenses publiques sont de plus en plus évaluées sur la même base que les investissements privés, et se concentrent sur le retour sur investissement. La comptabilité analytique détaillée peut permettre aux planificateurs de faire la preuve de leur diligence raisonnable, et peut les aider à plaider plus efficacement pour une hausse des financements.

COMPTABILITÉ PAR ACTIVITÉS

BIOFIN s'appuie sur la méthode de la « comptabilité par activités ». Développée dans le secteur manufacturier dans les années 1970 et 1980, cette méthode permet aux planificateurs de repérer les activités clés nécessaires pour atteindre un objectif donné, attribuer les coûts directs et indirects de chaque activité et élaborer les budgets, afin que les gestionnaires et les décideurs puissent déterminer la méthode qui présente le meilleur rapport coût-efficacité.

Cette approche de l'élaboration des budgets et de la comptabilité est différente de celle utilisée par de nombreux pays. Si les méthodes d'élaboration du budget varient d'un pays à l'autre, nombreux sont ceux qui utilisent un simple « budget par poste », où le budget découle en grande partie de négociations politiques, ou constitue un pourcentage des budgets annuels précédents, et présente peu de liens avec les buts et objectifs explicites à réaliser.

Les pays participant à l'Initiative BIOFIN peuvent utiliser leur propre système de calcul des coûts et des avantages, et simplement notifier le coût global de mise en œuvre du SPANB lorsqu'ils mettent en œuvre le rapport BIOFIN national. S'ils ne disposent pas de systèmes de modélisation pour déterminer les arbitrages entre les coûts et les avantages, ils peuvent utiliser les coûts identifiés grâce au Cahier 2 pour comparer différents scénarios d'investissement, et pour faire valoir leurs arguments en faveur des investissements dans la biodiversité auprès des principaux décideurs de leur pays.[46]

Présentation des résultats pour le Cahier 2

- **Synthèse de toutes les stratégies incluses dans le SPANB :** Cette section devrait résumer toutes les stratégies clés présentées dans le SPANB. Les détails des coûts propres à chaque action peuvent être représentés sous la forme d'un tableau simple, et inclus en annexe au rapport BIOFIN. La longueur de cette section sera fonction de la complexité du SPANB, mais dépassera certainement 15-20 pages. On suppose que la source des données est le groupe national chargé de réviser le SPANB. Si tel n'est pas le cas, les sources et hypothèses doivent être mentionnées.

- **Synthèse des coûts pour toutes les stratégies au sein de chaque grande catégorie :** Cette section devrait inclure un tableau présentant l'estimation des coûts non récurrents, récurrents et totaux pour toutes les grandes stratégies. Le format peut reprendre celui du Cahier 2 ou différer au niveau des tableaux (ajout de rangées si nécessaire, des graphiques, diagrammes et/ou tableaux). Cette section devrait également inclure une description des méthodes, les données utilisées, et les hypothèses posées pour calculer les coûts. Cette section doit comporter approximativement 1-2 pages, et s'accompagner de tous les graphiques et tableaux pertinents. Même si les feuilles de calcul supplémentaires sur le chiffrage de chaque action seraient trop détaillées pour figurer dans le rapport BIOFIN, les planificateurs pourraient envisager d'en présenter une synthèse, et d'inclure un lien pour de plus amples informations. Les données et les hypothèses doivent être détaillées pour tous les chiffrages.

- **Synthèse de l'échéancier des coûts :** Les planificateurs peuvent également présenter un calendrier de mise en œuvre des stratégies, et par conséquent un calendrier des besoins financiers. Les planificateurs peuvent également séquencer les stratégies et les coûts, c'est-à-dire déterminer la stratégie à mettre en œuvre en premier et la plus urgente. Ce processus peut aider à prioritiser les nombreuses stratégies. Cette section doit comporter approximativement 1-2 pages.

- **Une vue d'ensemble globale des écarts annuels projetés entre les coûts prévus et le scénario de référence (*statu quo*) :** Cette section devrait inclure une synthèse des variations annuelles de l'écart entre les coûts non récurrents et récurrents prévus, et le scénario de référence prévu. Cette section doit comporter approximativement 2-3 pages. Le Cahier 2 peut fournir aux planificateurs un modèle utile pour les données, mais il doit aussi présenter des graphiques et/ou des diagrammes selon les besoins pour expliquer les aspects essentiels. Les sources et hypothèses de données ayant déjà été clairement expliquées dans les sections précédentes, il n'est pas utile d'y revenir dans cette section.

Pour aller plus loin : L'identification des coûts de mise en œuvre d'une stratégie

Dans le cadre de leur participation à BIOFIN, les Philippines calculent les coûts de mise en œuvre de leur SPANB. L'une des stratégies clés pour la biodiversité concerne les zones humides intérieures et consiste notamment à freiner et inverser la tendance à la disparition d'habitats, à réduire la surexploitation, à atténuer et réduire la pollution, et à assurer la résilience au changement climatique. Voici certains coûts associés aux actions visant à freiner et inverser la tendance à la perte d'habitats :

ACTIVITÉ CHIFFRABLE	ÉLÉMENTS DE COÛT	ESTIMATION BASSE	ESTIMATION HAUTE
Remettre en état les zones humides intérieures prioritaires, tourbières comprises	• Personnel (chef d'équipe, 2 assistants, 4 consultants, dont un spécialiste du règlement des différends/de la médiation, un juriste/spécialiste des politiques, un limnologue et un assistant de recherche)	11 725 044 PHP	15 099 434 PHP
	• Déplacements (transport et indemnités journalières)	15 552 000 PHP	40 694 400 PHP
	• Réunions (réunions sur site, réunions inter-agences)	578 400 PHP	665 160 PHP
	• Autres coûts (évaluation des marais, réhabilitation des rives, surveillance de la qualité des sols, restauration des marais, gestion des déchets)	2 491 320 000 PHP	2 865 018 000 PHP
	• Dépenses d'investissement (installation de gestion des déchets)	15 480 000 000 PHP	17 802 000 000 PHP
Déterminer des données de référence, évaluer et surveiller les zones humides d'eau douce au moyen de l'approche « de la crête au récif »	• Personnel régional, consultants (spécialiste des systèmes d'information géographique, spécialiste du suivi et de l'évaluation, limnologue)	86 086 272 PHP	87 706 272 PHP
	• Déplacements (transport et indemnités journalières)	5 832 000 PHP	17 957 700 PHP
	• Autres coûts (évaluation biophysique et socio-économique des zones humides d'eau douce prioritaires)	172 800 000 PHP	198 720 000 PHP
Documenter et reproduire les meilleures pratiques pour la conservation des zones humides	• Consultant (spécialiste de la gestion du savoir)	1 080 000 PHP	1 440 000 PHP
	• Déplacements (transport et indemnités journalières)	648 000 PHP	1 995 300 PHP
	• Autres (amélioration du centre d'échange)	216 000 PHP	1 498 500 PHP
Mettre en œuvre un plan d'action pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public sur les zones humides	• Personnel (plongeurs)	406 308 PHP	406 308 PHP
	• Programme IEC (Information, éducation et communication)	36 000 000 PHP	41 400 000 PHP
	• Dépenses d'investissement (Wetland Information Center)	72 000 000 PHP	82 800 000 PHP
	• Autres coûts (conférence nationale sur les zones humides, Wetlands Conservation Award des Philippines, Wetland Information Center)	12 550 000 PHP	14 432 500 PHP

Voici un échantillon des activités chiffrables pour chaque action, et une estimation de tous les coûts de chaque action portant sur les zones humides intérieures :

ACTIONS	ACTIVITÉS CHIFFRABLES	ESTIMATION BASSE	ESTIMATION HAUTE
Disparition d'habitats	Remettre en état les zones humides intérieures prioritaires, tourbières comprises, déterminer des données de référence, documenter les meilleures pratiques, mettre en œuvre un plan d'action pour la communication	55 585 338 240 PHP	63 940 454 341 PHP
Surexploitation	Promouvoir l'écotourisme, mettre en place une aquaculture durable, définir des plans de gestion, élaborer un plan de renforcement des capacités, améliorer les règles et règlements à l'intention des usagers de l'eau, créer des zones-tampon	4 147 261 827 PHP	5 440 447 364 PHP
Pollution	Mettre en œuvre des technologies de bioremédiation et/ou de phytoremédiation	453 436 803 PHP	729 027 570 PHP
Résilience au changement climatique	Adopter des mesures appropriées pour faire face aux effets du changement climatique sur les zones humides intérieures, réaliser une évaluation de la vulnérabilité au changement climatique des zones humides intérieures et des espèces qu'elles abritent, surveiller les comportements migratoires des oiseaux par rapport à leurs schémas migratoires traditionnels, diffuser des informations et appuyer le Mécanisme pour un développement propre (MDP), l'initiative REDD et d'autres mécanismes de financement carbone à des fins d'atténuation et d'adaptation	1 531 968 125 PHP	1 672 526 892 PHP

Taux de change au 15 septembre 2014 : 1 PHP = 0,0225887 USD

Introduction au Cahier 3 : Mobilisation des ressources

L'objectif du Cahier 3 est d'identifier les acteurs, mécanismes, recettes et faisabilité du financement susceptibles de contribuer à combler les besoins de financement identifiés dans le Cahier 2.

Pour commencer le Cahier 3, les planificateurs examinent toutes les activités chiffrables identifiées dans le Cahier 2, puis identifient les opportunités politiques, les opportunités financières, les acteurs financiers, les mécanismes de financement, les recettes annuelles et/ou les économies de coûts possibles, ainsi que les étapes prioritaires suivantes.

La seconde section du tableur Excel réorganise l'information en un plan d'action selon l'ordre de priorité des actions et des mécanismes de financement. Les planificateurs doivent déterminer si le mécanisme est réalisable et définir un calendrier pour son déploiement. Ils doivent aussi réfléchir aux conséquences de la mise en œuvre du mécanisme de financement : acteurs responsables, conséquences sociales, économiques et politiques, coûts de démarrage et coûts fixes, dotation en personnel et capacités, et mesures de protection nécessaires, notamment.

Grâce aux données recueillies dans le Cahier 3, les planificateurs peuvent identifier et classer par ordre de priorité les principales opportunités politiques et financières permettant d'accroître les financements pour chacune des stratégies et des actions présentées dans le SPANB.

La mise en œuvre du Cahier 3 permettra aux planificateurs de disposer a) d'un classement par ordre de priorité et d'une analyse des mécanismes de financement, b) d'une analyse synthétique des recettes potentielles qui seront dégagées (ou des coûts évités) grâce aux nouveaux mécanismes de financement, c) d'un résumé des principales conséquences de la mise en œuvre de ces derniers, d) des éléments fondamentaux d'un plan de mobilisation des ressources, avec les échéances, les acteurs clés et les étapes suivantes.

PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS LE CAHIER 3

Opportunités politiques : opportunités d'accéder à ou de tirer parti de mécanismes de financement qui sont appuyés par le contexte politique général, par ex. un engagement politique à lutter contre les inondations. Une élection récente peut constituer une opportunité politique (les nouveaux élus veulent montrer leur détermination), de même que l'affirmation d'une volonté politique au niveau régional, comme l'initiative Micronesia Challenge.

Opportunités financières ou économiques : opportunités d'accéder à ou de tirer parti de mécanismes de financement nouveaux qui dépendent du contexte financier ou économique général : installations hydro-électriques cherchant à gérer les risques des bassins versants, réformes fiscales, ou structures et incitations fiscales.

Mécanisme de financement : tout mécanisme, stratégie, approche, outil ou instrument qui soit produit des recettes soit réduit ou évite des coûts.

Acteur financier potentiel : tout individu, groupe d'individus ou institution susceptible de financer ou de tirer profit des stratégies pour la biodiversité.

Faisabilité potentielle : degré auquel un mécanisme de financement peut être mis en œuvre dans un pays et atteindre les objectifs attendus, compte tenu des problèmes et des opportunités existants.

Recettes potentielles : montant des recettes annuelles susceptibles d'être générées dans des conditions optimales.

Coûts potentiels réduits ou évités : degré auquel les coûts associés à la mise en œuvre des stratégies pour la biodiversité peuvent être réduits (recours à des volontaires pour mettre en œuvre les stratégies, par ex.) ou carrément évités (suppression progressive des subventions néfastes à la biodiversité, par ex.).

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES POUR COMBLER LE MANQUE DE MOYENS À BÉLIZE

Bélize vient d'achever un projet[47] qui a évalué le scénario de financement avec les dépenses existantes et un *statu quo* projeté pour les zones protégées. En 2010, les recettes totales annuelles issues du système de zones protégées ressortaient à 10,7 millions USD. Les financements provenaient de l'État central (1,9 million), de fonds extrabudgétaires (2,4 millions), de frais d'utilisation et de droits de concession au niveau local (3,8 millions), ainsi que de dons et d'autres sources (2,6 millions).

Mais les besoins en financement totaux pour le système de zones protégées risquaient de doubler sur une décennie pour dépasser 20 millions USD, le déficit de financement cumulé total sur 10 ans atteignant 65 à 70 millions. En calculant le montant et les sources de recettes, et en estimant le déficit de financement annuel, Bélize a pu identifier des stratégies pour accroître ses recettes et combler ce manque. Dans le graphique ci-dessous, chaque bande représente une stratégie de financement et son évolution prévue sur la durée.

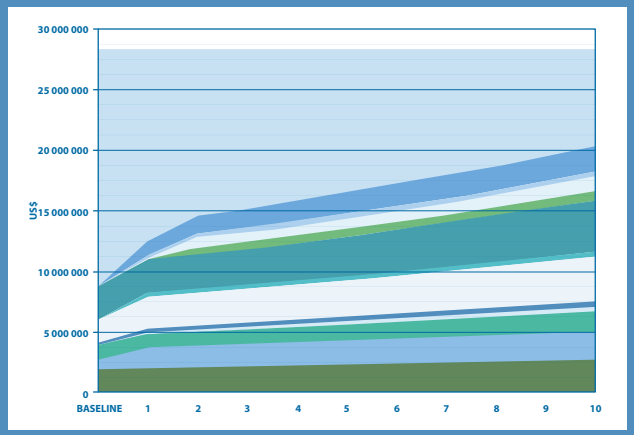

Questions clés : Possibilités, acteurs, mécanismes et recettes potentielles issues des stratégies de financement de la biodiversité

Section 1 : Possibilités, acteurs, mécanismes et recettes potentielles issues des stratégies de financement de la biodiversité

- Pour chaque activité chiffrable identifiée dans le Cahier 2, calculer le déficit ou l'excédent de financement probable
- Pour chaque activité chiffrable, identifier les opportunités politiques clés pour la mise en œuvre
- Pour chaque activité chiffrable, identifier les opportunités financières ou économiques clés pour la mise en œuvre
- Pour chaque activité chiffrable, identifier les acteurs financiers potentiels nécessaires à la mise en œuvre
- Pour chaque activité chiffrable, identifier jusqu'à 3 mécanismes de financement potentiels
- Présenter toutes les grandes hypothèses utilisées dans chaque élément de l'analyse

Section 2 : Possibilités, acteurs, mécanismes et recettes potentielles issues des stratégies de financement de la biodiversité

- Pour chaque mécanisme de financement, identifier les recettes et/ou les économies annuelles potentielles
- Pour chaque mécanisme de financement prioritaire, identifier un calendrier de mise en œuvre
- Pour chaque mécanisme de financement prioritaire, identifier les acteurs responsables
- Regrouper un ensemble de grandes recommandations prioritaires pour développer et mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources

Utilisation du Cahier 3 :

Le Cahier 3 a pour objectif de regrouper des informations sur les mécanismes de financement et de définir le cadre d'un plan global de mobilisation des ressources.

Identifier les besoins financiers probables : Les utilisateurs devraient identifier les besoins financiers probables pour chaque activité chiffrable, sur la base des meilleures informations disponibles. Par ex., une nouvelle action non prévue dans les allocations budgétaires nécessitera certainement de nouveaux fonds.

Identifier les grandes opportunités politiques et financières : Les utilisateurs devraient largement consulter le comité de pilotage pour la révision des SPANB et pour l'Initiative BIOFIN, entre autres parties prenantes clés, pour déterminer les possibilités de création de nouveaux mécanismes de financement.

Identifier les acteurs financiers potentiels : Les utilisateurs devraient identifier les principaux acteurs qui seront chargés de la mise en œuvre, ainsi que l'éventail plus large des acteurs susceptibles d'être concernés.

Identifier jusqu'à 3 mécanismes de financement : Les utilisateurs devraient identifier jusqu'à 3 mécanismes de financement (allocations budgétaires, nouveaux mécanismes et stratégies de réduction ou d'évitement de coûts) susceptibles de s'appliquer à chaque action chiffrable.

Identifier les recettes ou économies potentielles annuelles : Les utilisateurs devraient identifier le montant des recettes ou des économies que chaque mécanisme de financement est susceptible de produire.

MÉCANISMES PERMETTANT DE PRODUIRE OU DE MAINTENIR LES RECETTES ET DE RÉDUIRE OU D'ÉVITER DES COÛTS

Trois grandes stratégies permettent de combler les besoins de financement de la biodiversité : les mécanismes de marché, les mécanismes hors marché[48] et les mécanismes de réduction des coûts[49].

Mécanismes financiers reposant sur le marché :

- Les mécanismes de marché directs établissent un lien clair entre les bénéficiaires de la biodiversité et les garants du maintien à long terme des services écosystémiques. Quelques exemples : a) redevances directes pour l'utilisation des services écosystémiques (par ex. services de bassins versants), b) redevances directes pour la biodiversité, ou redevances d'utilisation (par ex. tourisme), c) quotas ou échange de droits d'émission au niveau national (pour perte d'habitats ou pollution), d) compensations pour la biodiversité : le responsable de la perte de biodiversité verse une indemnisation (société minière payant pour la protection des terres) et e) bioprospection (vente de matériel génétique présentant une valeur commerciale).
- Les mécanismes de marché indirects mettent en relation la valeur de la biodiversité avec des secteurs plus traditionnels. Par ex., la certification (dans le secteur de la foresterie, de la pêche ou de l'agriculture) est payée par l'acheteur et les recettes sont répercutées jusqu'au producteur via la chaîne d'approvisionnement.
- Les mécanismes de marché non liés à la biodiversité ne dépendent pas de la biodiversité, par ex. : a) une taxe sur le capital naturel : taxe sur les actions qui entraînent un appauvrissement de la biodiversité (exploitation forestière ou projets de développement), b) taxe sur les transactions financières (par ex. sur les transactions monétaires internationales) et c) taxe carbone (sur l'extraction et la vente de combustibles fossiles).

Les mécanismes financiers hors marché sont des dispositifs classiques : a) allocations budgétaires au niveau national, b) aide publique au développement provenant d'organismes bilatéraux et multilatéraux, c) échanges dette-nature, d) actions caritatives privées et e) réforme des subventions (par ex. pour l'agriculture et les combustibles fossiles).

Les mécanismes de financement axés sur la réduction des coûts incluent des stratégies visant à renforcer l'efficience : a) au niveau financier et administratif (compression des frais généraux, mécanismes de partage des recettes), b) réduction des frais de personnel (automatisation, visites guidées, contrats, appel à des bénévoles) et c) renforcement de l'efficience financière (achats en gros, équipements plus efficients, amélioration de la maintenance).

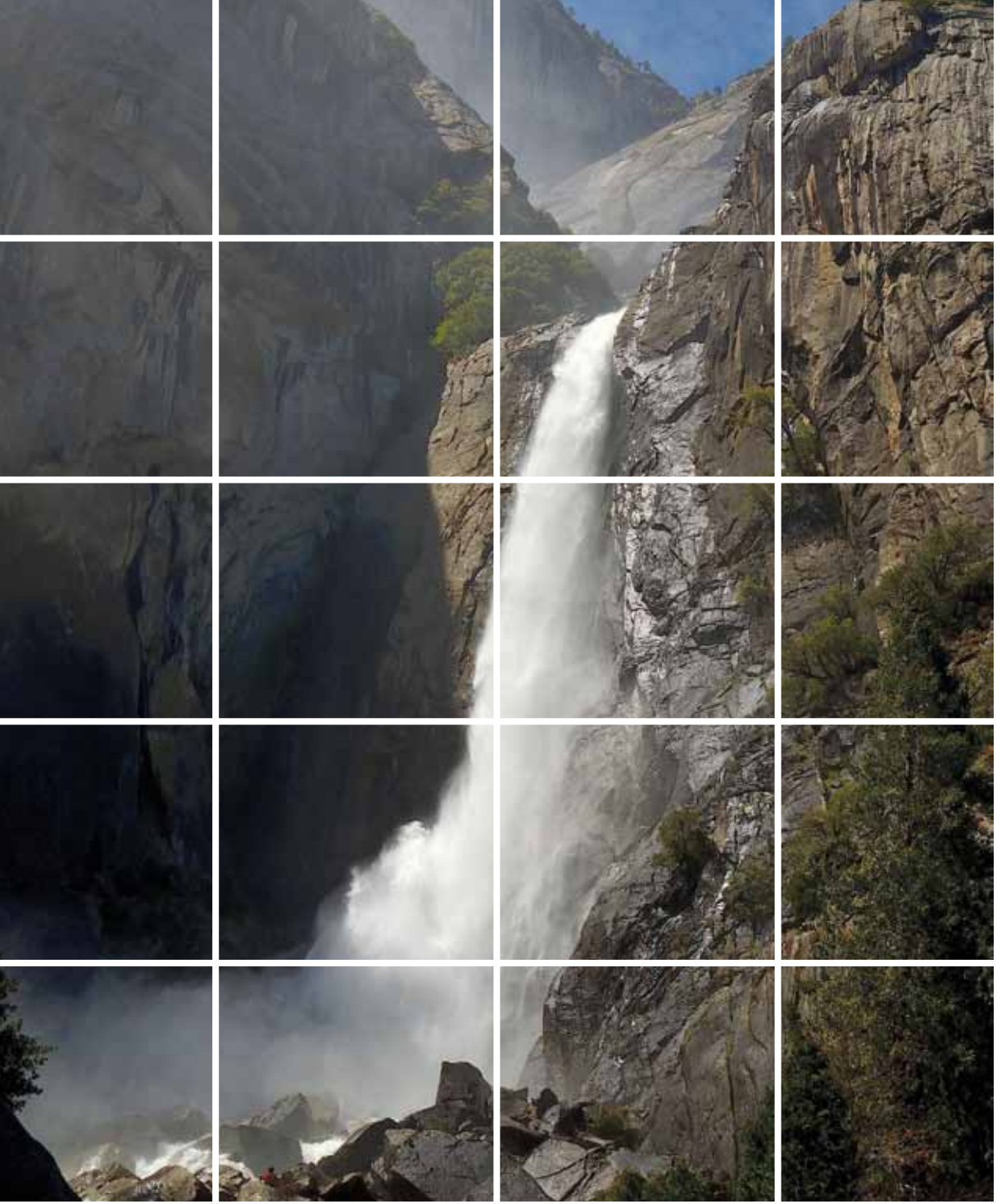

MESURES DE PROTECTION POSSIBLES POUR LES MÉCANISMES FINANCIERS

Lors de la mise en œuvre du Manuel BIOFIN, il importe de réfléchir aux mesures de protection. Elles sont importantes car la monétisation de la biodiversité et des écosystèmes risque de produire des tendances plus négatives que positives. Des travaux récents[50] analysent les mesures environnementales et sociales destinées à renforcer le financement de la biodiversité. Voici quelques principes généraux :

- Lorsqu'ils conçoivent et appliquent ces mécanismes, les planificateurs devraient tenir compte du fait que la biodiversité et les écosystèmes apportent une assurance sociétale, favorisent la résilience climatique et soutiennent les moyens de subsistance au niveau local.
- Lorsqu'ils conçoivent et appliquent ces mécanismes et élaborent des mesures pour définir les droits et assigner les responsabilités, les planificateurs devraient veiller à ce que l'accès et le partage des ressources et des avantages soient justes et équitables, avec un consentement libre et éclairé préalable des populations indigènes et locales pour toute intervention affectant l'accès, les avantages et les moyens de subsistance.
- Les mesures de protection doivent être ancrées dans la réalité locale, s'appuyer sur des processus nationaux et s'inscrire dans des cadres juridiques et politiques internationaux.
- Les mesures de protection devraient garantir des cadres institutionnels et des mécanismes de reddition de comptes appropriés, et notamment remédier aux facteurs responsables de l'appauvrissement de la biodiversité et mettre fin aux incitations perverses.

Mise en œuvre du Cahier 3

	NIVEAU 1 : RÉSOLUTION GROSSIÈRE	NIVEAU 2 : RÉSOLUTION INTERMÉDIAIRE	NIVEAU 3 : RÉSOLUTION FINE
Acteurs, mécanismes, faisabilité et recettes potentiels pour le financement de la biodiversité	• Identifier les opportunités, les acteurs et les mécanismes politiques et financiers grâce aux discussions en comité de pilotage sur la base d'informations communiquées par les experts et conseillers financiers • Estimer les recettes annuelles potentielles sur la base des meilleures informations communiquées par les experts et conseillers financiers	• Identifier les opportunités, acteurs et mécanismes politiques et financiers potentiels grâce à une discussion en comité de pilotage, avec participation de conseillers financiers et politiques clés, ainsi que les meilleures informations disponibles sur les stratégies nationales clés, telles que les plans d'adaptation aux changements climatiques, les plans nationaux pour le développement durable et les plans de réduction du risque de catastrophe • Estimer les recettes annuelles potentielles sur la base d'un examen des ouvrages publiés consacrés aux mécanismes nationaux et internationaux existants ainsi que sur la base des informations communiquées par les experts et conseillers financiers	• Mener une analyse détaillée des opportunités, des acteurs et des mécanismes politiques et financiers en examinant systématiquement les processus de planification ciblant des synergies, et en faisant participer les principaux groupes de parties prenantes à l'élaboration du plan • Mener une analyse de faisabilité détaillée des recettes potentielles sur la base d'études de faisabilité, associées à un examen de la littérature et/ou des avis d'experts
Total des recettes attendues et calendrier des stratégies clés	• Estimer les recettes annuelles potentielles sur la base des meilleures informations communiquées par les experts et conseillers financiers	• Estimer les recettes annuelles potentielles sur la base d'un examen des ouvrages publiés consacrés aux mécanismes nationaux et internationaux existants, ainsi que sur la base des informations communiquées par les experts et conseillers financiers	• Estimer les recettes annuelles potentielles grâce à une analyse détaillée de la capacité à produire des recettes sur la base d'études de faisabilité, associées à un examen des ouvrages publiés et/ou des avis d'experts
Plan de mobilisation des ressources	• Élaborer un plan de mobilisation des ressources correspondant au niveau de résolution et de détail du Manuel BIOFIN	• Élaborer un plan de mobilisation des ressources correspondant au niveau de résolution et de détail du Manuel BIOFIN	• Élaborer un plan de mobilisation des ressources correspondant au niveau de résolution et de détail du Manuel BIOFIN

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi inclure des stratégies pour réduire ou éviter des coûts ?

Dans bien des cas, il sera plus facile et nécessitera moins de capacités administratives et techniques d'identifier des stratégies qui améliorent l'efficience et réduisent ou évitent certains coûts. Le Manuel BIOFIN comporte des cellules Excel dans lesquelles les planificateurs peuvent inscrire ces stratégies afin de rechercher activement ces opportunités.

Pourquoi inclure les excédents et les besoins ?

Dans la grande majorité des cas, les planificateurs observent un écart substantiel entre les financements disponibles et les ressources financières nécessaires pour concrétiser les stratégies relevant d'un SPANB. Parfois, cependant, certaines stratégies peuvent obtenir plus de ressources qu'elles n'en ont besoin. Le Manuel BIOFIN comporte des cellules où les planificateurs peuvent inscrire ces stratégies afin de rechercher les secteurs dans lesquels on peut dépenser moins, de manière à allouer davantage de financements à d'autres priorités.

Pourquoi insister autant sur les conséquences et les capacités de mise en œuvre ?

Les nouveaux mécanismes financiers nécessiteront des ressources et des capacités supplémentaires, qui pourront parfois excéder ce que l'on pourra obtenir. En étudiant soigneusement toutes les conséquences, les planificateurs peuvent faire en sorte qu'ils soient stratégiques.

Présentation des résultats pour le Cahier 3

- **Opportunités politiques et financières potentielles :** Cette section doit décrire les opportunités politiques et financières potentielles qui existent ou sont susceptibles d'exister dans un futur proche. Elle doit comporter approximativement 2–3 pages.

- **Acteurs financiers potentiels :** Cette section doit décrire les acteurs financiers potentiels associés à chaque stratégie, sur la base de l'analyse menée dans les Cahiers 1A et 1B, ainsi que d'après les mécanismes financiers potentiels. Cette section doit comporter approximativement 3–4 pages. Cependant, les planificateurs peuvent aussi constater qu'une analyse plus détaillée des acteurs et mécanismes financiers potentiels pour chaque action peut les aider à élaborer un plan de mobilisation des ressources plus réaliste et plus nuancé.

- **Mécanismes financiers potentiels :** Cette section doit décrire les mécanismes financiers potentiels susceptibles de permettre de répondre aux principaux besoins, notamment une analyse de la faisabilité de chaque mécanisme et les recettes et/ou économies de coûts annuelles potentielles pour chacun. Cette section doit également mentionner les sources des données et les hypothèses clés. Elle doit comporter approximativement 4–7 pages.

- **Ordre de priorité des mécanismes financiers pour chaque stratégie :** Dans le Cahier 2A, les planificateurs ont identifié une suite de mécanismes et d'acteurs financiers potentiels, et évalué la faisabilité globale. Cette section doit inclure la liste définitive des mécanismes financiers sélectionnés et prioritaires pour chaque stratégie, les recettes attendues de chacun, et les éventuelles mesures de protection requises. Elle doit comporter approximativement 5–7 pages.

- **Calendrier de déploiement :** Cette section doit présenter de manière globale le calendrier général des stratégies, les besoins financiers attendus et le déploiement des mécanismes financiers. Elle doit comporter approximativement 2–3 pages.

- **Acteurs chargés du déploiement :** Cette section doit lister l'ensemble des parties responsables et acteurs chargés de mettre en œuvre chaque mécanisme financier.

- **Liste des principales recommandations :** Cette section doit lister toutes les principales recommandations qui émanent de chaque cahier : suppression des subventions néfastes ou création de mécanismes de paiement des services écosystémiques. Elle doit comporter approximativement 4–7 pages.

- **Justifications et arguments en faveur des mécanismes financiers et principales recommandations :** Cette section doit décrire les justifications et implications sociales, économiques et politiques de la mise en œuvre de chaque mécanisme financier et recommandation clé (équité, accès aux ressources, conséquences involontaires de la suppression des subventions, coûts de l'inaction et analyses contrefactuelles, analyses comparant les bienfaits à long terme et à court terme, nouvelles mesures requises, et synergies politiques découlant des stratégies et recommandations clés). Cette section doit aussi comporter une description des implications opérationnelles, dont les coûts de démarrage et récurrents potentiels de la mise en œuvre, les répercussions potentielles sur la dotation en personnel et les capacités, et les mesures de protection potentielles requises afin d'éviter de nuire involontairement à la biodiversité. Cette section doit comporter approximativement 3–5 pages.

- **Plan de mobilisation des ressources :** La dernière exigence concerne la production d'un plan de mobilisation des ressources solide et complet, et auquel le public peut facilement accéder. Aucune estimation de longueur n'est donnée car celle-ci diffèrera considérablement d'un pays à l'autre.

Pour aller plus loin : L'évaluation des mécanismes financiers

Lorsqu'ils évaluent la faisabilité de chaque mécanisme financier, les planificateurs peuvent poser des questions permettant d'examiner les mécanismes potentiels, notamment :

Aspects financiers

- Combien de recettes vont-elles être produites ?
- Ces recettes sont-elles stables et prévisibles ?
- Quels sont les coûts de démarrage initiaux ?
- Quel est le retour sur investissement en termes de recettes et en termes d'accroissement du capital naturel ?

Aspects juridiques

- Est-ce un mécanisme juridiquement possible dans le système actuel ?
- Faut-il de nouvelles lois, règles administratives, procédures ou d'autres types de modifications juridiques ?
- Est-il possible de recourir simplement à un décret pour mettre en œuvre le mécanisme ?
- Quels types de responsabilité juridique le mécanisme est-il susceptible de créer ?

Aspects administratifs

- Sera-t-il difficile d'administrer le mécanisme, de le faire appliquer, de collecter et de redistribuer les recettes qu'il génèrera ?
- Y a-t-il suffisamment de personnel formé pour mettre en œuvre le mécanisme ?
- Quel type de formation et d'appui est nécessaire pour mettre en œuvre le mécanisme ?
- Quelles nouvelles technologies peuvent être requises, et quelle formation, quels investissements et quelles améliorations nécessitent-elles ?

Aspects sociaux

- Quels seront les impacts sociaux intentionnels et involontaires ?
- Qui supportera le coût du mécanisme ?
- Qui bénéficiera du mécanisme, directement et indirectement ?
- Comment les avantages seront-ils répartis entre les principaux groupes ?
- Le mécanisme sera-t-il considéré comme équitable et son accès sera-t-il juste ?

Aspects politiques

- Y a-t-il une volonté politique de créer et de mettre en œuvre le mécanisme ?
- Les fonds dégagés seront-ils réorientés vers le bon objectif ?
- Le suivi des mécanismes est-il possible d'un point de vue politique et pratique ?
- Y a-t-il des risques politiques imprévus ?
- Aspects environnementaux
- Quels impacts environnementaux intentionnels et involontaires aura la mise en œuvre ?
- Des mesures de protection peuvent-elles être facilement mises en place afin de prévoir et d'atténuer les risques environnementaux ?

Aspects environnementaux

- Quels impacts environnementaux intentionnels et involontaires aura la mise en œuvre ?
- Des mesures de protection peuvent-elles être facilement mises en place afin de prévoir et d'atténuer les risques environnementaux ?

PROJET DE PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES SPANB

Contexte et vue d'ensemble

- Auteurs, organismes de rattachement, coordonnées, membres du comité de mobilisation des ressources ; description du processus de révision des SPANB et processus de consultation avec les intervenants BIOFIN

Analyse des politiques et des institutions

- État de la biodiversité et tendances et forces clés de son évolution ; analyse des politiques ; acteurs et institutions clés ; répartition des avantages et des coûts du *statu quo* actuel ; rôles et dispositifs institutionnels

Analyse des dépenses

- Vue d'ensemble globale du budget et des dépenses au niveau national ; analyse des dépenses de base et de l'efficacité des dépenses ; analyse des dépenses par grandes stratégies ; estimation des valeurs de référence du financement à venir pour le scénario du *statu quo* et pour celui des investissements dans la biodiversité

Stratégies, actions et coûts

- Synthèse de toutes les stratégies incluses dans les SPANB ; synthèse des coûts pour toutes les stratégies pour chaque grande catégorie ; synthèse des priorités clés ; synthèse du calendrier et du séquençage des stratégies ; vue d'ensemble générale des besoins financiers

Scénarios du statu quo et d'investissement dans la biodiversité

- Description des différents scénarios ; répartition des coûts et avantages prévus des deux scénarios (*statu quo* et investissement dans la biodiversité) ; justifications des investissements dans la biodiversité et les écosystèmes

Possibilités de mobilisation des ressources

- Opportunités politiques et financières potentielles ; acteurs financiers potentiels ; mécanismes financiers potentiels

Plan de mobilisation des ressources intégré

- Classement par ordre de priorité des mécanismes financiers, pour chaque stratégie ; calendrier de déploiement de chaque mécanisme ; liste des principales recommandations visant à améliorer le financement.

ANNEXE 1 : Taxonomies utilisées dans le manuel BIOFIN

Taxonomie des forces négatives et positives qui influent sur l'évolution de la biodiversité et des écosystèmes (Cahier 1A)

INTÉGRATION SECTORIELLE	UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES	PROTECTION	RESTAURATION	ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES	AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE	AUTRES
• **Production manufacturière** (entraînant une pollution de l'air, de l'eau ou des sols) • **Énergie** (hydroélectricité, solaire, éolien, pétrole, gaz, gaz naturel, charbon, nucléaire et infrastructure concernée) • **Exploitation minière** (diamants, pierres précieuses, or, argent, bauxite, sable côtier) • **Transports** (transport maritime, routier, ferroviaire) • **Infrastructure** (bâtiments, expansion des centres urbains, suburbains et exurbains, barrages) • **Déchets** (décharges terrestres, rejets autorisés d'effluents, eaux usées, déversements dans les cours d'eau, sur les côtes) • **Tourisme** (tourisme nature, tourisme sans liens avec la nature, loisirs motorisés) • **Autres secteurs contribuant au développement**	• **Foresterie** (bois d'œuvre, produits forestiers hors bois d'œuvre, charbon de bois, plantations, viande de gibier) • **Agriculture** (cultures irriguées et non irriguées, conversion d'habitats naturels en terres agricoles) • **Pâturage** (pâturage extensif et intensif et élevage) • **Eau** (gestion des cours d'eau, barrages et retenues, nappes phréatiques) • **Pêche** (aquaculture, pêche au large, en eau douce, côtière) • **Espèces envahissantes** (terrestres, marines, d'eau douce) • Autres secteurs **utilisant les ressources naturelles**	• **Zones protégées par l'État,** telles que les parcs nationaux et réserves naturelles • **Zones protégées co-gérées** par l'État et des communautés ou par l'État et des entités privées • **Zones protégées communautaires,** telles que les zones marines gérées localement • **Zones protégées privées,** telles que les réserves de gibier • **Zones protégées transfrontalières,** telles que la zone de conservation transfrontalière du fleuve Okavango • **Autres zones de conservation,** telles que les réserves forestières désignées • **Corridors,** tels que le corridor de l'Est himalayen • **Zones-tampon,** telles que les zones-tampon des zones protégées • **Structures de conservation *ex situ*,** telles que les banques de semences • **Mesures relatives au commerce et contrôles/ sanctions,** tels que les mesures anti-braconnage et la surveillance exercée dans le cadre de la CITES • **Autres types de protection des terres, de l'eau, des espèces et des habitats**	• **Efforts de restauration déployés par l'État,** par ex. sur les terres et les étendues d'eau publiques des zones protégées appartenant à l'État • **Efforts de restauration privés,** par ex. dans des zones de chasse privées • **Restauration communautaire,** par ex. dans les zones conservées par des communautés • **Restauration industrielle** dans des zones dont le sol a été exploité et contaminé • **Terres productives** – restauration des habitats forestiers, agricoles, halieutiques et des pâturages • **Corridors** – restauration de la connectivité entre paysages terrestres et marins • **Zones-tampon** – restauration des zones entourant des zones protégées • **Autres** – tous autres efforts de restauration	• **Consentement préalable éclairé** – forces liées à l'obtention et au respect de toutes les lois et réglementations en vigueur concernant le consentement préalable éclairé et la consultation • **Modalités définies d'un commun accord** – forces liées au respect des lois sur le partage des avantages • **Partage des avantages** – forces liées aux accords et mécanismes de partage des avantages • **Savoirs traditionnels** – forces liées à l'utilisation du savoir traditionnel des communautés indigènes et locales • **État de conservation** – forces associées à l'état actuel de l'habitat des espèces essentielles relevant d'un accord d'accès et de partage des avantages (IISD, 2012) • **Toutes autres forces influant sur l'accès et sur le partage des avantages**	• **Communication et information** – forces associées aux efforts de communication et d'information • **Recherche** – forces associées aux efforts de recherche • **Suivi** – forces associées aux efforts de suivi • **Base juridique** – forces associées à la base juridique des mesures de conservation, de l'utilisation durable ou du partage des avantages de la biodiversité • **Financement** – forces associées aux mécanismes financiers • **Autres forces influant sur la mise en œuvre**	• **Toutes autres forces** entraînant un changement négatif ou positif de la biodiversité

Taxonomie des acteurs et des dépenses (Cahiers 1B, 1C et 2A)

	INTÉGRATION SECTORIELLE	UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES	PROTECTION	RESTAURATION	ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES	AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE	AUTRES
Acteurs, dépenses et coûts de la biodiversité	• **Production manufacturière :** acteurs, dépenses et coûts • **Énergie :** acteurs, dépenses et coûts • **Exploitation minière :** acteurs, dépenses et coûts • **Transports :** acteurs, dépenses et coûts • **Infrastructure :** acteurs, dépenses et coûts • **Déchets :** acteurs, dépenses et coûts • **Tourisme :** acteurs, dépenses et coûts • **Autres secteurs :** acteurs, dépenses et coûts	• **Foresterie :** acteurs, dépenses et coûts **Agriculture :** acteurs, dépenses et coûts • **Pâturage :** acteurs, dépenses et coûts • **Eau :** acteurs, dépenses et coûts • **Pêche :** acteurs, dépenses et coûts • **Espèces envahissantes :** acteurs, dépenses et coûts • **Autres utilisations des ressources naturelles :** acteurs, dépenses et coûts	• **Zones protégées par l'État et zones protégées co-gérées :** acteurs, dépenses et coûts • **Zones protégées communautaires :** acteurs, dépenses et coûts • **Zones protégées privées :** acteurs, dépenses et coûts • **Zones protégées transfrontalières :** acteurs, dépenses et coûts • **Autres zones conservées :** acteurs, dépenses et coûts • **Protection des corridors :** acteurs, dépenses et coûts • **Protection des zones-tampon :** acteurs, dépenses et coûts • **Protection *ex situ* :** acteurs, dépenses et coûts • **Mesures relatives au commerce et contrôles/sanctions** : acteurs, dépenses et coûts • **Autres types de protection des terres, de l'eau, des espèces et des habitats :** acteurs, dépenses et coûts	• **Restauration des terres par l'État :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration privée :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration communautaire :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration industrielle :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration des terres productives :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration des corridors :** acteurs, dépenses et coûts • **Restauration des zones-tampon :** acteurs, dépenses et coûts • **Autres types de restauration :** acteurs, dépenses et coûts	• **Consentement préalable éclairé :** acteurs, dépenses et coûts • **Modalités définies d'un commun accord :** acteurs, dépenses et coûts • **Partage des avantages :** acteurs, dépenses et coûts • **Savoirs traditionnels :** acteurs, dépenses et coûts • **État de conservation :** acteurs, dépenses et coûts	• **Communication et information :** acteurs, dépenses et coûts • **Recherche :** acteurs, dépenses et coûts • **Suivi :** acteurs, dépenses et coûts • **Base juridique :** acteurs, dépenses et coûts • **Financement :** acteurs, dépenses et coûts • **Politique :** acteurs, dépenses et coûts • **Autres dépenses et coûts liés à la mise en œuvre**	• **Tous autres coûts et dépenses**

ANNEXE 2 : Liste indicative des bonnes pratiques et des actions relevant des SPANB

PRATIQUES FORESTIÈRES ET CONNEXES DURABLES[51]	• Délimiter clairement les unités de gestion des forêts • Créer un cadre juridique qui protège les ressources forestières et l'accès à ces ressources, et le respect de toutes les lois applicables • Veiller à la conservation de la diversité biologique dans les forêts gérées, notamment des paysages, des structures communautaires d'assemblage des espèces, de la richesse et de la diversité des espèces, du cycle de décomposition et du cycle des nutriments • Recourir à des espèces indigènes pour l'enrichissement des plantations, et éviter l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés • Préserver le fonctionnement des écosystèmes, notamment par la protection des zones sensibles et des espèces rares ou menacées • Conserver la diversité génétique forestière • Préserver la productivité des sols, et éviter l'érosion et la dégradation des sols • Limiter les prélèvements annuels autorisés à un niveau durable • Protéger les ressources en eau grâce à des zones-tampon riveraines • Utiliser un plan de gestion forestière clair et rationnel • Assurer la gestion des paysages pour préserver la connectivité • Éviter de convertir des forêts naturelles en plantations, et éviter de dégrader les forêts qui ont une grande importance pour la conservation
PRATIQUES AGRICOLES DURABLES[52]	• Éviter de créer des systèmes agricoles en convertissant des habitats naturels tels que des forêts ou des zones humides • Assurer une gestion efficace et durable de l'eau, notamment grâce à la sélection de cultures et d'espèces bien adaptées aux conditions météorologiques extrêmes, à l'utilisation de systèmes efficients pour la gestion de l'eau, le stockage et l'irrigation, au recours au paillis et à des cultures de couverture, ainsi qu'à la réduction du ruissellement des pesticides et des engrais • Éliminer les adventices par des moyens physiques, notamment grâce à une bonne planification de ces opérations, à une détection avancée et à la prévention, tout particulièrement en ce qui concerne les espèces non indigènes envahissantes • Préserver la fertilité et la productivité des sols en recourant aux meilleures techniques de paillage, en pratiquant la rotation des cultures, en laissant les résidus de récoltes, en ajoutant des matières organiques, en ciblant le volume d'engrais et en cultivant périodiquement des légumineuses pour fixer l'azote • Dans la mesure du possible, pratiquer des cultures pérennes avec peu de labour ou sans labour • Éviter l'érosion en utilisant des brise-vent pour préserver les sols et en protégeant les sols du ruissellement des eaux • Attirer les prédateurs utiles, tels que les chauves-souris et certains oiseaux et insectes en préservant leur habitat ou en créant un habitat pour eux • Éviter d'utiliser des organismes génétiquement modifiés • Pratiquer la gestion intégrée des nuisibles, notamment la rotation des cultures, l'utilisation de cultures résistantes aux nuisibles, l'utilisation d'insectes utiles, la rotation des cultures destinée à réduire les maladies, et limiter l'emploi des pesticides ciblés • Mettre en place des mesures visant à promouvoir la maîtrise énergétique et les énergies renouvelables à tous les stades de la culture, de la récolte, du stockage et de la distribution

PRATIQUES DE PÊCHE DURABLES[53]	• Définir des taux de prises permettant aux populations cibles de rester très productives, et recourir à des techniques de pêche qui n'affectent pas les structures trophiques au point de nuire à la productivité • Préserver la structure, la productivité, le fonctionnement et la diversité des écosystèmes dont dépendent les pêcheries • Réduire nettement les prises accidentelles ou y mettre fin, notamment par l'utilisation d'engins de pêche appropriés et par des pratiques de pêche adéquates • Recourir à des techniques de pêche limitant les effets délétères sur l'habitat, surtout dans les zones de reproduction et d'alevinage d'importance critique • Respecter toutes les lois locales et nationales et des normes internationales, y compris grâce à des mesures incitatives, à la délivrance d'autorisations et à des accords, suivi de l'état biologique des espèces cibles et fixation de taux de prises • Créer des zones d'interdiction de pêche et de zones marines protégées, en particulier dans les zones d'importance écologique et biologique • Éviter les techniques de pêche destructrices, telles que l'emploi de poisons ou d'explosifs • Éviter la pollution grâce à une bonne gestion des déchets et des combustibles • Recourir à une surveillance et à des activités de recherche adéquates, en particulier pour les espèces présentant un intérêt majeur • Mettre en œuvre le principe de précaution en cas d'incertitude scientifique • Recourir à des mesures incitatives pour promouvoir des pratiques durables
PRATIQUES DURABLES EN MATIÈRE DE PÂTURAGES ET DE PARCOURS[54]	• Conserver et préserver les sols et les ressources en eau, notamment une forte teneur en matières organiques, la productivité des sols, les nappes phréatiques et la qualité de l'eau ; réduire la proportion de sols nus et l'érosion et canaliser les cours d'eau • Conserver et préserver la biodiversité et les processus écologiques essentiels, notamment en maintenant le régime naturel des incendies, les systèmes riverains, le nombre et la répartition des espèces et communautés essentielles, et réduire la fragmentation, la densité routière et la population des espèces non indigènes envahissantes • Préserver la capacité productive, notamment en protégeant la biomasse, en maintenant la productivité des parcours annuels, une densité optimale de bétail et de groupes fonctionnels de faune et de flore sauvages et en éliminant chaque année de façon durable les plantes non fourragères, telles que les plantes comestibles ou médicinales • Protéger et renforcer les multiples bienfaits économiques et sociaux, notamment en préservant les sources de fourrage et les activités de loisir et touristiques, l'emploi et les activités éducatives ; réduire les menaces pesant sur les ressources culturelles et la présence de servitudes de conservation permanentes • Mettre en place des cadres juridiques, institutionnels et économiques pour la conservation et la gestion durable des parcours, notamment des cadres permettant de définir au niveau national des règles et des droits de propriété clairs et rationnels, de mettre en place des institutions et des organisations efficaces, d'instaurer des mécanismes d'information et d'aide efficaces pour les propriétaires fonciers, une planification rationnelle de l'utilisation des terres, ainsi que des programmes de surveillance et de recherche efficaces
PRATIQUES AQUACOLES DURABLES[55]	• Nourrir les animaux avec des végétaux issus de pratiques agricoles durables • Réduire ou éliminer l'alimentation animale à base de poisson ou d'huile de poisson issus de la pêche non durable • Veiller à ce qu'il n'y ait pas de perte nette de rendement protéique au cours du cycle de vie des pêcheries • Lutter contre les prises illégales de juvéniles • Prévenir les effets délétères des rejets et des effluents sur l'environnement dans les zones avoisinantes • Prévenir les effets délétères sur la faune et la flore locales, notamment les risques pour les populations de faune et de flore locales • Éviter d'utiliser pour l'alimentation animale des poissons ou autres aliments génétiquement modifiés • Limiter le plus possible le risque de survenue et de transmission de maladies (par ex. en régulant les stocks) • Éviter la raréfaction des ressources en eau locales (alimentation en eau potable) et • Protéger la santé des populations de poissons sauvages

PRATIQUES DURABLES POUR LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU[56]	• Élaborer un plan détaillé qui intègre l'utilisation et la gestion des ressources en eau et la gestion des bassins versants • Constituer des partenaires inter-juridictions pour permettre une gestion équitable des systèmes d'alimentation en eau au-delà des considérations politiques nationales • Intégrer la planification de l'utilisation des terres dans la planification de la gestion des ressources en eau • Promouvoir des mesures d'efficience et de conservation à grande échelle des ressources en eau, dans tous les secteurs • Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les environnements urbains • Limiter le plus possible ou éliminer les polluants de source non ponctuelle • Dissuader d'utiliser de l'eau potable pour certaines activités, notamment industrielles ou agricoles • Réduire les pertes accidentelles dans les réseaux de distribution d'eau municipaux, telles que les fuites ou les pertes par évaporation • Recourir à des techniques de traitement de l'eau qui limitent les effets sur l'environnement, telles que le traitement biologique ou l'ozonation • Limiter la production d'eaux usées en encourageant des pratiques qui réduisent la quantité de polluants pénétrant dans le réseau d'égout • Appliquer des normes assurant l'élimination des polluants et des agents pathogènes contenus dans les résidus de traitement des eaux usées
PRATIQUES DURABLES POUR LA GESTION DES DÉCHETS[57]	• Trier les déchets en séparant déchets compostables et non compostables • Recourir à la séparation et au stockage sécurisés des déchets toxiques • Lutter contre les rejets illégaux, notamment dans les zones côtières, les décharges illégales et la circulation illégale sur les cours d'eau • Utiliser des réseaux d'assainissement municipaux qui empêchent les déchets solides des fosses septiques de contaminer les eaux ou les sols • Empêcher le rejet dans l'atmosphère des gaz produits par la décomposition (méthane, etc.) • Empêcher la pénétration de métaux lourds et d'autres contaminants dans les nappes aquifères et phréatiques • Limiter le plus possible des flux de déchets en analysant le cycle de vie des produits, limiter les suremballages et décourager l'utilisation de matériaux toxiques, non biodégradables ou ayant une trop forte empreinte environnementale • Mettre en place des politiques de gestion des déchets et un système de contrôles/sanctions à grande échelle pour lutter contre les décharges sauvages et les pratiques d'évacuation des déchets illégales
PROCÉDÉS INDUSTRIELS DURABLES[58]	• Éviter d'utiliser des matériaux nocifs pour l'environnement en les remplaçant par des matériaux moins nocifs • Remplacer les produits issus de procédés non durables par des produits issus de procédés durables, et recourir davantage à des produits renouvelables ou recyclés • Réduire tous les déchets indus, notamment les emballages inutiles, l'utilisation inefficiente de l'énergie et des ressources en eau et les procédés de transformation inefficients • Limiter le plus possible, éviter ou éliminer les sources de pollution de l'eau et de l'air • Mettre en place un vaste système de recyclage afin de recycler tous les matériaux recyclables, notamment les déchets réutilisables à d'autres fins et pouvant être retransformés • Améliorer la gestion de la biodiversité et des habitats in situ • Réduire la quantité des gaz à effet de serre en utilisant des énergies renouvelables • Veiller à ce que les déchets résultant d'activités de transformation et de production soient correctement évacués • Procéder à des analyses détaillées du cycle de vie afin de réduire les impacts sur tous les aspects de la fabrication des produits, notamment en évaluant l'empreinte environnementale, l'empreinte sur l'eau et l'empreinte carbone.

PRATIQUES DURABLES DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES[59]	• Intégrer la planification de la conservation des paysages dans la planification des transports • Veiller à la coordination inter-agences lors de l'élaboration des plans de transport • Recourir au secteur bancaire et à des mécanismes de compensation pour financer les mesures de conservation destinées à atténuer les impacts des transports • Éviter la fragmentation des grands écosystèmes naturels et des zones importantes pour les migrations saisonnières • Limiter le plus possible les infrastructures de transport dans les zones protégées existantes en répertoriant ces zones, notamment les voies de transport maritime qui traversent des zones marines protégées • Éviter de toucher aux zones sensibles pour la biodiversité, telles que les zones humides • Éviter de toucher aux zones essentielles pour la biodiversité, telles que les grandes zones de reproduction, d'alevinage et de migration • Aménager des passages pour les animaux sauvages, afin de restaurer et de préserver la connectivité des habitats • Recourir aux espèces indigènes pour la gestion de la végétation le long des routes • Éviter d'altérer les régimes hydrologiques, notamment les nappes phréatiques, le débit de l'eau et les régimes de crues • Prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces non indigènes envahissantes • Limiter le plus possible les impacts secondaires, tels que la pollution lumineuse, et gérer le ruissellement des eaux au niveau des routes afin de réduire l'érosion des sols et la pollution de l'eau • Utiliser le moins possible des pesticides chimiques lors des opérations de gestion de la végétation le long des routes
PRATIQUES DURABLES DANS LE SECTEUR DU TOURISME ET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS[60]	• Contrôler les interactions avec la faune et la flore sauvage pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'effets délétères sur la viabilité des espèces essentielles • Délimiter clairement les espaces de détente (sentiers de promenade, camping…) et éviter les zones sensibles telles que les zones de nidification • Bien encadrer les loisirs motorisés et s'assurer qu'ils n'ont pas d'effets dommageables sur les populations d'espèces sauvages, sur la qualité des sols ou de l'eau • Encadrer le nombre de visiteurs et le maintenir à un niveau inférieur à la capacité maximale de résistance écologique de la zone concernée • Veiller à ce que le tracé des infrastructures touristiques permanentes évite les zones sensibles essentielles • Contrôler les impacts de l'éclairage, le bruit et les déplacements, et s'assurer qu'ils n'ont pas d'effets dommageables sur les espèces essentielles • Veiller à ce que les systèmes d'évacuation des eaux usées et d'assainissement, notamment ceux des hôtels situés en bord de mer, n'aient pas d'effets dommageables sur la qualité de l'eau • Veiller à ce que les pratiques de gestion de la pêche sportive (pratiques d'empoissonnement…) ne mettent pas en péril les espèces indigènes • Veiller à ce que le tourisme et les activités de loisirs dans les zones protégées respectent pleinement le plan de gestion de ces zones • Veiller à ce que le plan national pour le tourisme prenne en compte les objectifs relatifs à la diversité biologique ainsi que ceux du plan national de gestion des zones protégées • Prendre des mesures pour limiter le plus possible l'utilisation des ressources rares (bois de chauffe, eau, etc.) dans les zones sensibles • Empêcher l'introduction d'espèces non indigènes envahissantes • Gérer les impacts du tourisme et des activités de loisirs de manière continue et évolutive

PRATIQUES DURABLES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET LE SECTEUR MINIER[61]	• Pendant les phases d'exploration, de construction et d'exploitation, limiter les impacts sur la biodiversité le plus possible, notamment la contamination des sols et de l'eau, l'introduction d'espèces non indigènes envahissantes, l'infrastructure routière, la sédimentation, l'érosion des sols, les nuisances sonores, la fragmentation et la perturbation des habitats (surtout dans les zones sensibles et durant les périodes critiques telles que les périodes de migration, de nidification et d'accouplement) • Réaliser des évaluations d'impact sur l'environnement détaillées et mettre pleinement en œuvre leurs résultats • Commander et appliquer des plans de restauration, par ex. des plans prévoyant le remplacement de la couche supérieure des sols, la revégétalisation avec des espèces indigènes, des mesures de remise en état, la restabilisation des pentes ou l'enlèvement des matériaux non indigènes • Gérer le transport du gaz et du pétrole, notamment les voies de transport maritime et les conduites terrestres, de façon à empêcher les rejets • Éviter les activités d'exploration, d'exploitation et d'extraction de sources d'énergie, de ressources minérales ou d'autres ressources abiotiques dans des zones essentielles pour la biodiversité, notamment dans des zones protégées • Repérer et mettre rapidement un terme aux opérations minières illégales, et les empêcher dans la mesure du possible
PRATIQUES DURABLES POUR LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE[62]	• Créer des zones de croissance bien délimitées et mettre en place des mécanismes de financement et des mesures incitatives donnant la priorité à ces zones • Définir des objectifs de développement durable spécifiques pour les grands pôles urbains en expansion, et formuler des recommandations pour le développement des zones urbaines et exurbaines • Inclure une évaluation stratégique de l'environnement au début des phases de planification, d'obtention des autorisations et de validation d'un projet • Inclure les zones protégées, les corridors assurant la connectivité et les zones-tampon en tant que composante clé des plans d'aménagement du territoire • Inclure des plans de résilience et d'adaptation au changement climatique dans la planification de l'aménagement du territoire (zones-tampon naturelles contre les tempêtes, par ex.) • Prendre en compte la préservation des services écosystémiques clés dans les plans d'aménagement du territoire, notamment les services d'alimentation en eau, les services liés à la productivité agricole et autres services • Veiller à la préservation à long terme de la qualité de l'eau en constituant des zones-tampon riveraines • Éviter tout développement dans les zones sensibles, par ex. dans les zones vulnérables en cas d'érosion des sols, d'inondation, de catastrophe naturelle ou de tempête, et promouvoir l'infrastructure naturelle pour renforcer la résilience au changement climatique

Liste de vérification de l'efficacité des pratiques de protection

PRINCIPAL ASPECT DE LA PROTECTION	ÉVALUATION CLÉ DES PRATIQUES DE PROTECTION	PRATIQUES DE PROTECTION EFFICACES À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME
Représentativité écologique	**Évaluation des lacunes écologiques :** Une évaluation de la capacité du système de zones protégées à prendre en compte la diversité biologique dans un pays[63]	• Le système de zones protégées est représentatif de la biodiversité et des écosystèmes essentiels sur le plan spatial et biologique, ainsi que dans de multiples biomes et domaines • Le système de zones protégées assure le fonctionnement intégral des espèces et des processus écologiques essentiels en optimisant la configuration et la répartition des zones protégées et des corridors de connectivité • Le système de zones protégées est conçu de façon à maximiser la résilience et l'adaptation au changement climatique
Mécanismes de gouvernance multiples et efficaces et partage équitable des avantages	**Évaluation de la gouvernance et du partage des avantages :** Une évaluation du type et de la catégorie des zones protégées, ainsi que de l'efficacité de la gouvernance dans un système de zones protégées donné[64]	• Le système de zones protégées englobe divers types de zones protégées (dont des zones protégées par l'État, co-gérées, privées et communautaires) et diverses catégories de zones protégées (allant de la Catégorie I à la Catégorie IV de l'IUCN). • Des principes efficaces pour la gouvernance des zones protégées sont appliqués (transparence, équité, inclusion, reddition de comptes, évaluation des performances) • Les avantages sont équitablement répartis : juste rémunération des utilisations des savoirs traditionnels à des fins commerciales et accès aux avantages issus des ressources génétiques, des entreprises commerciales et des services écosystémiques
Connectivité des paysages terrestres et marins	**Évaluation de la connectivité :** Une évaluation des interactions des paysages terrestres et marins et des corridors, ainsi que du degré de connectivité entre zones protégées[65]	• Il existe des corridors et des points de passage adéquats pour la circulation des espèces essentielles entre paysages terrestres et marins, et pour le déroulement des processus écologiques • Il existe un réseau de zones-tampon qui assure une protection efficace dans les zones protégées • Les processus écologiques sont gérés à l'échelle des paysages terrestres et marins
Intégration et effets positifs des zones protégées	**Évaluation de l'intégration des zones protégées :** Une évaluation de l'importance des zones protégées pour les secteurs économiques stratégiques et essentiels au développement, et une évaluation du degré d'intégration sectorielle[66]	• Les objectifs des secteurs économiques stratégiques et essentiels au développement, tels que la foresterie, l'agriculture, la pêche, le pâturage, les mines, l'énergie et le tourisme, sont en adéquation avec les objectifs du système de zones protégées • Les effets positifs des zones protégées sont bien connus et intégrés dans la prise de décisions • Les efforts d'aménagement du territoire sont compatibles et en adéquation avec les plans de gestion des zones protégées

Efficacité de la gestion	**Évaluation de l'efficacité de la gestion :** Une évaluation de la capacité de la gestion des zones protégées à atteindre les buts et objectifs définis pour ces zones[67]	• Les zones protégées bénéficient de mesures adéquates pour la prévention et l'atténuation des risques • Les zones protégées sont bien délimitées et leur statut juridique est adéquat • La gestion des zones protégées est bien planifiée • Le personnel et les compétences pour la mise en œuvre des mesures clés sont adéquats • Dans les zones protégées, les efforts de communication à l'échelle locale sont adéquats • Dans les zones protégées, les programmes de surveillance et de recherche sont adéquats • Dans les zones protégées, les programmes de communication à l'échelle locale sont efficaces • Les zones protégées ont un statut juridique clair
Capacités	**Évaluation des besoins en capacités :** Une évaluation des capacités nécessaires pour remédier aux problèmes critiques liés à la gestion des zones protégées[68]	• Les capacités requises pour faire face aux risques les plus importants sont définies et hiérarchisées • Les capacités requises pour mettre en œuvre des mesures de gestion essentielles, par ex. pour atténuer les risques, pour encadrer les visiteurs et pour gérer les espèces, sont adéquates • Les efforts de déploiement des capacités sont axés à la fois sur le grand public et sur les institutions
Politiques relatives aux zones protégées	**Évaluation de la pérennité du financement des zones protégées :** Une évaluation de la capacité des fonds existants à financer les diverses activités nécessaires[69]	• Les besoins financiers des zones protégées sont bien définis • Des mécanismes de financement sont en place pour assurer la viabilité financière à long terme • Il existe un business plan bien défini pour les grandes zones protégées, ainsi qu'une stratégie de mobilisation des ressources pour les zones protégées
Politiques relatives aux zones protégées	**Évaluation du cadre d'action :** Une évaluation des politiques relatives aux zones protégées	• Les politiques relatives aux zones protégées encouragent la création d'un solide réseau de zones protégées, veillent à l'efficacité de la gestion, réduisent les risques et assurent un financement à long terme
Commerce	**Évaluation des effets non dommageables des politiques régissant le commerce des principales espèces de faune et de flore sauvages**[70]	• Les espèces citées dans les Annexes I, II et III de la CITES ne font pas l'objet d'un commerce, sauf conformément à la CITES • Le commerce illégal d'espèces fait l'objet d'une surveillance étroite et efficace
Diversité génétique	**Évaluation de la diversité génétique au niveau national**[71]	• Les grandes zones abritant des espèces sauvages apparentées sont protégées • Des banques de gènes, des banques de semences et d'autres dispositifs ex situ sont en place • Des zones de gestion génétique sont créées dans des secteurs clés

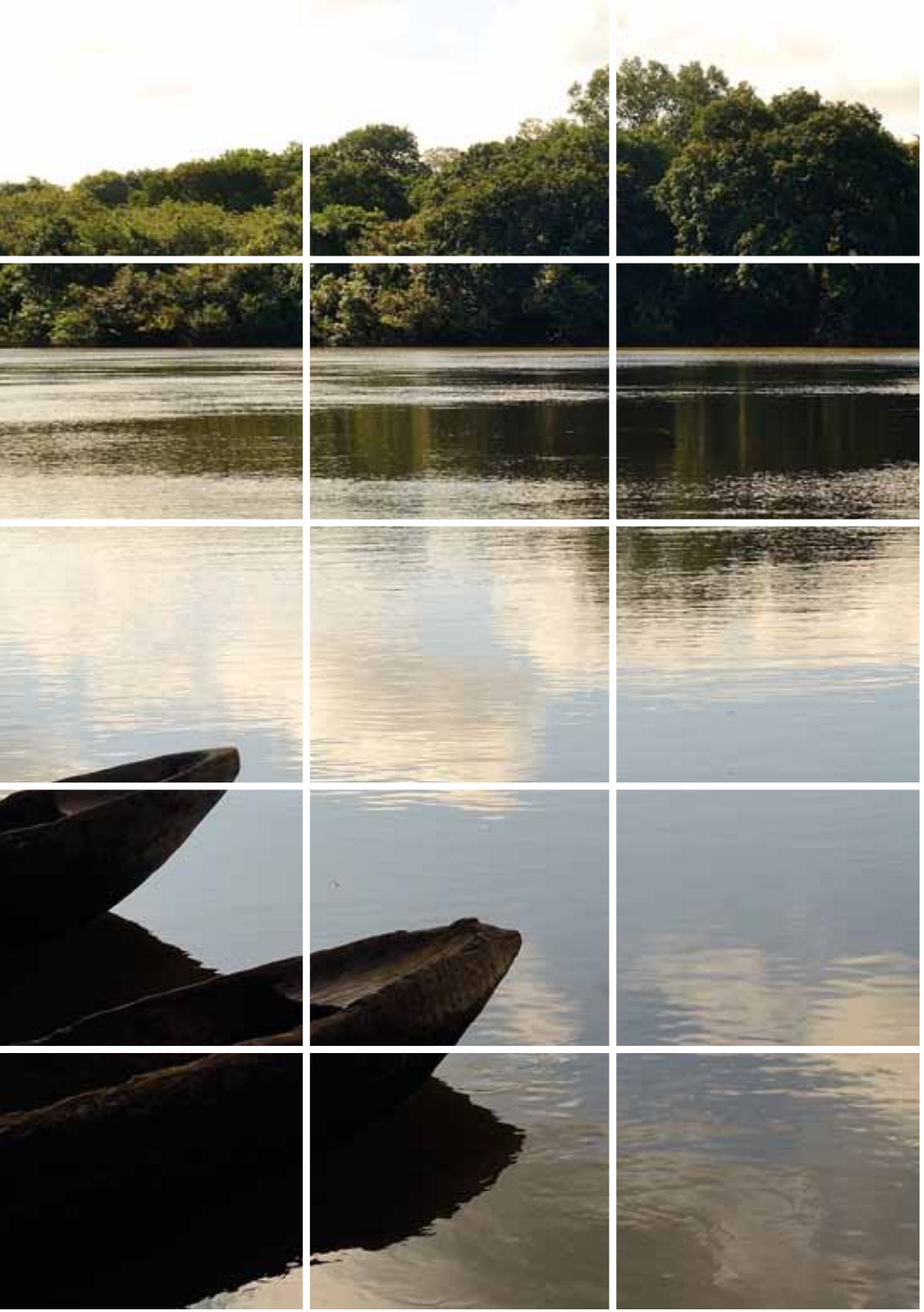

Liste de vérification des pratiques et actions destinées à améliorer la mise en œuvre

Rétablissement des équilibres naturels

- Les efforts de restauration visent à répliquer la fréquence et l'intensité des perturbations naturelles, telles que les incendies, les inondations ou l'intrusion d'eau salée
- Les efforts de restauration favorisent le rétablissement du cycle naturel des nutriments
- Les efforts de restauration assurent la préservation ou le retour à des pratiques culturales qui contribuent à l'intégrité écologique (telles que le pâturage destiné à restaurer des zones humides ou des habitats)

Lutte contre les espèces envahissantes nuisibles

- Les efforts de restauration sont en adéquation avec les politiques et les plans nationaux de lutte contre les espèces non indigènes envahissantes
- Les efforts de restauration visent à éliminer les espèces de faune et de flore envahissantes qui mettent en péril l'intégrité écologique
- Les efforts de restauration identifient les espèces indigènes qui peuvent se substituer aux espèces envahissantes
- Les efforts de restauration ont pour objectif principal d'éviter l'introduction d'espèces envahissantes
- Gestion des populations surabondantes
- Les efforts de restauration visent à déterminer la ou les causes de la surabondance d'une population (telles que des perturbations de la chaîne alimentaire) et à y remédier
- Les efforts de restauration soutiennent le fonctionnement des processus naturels

Rétablissement de communautés ou d'habitats indigènes

- Les efforts de restauration permettent le rétablissement naturel des zones qui ont subi des dégradations mineures
- Les efforts de restauration stabilisent la surface des sols, les rives et les rivages en réactivant les processus naturels et en utilisant des matériaux naturels
- Les efforts de restauration visent à sélectionner une combinaison d'espèces et de génotypes qui facilitera l'installation d'autres espèces indigènes
- Les efforts de restauration recourent à du matériel génétique indigène
- Les efforts de restauration créent des formations végétales naturelles à une échelle appropriée

Réintroduction d'espèces

- Les efforts de restauration visent à rétablir les éléments des chaînes alimentaires qui favoriseront la résilience
- Les efforts de restauration recourent à des espèces indigènes dans le cadre de programmes de réintroduction
- Les efforts de restauration sont en adéquation avec les plans de rétablissement d'espèces particulières
- Les efforts de restauration visent à parvenir à une diversité génétique suffisante, qui assurera la préservation de populations viables

Amélioration de l'environnement abiotique

- Les efforts de restauration suppriment le bâti (routes, constructions)
- Les efforts de restauration des sols consistent à apporter des matières organiques naturelles d'origine locale

Hydrologie

- Les efforts de restauration préservent ou rétablissent les régimes hydrologiques naturels
- Les efforts de restauration rétablissent les caractéristiques des habitats, telles que les plaines inondables, les systèmes riverains, les débris ligneux, les bancs de graviers ou les mares
- Les efforts de restauration éliminent les structures telles que les barrages ou les canaux artificiels, et restaurent les processus naturels tels que les inondations
- Les efforts de restauration rétablissent la connectivité des cours d'eau

Qualité de l'eau et des sols

- Les efforts de restauration recourent à des techniques in situ (phytoremédiation par ex.) dans la mesure du possible
- Les efforts de restauration rétablissent la qualité des eaux de surface, des nappes phréatiques et des sols

Paysages terrestres et marins

- Les efforts de restauration favorisent la connectivité des écosystèmes et réduisent leur fragmentation
- Les efforts de restauration assurent la redondance des espèces à tous les niveaux trophiques afin de favoriser la résilience et la stabilité[72]

Liste de vérification des bonnes pratiques en matière d'accès et de partage des avantages (APA)

Consentement préalable éclairé

- Obtenir l'ensemble des lois et réglementations en vigueur sur le consentement préalable éclairé et s'y conformer
- Identifier l'autorité nationale compétente ainsi que les communautés indigènes et locales, et déterminer qui détient les ressources génétiques
- Instaurer des processus efficaces pour la consultation et l'échange d'informations avec les principales catégories de parties prenantes
- Veiller à ce que les ressources génétiques ne soient utilisées qu'aux fins pour lesquelles un consentement préalable éclairé a été obtenu
- Pour les collections ex situ, obtenir le consentement préalable éclairé de l'autorité nationale compétente et/ou de l'organisation qui les gère

Modalités définies d'un commun accord

- Se conformer à l'ensemble des lois et réglementations en vigueur sur le partage des avantages dans le pays considéré
- Veiller à ce que les modalités définies d'un commun accord soient énoncées dans un accord écrit
- Inclure l'ensemble des conditions, des procédures et catégories, le calendrier et les mécanismes à partager
- Inclure dans les modalités définies d'un commun accord la provenance du matériau, le pays d'origine et le fournisseur des ressources génétiques, ainsi que les savoirs traditionnels concernés

Partage des avantages

- Lors de la négociation des accords de partage des avantages, envisager tous les avantages monétaires et non monétaires possibles
- Définir des mécanismes de partage conjoint des avantages entre organisations d'utilisateurs et organisations de producteurs
- Dans la mesure du possible, accorder des avantages monétaires aux entités chargées de la recherche ou des mesures de conservation
- Identifier les opportunités dans le pays source et localiser les collections dans l'optique d'une participation aux processus de commercialisation et de création de valeur ajoutée
- Rechercher le producteur initial des ressources génétiques pour qu'il assure le réapprovisionnement
- Prévoir dans les accords des mécanismes de surveillance, de suivi et d'information appropriés

Savoirs traditionnels

- Durant la phase du consentement préalable informé, instaurer un processus permettant d'accéder aux savoirs traditionnels et d'encourager la participation des communautés indigènes et locales
- Identifier tous les détenteurs d'un savoir traditionnel, les autorités locales compétentes et les autres entités qui délivrent des autorisations
- Prendre en compte les mécanismes de partage des avantages pour les détenteurs d'un savoir traditionnel qui ne participent pas aux négociations sur l'accès
- Suspendre la collecte si les détenteurs d'un savoir traditionnel décident que des activités de recherche ne sont pas acceptables
- Respecter le savoir traditionnel des communautés indigènes en appliquant a) le principe d'intégrité (en veillant à ce que les activités de recherche et la collecte n'enfreignent pas les pratiques et le droit coutumiers, en respectant les valeurs sacrées et les lieux sacrés des détenteurs d'un savoir traditionnel, en négociant et en versant une indemnisation équitable en cas de préjudice réel, b) le principe de protection (en se conformant aux exigences relatives à la documentation et à l'enregistrement des produits et en reconnaissant de manière appropriée la contribution des détenteurs d'un savoir traditionnel dans toutes les publications et utilisations) et c) le principe de compensation (en mettant en place des mécanismes contractuels adéquats, qui tiennent compte des souhaits librement exprimés par les détenteurs d'un savoir traditionnel)

Conservation et utilisation durable

- Évaluer l'état de conservation actuel des espèces et des populations qui doivent être échantillonnées ou collectées conformément à la Liste rouge de l'IUCN
- Évaluer l'état actuel des habitats et tout problème environnemental critique en combinant méthodes scientifiques et/ou savoir local/traditionnel
- Évaluer la diversité génétique des espèces qu'il serait intéressant de domestiquer et de cultiver
- Surveiller l'état des ressources afin que les taux de prélèvement ne soient pas supérieurs aux taux de production durable[73]

Améliorer la mise en œuvre

Communication et information :

- Lancer des campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation du public

Activités de recherche

- Mener des activités de recherche sur les grandes questions relatives à la biodiversité, à la société et/ou à l'économie
- Réaliser des inventaires de la biodiversité

Suivi des activités de recherche et actions

- Mettre en place un suivi des grandes questions relatives à la biodiversité, à la société et/ou à l'économie
- Concevoir des outils d'aide à la décision, notamment des bases de données, des systèmes d'information et des centres d'échange

Activités de recherche et actions sur le plan juridique

- Entreprendre des analyses de la faisabilité juridique
- Élaborer un cadre législatif

Financement des activités de recherche et actions

- Évaluer, élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de financement propices à la biodiversité

Activités de recherche sur les politiques et actions

- Procéder à des évaluations environnementales stratégiques
- Revoir les principales politiques (dont les politiques de planification de l'aménagement du territoire)
- Élaborer des politiques et des plans nationaux et infranationaux

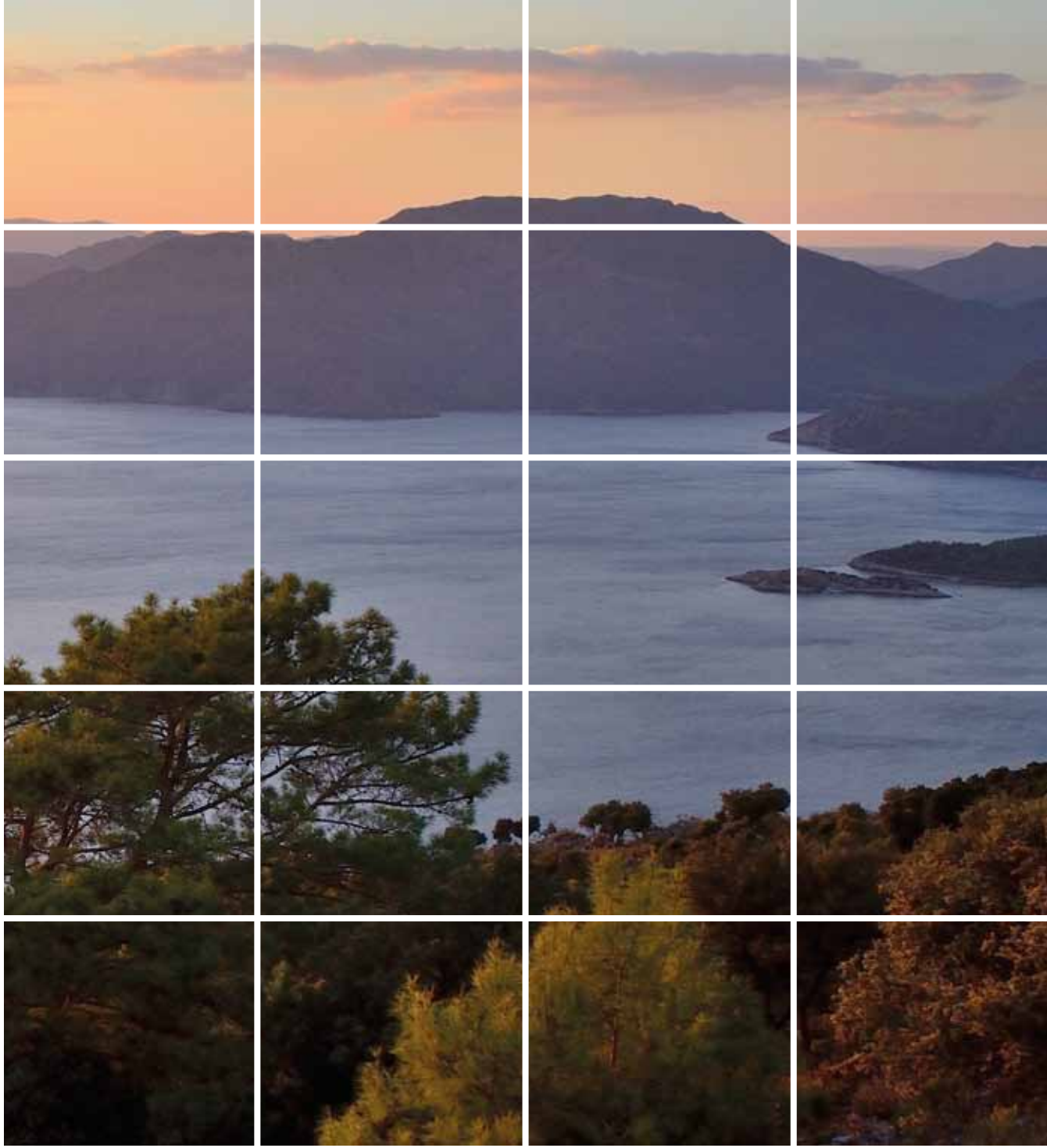

Bibliographie

1 Millennium Ecosystem Assessment, 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Island Press, Washington, DC. Available at: http://www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf.

2 CBD 2010. *Global Biodiversity Outlook – 3*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Montreal: SCBD. Available at www.cbd.int.

3 May, R.M., J.H. Lawton, and N.E. Stork. 2002. Assessing Extinction Rates. In *Extinction Rates*, J.H. Lawton and R.M. May, eds. Oxford: Oxford University Press.

4 WWF. 2012. *Living Planet Report 2012: Biodiversity, Biocapacity and Better Choices*. In conjunction with Zoological Society of London, Global Footprint Network, and European Space Agency. Gland, Switzerland: WWF. Available at: http://www.footprintnetwork.org/images/uploads/LPR_2012.pdf

5 Rosser, A.M. and S.A. Mainka. 2002. Overexploitation and Species Extinctions. *Conservation Biology* 16(3):584–586.

6 UNEP. 2010. *Mainstreaming the Economics of Nature: A Synthesis of the Approach, Conclusions and Recommendations of TEEB*. Nairobi: UNEP. Available at: www.teebweb.org and CBD. 2010b. Strategic Plan for Biodiversity 2011–2020. Montreal: Secretariat for the Convention of Biological Diversity. Available at: www.cbd.int/sp

7 IPCC, 2007: *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976pp. Available at: http://www.ipcc-wg2.gov/publications/AR4/index.html

8 Ibid.

9 Rockström et al.. 2009. A safe operating space for humanity. *Nature* 461: 472–475. http://www.nature.com/nature/journal/v461/n7263/full/461472a.html

10 Global Footprint Network, 2014. www.globalfootprintnetwork.org. Accessed September 30, 2014.

11 World Bank. 2014. www.data.worldbank.org. Accessed September 30, 2014.

12 United Nations. 2013. *Global Sustainable Development Report – Executive Summary: Building the Common Future We Want*. New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development. 2013, http://sustainabledevelopment.un.org/globalsdreport/

13 UNEP. 2010. *Mainstreaming the Economics of Nature: A Synthesis of the Approach, Conclusions and Recommendations of TEEB*. Nairobi: UNEP. Available at: www.teebweb.org;

14 WAVES. 2014. Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services. www.wavespartnership.org. Accessed September 30, 2014; and NCD. 2014. Natural Capital Declaration. http://www.naturalcapitaldeclaration.org/, accessed September 30, 2014.

15 UNEP. 2010. *Mainstreaming the Economics of Nature: A Synthesis of the Approach, Conclusions and Recommendations of TEEB*. Nairobi: UNEP. Available at: www.teebweb.org

16 Braat, L. and P. ten Brink, eds. 2008. Cost of Policy Inaction. Waginen, The Netherlands: Alterra. Available at: http://www.ieep.eu/assets/395/copi_final_report_jun.pdf.

17 CBD 2010. *Global Biodiversity Outlook – 3*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Montreal: SCBD. Available at www.cbd.int.

18 CBD. 2010. *Strategic Plan for Biodiversity 2011–2020*. Montreal: Secretariat for the Convention of Biological Diversity. Available at: www.cbd.int/sp.

19 UNEP. 2010. *Mainstreaming the Economics of Nature: A Synthesis of the Approach, Conclusions and Recommendations of TEEB*. Nairobi: UNEP. Available at: www.teebweb.org.

20 CBD. 1992. *Convention on Biological Diversity*. Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Available at: www.cbd.org.

21 Prip, C. T. Gross, S. Johnston, M. Vierros. 2010. *Biodiversity Planning: An Assessment of National Biodiversity Strategies and Action Plans*. United Nations University Institute of Advanced Studies, Yokohama, Japan. 236 pp. Available at: www.cbd.int/nbsaps.

22 Bird, N. T. Beloe, M. Hedger, J. Lee, K. Nicholson, M. O'Donnell, S. Gooty, A. Heikens, P. Steele, A. Mackay and M. Miller. 2012. *The Climate Public Expenditure and Institutional Review (CPEIR): A methodology to review climate policy, institutions and expenditure*. UNDP and ODI. 35 pp. Available at: http://www.aideffectiveness.org/images/stories/cpeir%20methodology%20paper.pdf; Pradhan, S. 1996. *Evaluating Public Spending: A Framework for Public Expenditure Reviews*. Washington DC: World Bank. Available at: http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/0-8213-3633-9.; WHO. 2003. *Guide to Producing National Health Accounts; with Special Application for Low-Income and Middle-Income Countries*. Geneva: World Health Organization. Available at: http://www.who.int/nha/docs/English_PG.pdf; World Bank.

2009. *Preparing Public Expenditure Reviews for Human Development*. Washington, DC: World Bank. Available at: http://siteresources.worldbank.org/EXTPERGUIDE/Resources/PER-Complete.pdf.

23 OECD. 1994. *Environmental Indicators: OECD Core Sets*. Paris: Organization of Economic Cooperation and Development. Available at: http://www.oecd.org/environment/indicators-modelling-outlooks/24993546.pdf

24 WWF. 2006. *Resources for Implementing the WWF Project and Programme Standards: Define Situation Analysis*. Gland, Switzerland: WWF. Available at: www.panda.org/standards/1_4_situation_analysis/; Stedman-Edwards, P. 1997. Socioe*conomic Root Causes of Biodiversity Loss: An Analytical Approach Paper*. Gland, Switzerland: WWF. Available at: http://awsassets.panda.org/downloads/analytic.pdf; FOS. 2009. U*sing Conceptual Models to Document a Situation Analysis: An FOS How-To Guide*. Available at: http://www.fosonline.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/09/FOS_Conceptual_Model_Guide_April2009.pdf

25 see http://www.cbd.int/nr5/default.shtml

26 See also www.nbsapforum.net

27 CBD. 2010. *Strategic Plan for Biodiversity 2011–2020*. Montreal: Secretariat for the Convention of Biological Diversity. Available at: www.cbd.int/sp

28 Alpizar, F. and A. Bovarnick. 2013. *Targeted Scenario Analysis: A New Approach to Capturing and Presenting Ecosystem Service Values for Decision Making*. New York: United Nations Development Programme. Available at: http://conservationfinance.org/upload/library/arquivo20131205102736.pdf

29 SEEA, http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea.asp

30 Ervin, J. 2013. The Three New R's for Protected Areas: Repurpose, Reposition and Reinvest. *Parks*, Vol 19.2: . Available at: https://cmsdata.iucn.org/downloads/parks_19_2_low_resolution.pdf

31 Source: Uganda's 5th National Report, 2014

32 Source: Early results from BIOFIN analysis

33 Source: Uganda's 5th National Report, 2014

34 Source: Colombia's 5th National Report

35 Adapted from Slootweg, R., A. Kolhoff, R. Verheem and R. Höft. 2006. *Voluntary Guidelines on Biodiversity – Inclusive Impact Assessment*. Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity. 81 pp. Available at: http://www.cbd.int/doc/publications/imp-bio-eia-and-sea.pdf; Do Rosário Partidário, M. 2012. *Strategic Environmental Assessment Better Practice Guide: Methodological Guidance for Strategic Thinking in SEA*. Lisbon: Portuguese Environment Agency. 75 pp. Available at: http://www.iaia.org/publicdocuments/special-publications/SEA%20Guidance%20Portugal.pdf; Ash, N. et al. 2010. *Ecosystems and Human Well-Being: A Manual for Assessment Practitioners*. Washington DC: Island Press. Available at: http://www.ecosystemassessments.net/resources/tools-and-publications.html

36 WWF. 2006. *Resources for Implementing the WWF Project and Programme Standards: Define Situation Analysis*. Gland, Switzerland: WWF. Available at: www.panda.org/standards/1_4_situation_analysis/; Stedman-Edwards, P. 1997. Socioeconomic Root Causes of Biodiversity Loss: An Analytical Approach Paper. Gland, Switzerland: WWF. Available at: http://awsassets.panda.org/downloads/analytic.pdf; FOS. 2009. Using Conceptual Models to Document a Situation Analysis: An FOS How-To Guide. Available at: http://www.fosonline.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/09/FOS_Conceptual_Model_Guide_April2009.pdf.

37 Source: Barnes, J.I, L.Harber-Simmonds and A. Middleton. 2014. *Development of a Baseline of Biodiversity Expenditure in Namibia, Draft Report* (unpublished). Windhoek: Namibia Nature Foundation.

38 Source: Early BIOFIN Workbook results

39 Adapted from Bird, N. T. Beloe, M. Hedger, J. Lee, K. Nicholson, M. O'Donnell and P. Steele. 2011. *Climate Public Expenditure and Institutional Review: A methodological Note*. Available at: http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7523.pdf

40 Source: Barnes, J.I, L.Harber-Simmonds and A. Middleton. 2014. *Development of a Baseline of Biodiversity Expenditure in Namibia, Draft Report* (unpublished). Windhoek: Namibia Nature Foundation

41 Ibid.

42 Ibid.

43 Ibid.

44 Source: Early version of Botswana's NBSAP

45 Drumm, A., J. Echeverria and M. Almendarez. 2009. *Sustainable Finance Strategy and Plan for the Belize Protected Area System*. Arlington, VA: Drumm Consulting.

46 see Bovarnick et al., 2013

47 Ibid.

48 Parker, C., Cranford, M., Oakes, N., Leggett, M. ed.. 2012. *The Little Biodiversity Finance Book*. Oxford: Global Canopy Programme. Available at: http://www.globalcanopy.org/sites/default/files/LittleBiodiversityFinanceBook_3rd%20edition.pdf

49 Flores, M. 2014. *Financial Sustainability of the Network of Protected Areas of Serbia, UNDP Report*. New York: UNDP.

50 Ituarte-Lima, C., M. Schultz, T. Hahn and S. Cornell. 2013. *Safeguards for Scaling-up Biodiversity Financing and Possible Guiding Principles*. Discussion Paper submitted to CBD. Stockholm: Stockholm Resilience Centre. Available at: http://www.cbd.int/doc/notifications/2013/ntf-2013-025-financial-en.pdf; OECD. 2012. *Finance Mechanisms for Biodiversity: Examining Opportunities and Challenges*. Montreal. Available at: http://www.oecd.org/env/resources/workshoponfinancemechanismsforbiodiversityexaminingopportunitiesandchallenges.htm and OECD, 2013. *Scaling Up Finance Mechanisms for Biodiversity*. OECD Publishing. doi: 10.1787/9789264193833-en.

51 Source: FSC, 2012. *Forest Stewardship Council Principles and Criteria, Revised version*. Available at: https://ic.fsc.org/the-revised-pc.191.htm; Prabhu, R., C. Colfer and G. Shepherd. 1998. *Criteria and Indicators for Sustainable Forest Management: New Findings from CIFOR's Forest Management Unit Level Research*. Rural Development Forestry Network. Available at: http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/1178.pdf

52 Source: Glover, J.D., C.M. Cox and J.P. Reganold. 2007. Future Farming: A Return to Roots? *Scientific American*, Aug, 2007, 82–89. Available at: http://www.landinstitute.org/pages/Glover-et-al-2007-Sci-Am.pdf; Gold, M. 2009. *What is Sustainable Agriculture*? Washington DC: USDA. Available at: http://www.nal.usda.gov/afsic/pubs/agnic/susag.shtml

53 Source: MSC, 2012. *Marine Stewardship Council Principles and Criteria*. Available at: http://www.msc.org/about-us/standards/standards/msc-environmental-standard; CBD, 2013. *Ecologically and Biologically Significant Marine Areas*. Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Available at: http://www.cbd.int/marine/doc/ebsa-brochure-2012-en.pdf; OECD, 2013. *The OECD Handbook for Fisheries Managers: Principles and Practice for Policy Design*. OECD Publishing. DOI:10.1787/9789264191150-en

54 Source: Mitchell, John E. (ed.). 2010. *Criteria and Indicators of Sustainable Rangeland Management*. Laramie, WY: University of Wyoming Extension Publication No. SM-56. 227 pp. Available at: http://www.sustainablerangelands.org/pdf/SM56.pdf; Beetz, A. and L. Rinehart. 2006. *Pastures: Sustainable Management*. ATTRA. Available at: https://attra.ncat.org/attra-pub/summaries/summary.php?pub=247

55 Source: OECD (2010), *Advancing the Aquaculture Agenda: Workshop Proceedings*, OECD Publishing. doi: 10.1787/9789264088726-en; USAID. 2012. *USAID Biodiversity Guide*. Washington, DC: USAID. Available at www.usaid.gov

56 Source: Sustainable Cities Institute. 2013. Available at: http://www.sustainablecitiesinstitute.org/view/page.basic/class/feature.class/Class_Econ_Dev_Sust_Princ

57 Source: Unnisa and Rav, 2 Unnisa, S. A. and S. B. Rav. 2013. *Sustainable Solid Waste Management*. Oakville, Ontario: Apple Academic Press. Available at: http://www.crcpress.com/product/isbn/9781926895246013

58 Source: OECD. 2009. *Sustainable Manufacturing Toolkit: Seven Steps to Environmental Excellence*. Available at: http://www.oecd.org/innovation/green/toolkit/48704993.pdf

59 Source: Byron, H. 2000. *Biodiversity Impact – Biodiversity and Environmental Impact Assessment: A Good Practice Guide for Road Schemes*. The RSPB, WWF-UK, English Nature and the Wildlife Trusts, Sandy, Beds. http://www.rspb.org.uk/Images/BiodiversityImpact_tcm9-257019.pdf; National Board for Wildlife, Ministry of Environment and Forests, India. 2011. *Guidelines for Linear Infrastructure Intrusions in Natural Areas: Roads and Powerlines*. Delhi: National Board for Wildlife, Ministry of Environment and Forests. Available at: http://envfor.nic.in/assets/FIRSTDraft%20guidelines%20roads%20and%20powerlines.pdf; White, P. A. & Ernst, M.. 2007. *Second Nature: Improving Transportation without Putting Nature Second*. http://www.transact.org/library/reports_pdfs/biodiversity/second_nature.pdf

60 Source: Drumm, A., S. McCool and J. Rieger. 2011. *Threshold of Sustainability for Tourism within Protected Areas*. Quick Guide Series Ed J. Ervin. Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Available at http://conservationfinance.org/upload/library/arquivo20120410174958.pdf; The Partnership for Global Sustainable Tourism Criteria. 2013. *Global Sustainable Tourism Criteria*. Global Sustainable Tourism Council. Available at: http://www.mgrt.gov.si/fileadmin/mgrt.gov.si/pageuploads/turizem/Global_sustainable_tourism_criteria.pdf

61 Source: Energy and Biodiversity Initiative. 2013. *Good Practice in the Prevention and Mitigation of Primary and Secondary Biodiversity Impacts*. Available at: http://www.theebi.org/pdfs/practice.pdf; International Council on Mining and Metals. 2012. *Good Practice Guidance for Mining and Biodiversity*. London: ICMM. 148 pp. Available at: www.icmm.com/document/13

62 Source: Salkin, P.E. 2009. *Sustainability and Land Use Planning: Greening State and Local Land Use Plans and Regulations to Address Climate Change Challenges and Preserve Resources for Future Generations*, 34 Wm. & Mary Envtl. L. & Pol'y Rev. 121 – 170. Available at: http://scholarship.law.wm.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1003&context=wmelpr; Stein, L. 2012. *A Review of International Best Practices in Planning Law*. Center for Environmental Legal Studies. Pace University School of Law. Available at: http://www.planning.nsw.gov.au/LinkClick.aspx?fileticket=e3JoVw3Ednc%3D&tabid=68&language=en-US.

63 See Dudley, N. and J. Parrish. 2006. *Closing the Gap*. Secretary of the Convention on Biological Diversity. CBD Technical Series 24. Montreal, Canada: CBD. 116 pp. Available at: www.cbd.

int/doc/publications/cbd-ts-24.pdf; Corrigan, C., J. Ervin, P. Kramer and Z. Ferdana. 2007. *A Quick Guide to Conducting Marine Ecological Gap Assessments*. Protected Area Quick Guide Series editor, J. Ervin. Arlington, VA: The Nature Conservancy. Available at: http://nbsapforum.net/#read-resource/443

64 See Borrini-Feyerabend, G. 2007. "Governance of protected areas, participation and equity." In *Biodiversity Issues for Consideration in the Planning, Establishment and Management of Protected Areas Sites and Networks*. Technical Series # 15. Montreal: Convention on Biological Diversity. Available at www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-15.pdf; Laird, S. S. Johnston, R. Wynberg, E. Lisinge and D. Lohan. 2003. *Biodiversity Access and Benefit-Sharing Policies for Protected Areas: An Introduction*. Tokyo: United Nations University Institute of Advanced Studies (UNU/IAS). 42 pp. Available at: www.ias.unu.edu/binaries/UNUIAS_ProtectedAreasReport.pdf; , Gonzalez, A.M. and A.S. Martin. 2006. "Equitable sharing of benefits and costs generated by protected areas." *Series Innovations for Conservation*. Parks in Peril Program. Arlington: The Nature Conservancy. 14 pp. Available at www.ibcperu.org/doc/isis/14461.pdf

65 See Dudley, N. (ed.). 2008. *Guidelines for Appling Protected Areas Management Categories*. IUCN: Gland, Switzerland. p.8–9. Available at: http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/PAPS-016.pdf

66 See Ervin, J., J. Mulongoy, K. Lawrence, E. Game, D. Sheppard, P. Bridgewater, G. Bennett, S. Gidda and P. Bos. 2009. *Making Protected Areas Relevant: A Guide to Integrating Protected Areas within Wider Landscapes, Seascapes and Sectoral Plans and Strategies*. Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity. Available at: www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-44-en.pdf; Stolton, S. and N. Dudley. 2009. *The Protected Areas Benefits Assessment Tool*. Gland, Switzerland: WWF. Available at: http://wwf.panda.org/?174401/PABAT

67 See Hockings, M., S. Stolton and N. Dudley. 2000. *Evaluating Effectiveness: A Framework for Assessing the Management of Protected Areas*. Gland, Switzerland: IUCN. Hockings et al., 2009; Ervin, J. 2003. *Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management Effectiveness (RAPPAM)*. Gland, Switzerland: WWF International; available at: http://wwf.panda.org/what_we_do/how_we_work/conservation/forests/tools/rappam/; and Stolton, S., M. Hockings, N. Dudley, K. MacKinnon, T. Whitten and F. Leverington. 2007. *Management Effectiveness Tracking Tool*. Gland, Switzerland: WWF International.

68 See Ervin, J., J. Spensley, A. Hayman, C. Lopez, R. Blyther and J. Bryne. 2007. *Capacity Action Planning for Protected Areas: A Quick Guide for Practitioners*. Quick Guide Series ed. J. Ervin. Arlington, VA: The Nature Conservancy. 18 pp.; Ervin, J., N. Sekhran, A. Dinu, S. Gidda, M. Vergeichick and J. Mee. 2010. *Protected Areas for the 21st Century: Lessons from UNDP/GEF's Portfolio*. New York: United Nations Development Programme and Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity.

69 See Flores, M., G. Rivero, F. Leon, G. Chan. 2008. *Financial Planning for National Systems of Protected Areas: Guidelines and Early Lessons*. Arlington, VA: The Nature Conservancy. Available at: http://www.eclac.org/ilpes/noticias/paginas/8/35988/finance_book_in_english-complete-2nd.pdf.

70 See www.cites.org

71 See Smith, E. 2012. *Resource Requirements for Aichi Target 13 – Genetic Diversity*. Montreal: Secretariat of the Convention on Biological Diversity. 29 pp. Available at: www.cbd.int

72 Source: Wong, M. 2009. *Principles and Guidelines for Ecological Restoration in Canada's Protected Natural Areas*. Parks Canada. Available at: http://www.pc.gc.ca/progs/np-pn/re-er/pag-pel.aspx

73 Source: IISD. 2013. *ABS-Management Tool: Best Practice Standard and Handbook for Implementing Genetic Resource Access and Benefit-Sharing Activities*. Bern, Switzerland: IISD. Available at: http://www.iisd.org/pdf/2007/abs_mt.pdf; CBD. 2008. *Access and Benefit-Sharing in Practice: Trends in Partnerships Across Sectors*. Montreal, Technical Series No. 38, 140 pages. Available at: http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-38-en.pdf

This project is co-funded by the European Union

Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Umwelt BAFU
Office fédéral de l'environnement OFEV
Ufficio federale dell'ambiente UFAM
Uffizi federal d'ambient UFAM

PNUD

Au sevice des peuples et des nations

Programme des Nations Unies pour le développement
Bureau de l'appui aux politques et aux programmes
One United Nations Plaza
New York, NY, 10017 USA
Tél. : +1 212 906 5081

Pour de plus amples informations : www.biodiversityfinance.net

Copyright 2014, PNUD

Retrouvez-nous sur

Facebook.com/UNDPBIOFIN

Suivez-nous sur

@UNDPbiofin